

## Aujourd'hui

# Hydro-Québec entre les mains d'Ottawa

## Un imbroglio constitutionnel menace les lucratifs contrats américains

RUDY LE COURS

À cause de la décision récente de l'Office national de l'énergie, Québec est plongé dans un dilemme cornélien: annuler les contrats d'exportation d'énergie avec le Vermont et New York, soumettre sa politique énergétique à la politique environnementale fédérale, ou peut-être même les deux.

Voilà pourquoi une batterie de juristes et de constitutionnalistes du gouvernement québécois tentent de trouver un recours juridique pour limiter les dégâts, ont

confirmé à *La Presse* des sources fiables tant à Québec, Ottawa qu'à Hydro-Québec.

« Cette décision équivaut à tirer un coup de fusil dans la falaise des relations fédérale-provinciales », confie l'un d'eux. « Tous les jours, on découvre de nouvelles implications dangereuses à la décision », renchérit un autre.

Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes Gil Rémillard se montre circonspect: « La situation est fort complexe tant par ses aspects politiques que juridiques, confie-t-il prudemment. On étudie encore les impacts de la décision et les

divers moyens qui s'offrent à nous. »

Plusieurs en sont cependant rendus à penser que la seule manière de trancher le noeud gordien serait une demande d'avis à la Cour suprême par le premier ministre canadien Brian Mulroney. Du coup, le plus haut tribunal pourrait régler aussi les cas de l'Alberta et de la Saskatchewan aux prises avec les normes fédérales dans leurs projets d'Old Man River et de Rafferty-Lameda. Le premier ministre de la Saskatchewan Grant Devine défie actuellement les pouvoirs environnemen-

taux d'Ottawa et procède aux travaux sans permis.

La décision de l'Office à l'encontre d'Hydro-Québec va encore plus loin en ce qui touche l'empêchement fédéral dans un champ de compétence québécoise et ce, dans le contexte de l'après-Meech et de la Commission Bélanger-Campeau.

Si, comme le prescrit l'Office, Hydro-Québec doit désormais soumettre toute nouvelle installation, préalablement à sa construction, au Processus fédéral d'examen des évaluations environnementales (PFEE), l'échéancier actuellement prévu à son plan de

développement se trouve retardé de deux ans au moins.

Le processus d'examen prévoit trois étapes de consultation publique dont les délais ne sont pas précisés, à la différence du processus québécois dont les délais peuvent être limités à 90 jours. Pour donner une idée du sérieux que le Bureau fédéral d'évaluation environnementale entend accorder à l'évaluation du complexe Grande-Baleine, disons simplement que ses effectifs sont passés de la quarantaine à la centaine, depuis février.

VOIR CONTRATS EN A2



## B1 QUÉBEC

Le fédéralisme garde sa rentabilité pour le Québec, conclut l'économiste André Raynaud dans un rapport au Conseil du patronat.

## B1 SÉNAT

Après un mois d'extravagante obstruction à l'instauration de la TPS les sénateurs libéraux reprennent le travail sans céder sur le fond.

## C16 ISRAËL

Nouvelle effusion de sang arabe, cette fois à Gaza, où l'armée d'Israël a blessé une cinquantaine de réfugiés palestiniens.

## A14 FINANCES

Gourou montréalais du placement, Stephen Jarislowsky considère le Canada comme un navire qu'il faut quitter avant son naufrage.

## Sommaire

Annonces classées

- Immobilier..... B9 à B12
- Marchandises..... B12, B13
- Emplois..... B14
- Automobiles..... B4, C11, C12
- Propositions d'affaires..... A19
- Arts et spectacles..... C1 à C9
- Horaires..... C5, C7
- Bandes dessinées..... B11
- Bridge..... B14
- Décès..... C14
- Économie..... A14 à A19
- Êtes-vous observateur?... B8
- Feuilleton..... B9
- Horoscope..... B10
- La Presse des SIX-DOUZE..... B8
- Le monde..... C15, C16
- Loteries..... A7
- Mots croisés..... B13, B14
- Mot mystère..... B12
- Quoi faire..... C10
- Télévision..... C1, C9
- Tribune libre..... B2, B3

## Constitution: le dérapage s'accroît à Québec

GILLES NORMAND  
 du bureau de La Presse  
 QUÉBEC

La Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec poursuit ses travaux préparatoires aux audiences publiques, mais elle le fait dans un climat malsain qui amène un certain nombre de ses commissaires à douter de sa crédibilité et de celle du gouvernement.

Et pour cause, puisqu'une partie de bras de fer en règle s'est virtuellement engagée entre libéraux et péquistes, à la suite de la tentative de Robert Bourassa de faire amender la loi instituant cette commission, pour y faire occuper l'unique siège vacant, le 35<sup>e</sup>, par le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Guy D'Anjou.

Entre-temps, celui à qui semblait destiné ce poste de commissaire, le comédien Serge Turgeon, n'est toujours pas nommé. Rien n'indique non plus que le président de l'Union des artistes, qui jouit de la faveur des milieux culturels pour les représenter, siège sous peu à la Commission Bélanger-Campeau.

Le scénario que l'on redoutait de la part du premier ministre est donc bien celui qu'il avait préparé et qu'il tente d'appliquer: le parti ministériel a en effet tenté, hier, d'imposer la nomination de M. D'Anjou, au moyen d'une motion sans préavis. Il n'aura cependant réussi qu'à braquer contre lui l'opposition officielle de même que le Parti Égalité, qui lui ont instantanément refusé tout consentement.

Le Parti québécois, par la voix de son whip en chef Jacques Brassard, a enchaîné avec une autre motion proposant, celle-là, la nomination du président de l'Union des artistes, le comédien Serge Turgeon, comme représentant des milieux culturels au sein de la Commission. Refus de la part du leader du gouvernement, Michel Pagé.

VOIR CLIMAT EN A2

## Avant les morsures du froid



La belle saison tire à sa fin et les premiers gels s'abattent sur les dernières fleurs. Le petit Neil George Fisher, 20 mois, de Montréal, profitait hier d'un moment béni pour se mettre plein le nez de chrysanthèmes, ces fleurs robustes et vigoureuses qui défient le froid jusqu'à leurs premières neiges.

## L'insécurité grandit chez les Montréalais

LOUIS FALARDEAU

Même si la grande majorité des Montréalais se sentent en sécurité dans leur ville, il s'en trouve un bon tiers qui ne sont pas à l'aise dans le métro et près d'un quart qui éprouvent le même sentiment dans leur quartier.



C'est ce que nous apprend un sondage CROP réalisé pour le compte de *La Presse* et du réseau TVA entre le 4 et le 10 octobre auprès de 952 répondants. Le taux de réponse est de 72 p. cent et la marge d'erreur, de 3 p. cent en plus ou en moins.

Si 46 p. cent disent se sentir très ou assez en sécurité dans le métro, 35 p. cent répondent qu'ils s'y sentent peu ou pas du tout en sécurité. Dix-neuf pour cent des personnes interrogées ne répondent pas, sans doute celles qui fréquentent peu ce mode de transport en commun.

Ces données représentent une augmentation appréciable de la proportion de ceux qui sont craintifs dans le métro par rapport à un autre sondage CROP réalisé il y a tout juste deux ans. La majorité des répondants (55 p. cent) disaient alors se sentir en sécurité, alors que 33 p. cent avaient le sentiment contraire.

Ceux qui habitent l'Est de Montréal sont moins portés à se sentir en sécurité (38 p. cent) que ceux qui vivent dans l'Ouest (31 p. cent). Les femmes (46 p. cent) sont plus nombreuses à craindre pour leur sécurité dans le métro. Même chose pour les personnes de plus de 55 ans, sous-groupe dans lequel on trouve 37 p. cent de personnes qui éprouvent des craintes quant à leur sécurité, contre seulement 31 p. cent qui se sentent en sécurité. Le tiers ne se prononce pas.

VOIR SONDAGE EN A6  
 SUITE DES INFORMATIONS EN A6

## DEMAIN Les intentions de vote

## Liban: exécution sommaire de fidèles d'Aoun

AFP et Reuter  
 BEYROUTH

Les témoignages dénonçant des exécutions sommaires et autres exactions, commises lors de l'assaut syro-libanais de samedi contre le général rebelle Michel Aoun, se sont multipliés hier.

Selon des sources hospitalières dans le secteur chrétien de Beyrouth, une centaine de soldats fidèles à Aoun ont été abattus d'une balle dans la tête ou ont été

VOIR LIBAN EN A2

## Le commerce illégal des cigarettes coûte 100 millions \$ par année au fisc québécois

LISA BINSSE

Le fisc québécois est privé annuellement d'une somme de 100 millions de dollars que lui rapporteraient les taxes, si ce n'était du commerce illégal de cigarettes détaxées.

Cette perte représente environ un sixième des taxes perçues chaque année. En 1988, le Québec a perçu plus de 653 millions en taxes sur les ventes des produits du tabac. (Les taxes fédérales pour la même année ont été de 650 millions).

Selon des informations obtenues par *La Presse*, le gros de la fraude fiscale sur le tabac provient de la vente de cigarettes de contrebande, notamment dans les réserves indiennes.

Sur chaque paquet, les taxes fédérales et provinciales représentent 67 p. cent du prix, qui varie de 4,50\$ à 5\$.

Le fisc voudrait récupérer le tiers des sommes perdues (environ 30 millions), notamment en faisant échec au commerce lucratif et illégal de la vente de cigarettes en franchise.

À Revenu-Québec, on n'a pas voulu hier confirmer ou infirmer les données obtenues de bonne source par *La Presse* en ce qui a trait à la fraude fiscale enregistrée dans la vente des cigarettes et des autres produits du tabac.

D'où proviennent les cigarettes en franchise revendues ici par les autochtones — et par d'autres — à un prix défiant toute concurrence? Il semble y avoir plusieurs sources d'approvisionnement. Outre le vol de containers dont le contenu est acheminé dans les réserves, on doit retenir aussi le commerce illégal des produits du tabac canadien destinés à l'exportation. Ces produits sont libres de toute taxe, fédérale ou provinciale.

Par la suite, ces cigarettes (et des cigarettes américaines) sont envoyées à la réserve indienne d'Akwesasne, en territoire américain, et sont ensuite introduites en contrebande au Canada. Akwesasne est à cheval sur les frontières du Canada et des États-Unis et occupe des parcelles des territoires de l'État de New York, de l'Ontario et du Québec. Une fois dans la réserve, les cigarettes sont redistribuées un peu partout au prix d'environ 23\$ la cartouche.

Selon les données des fabricants de cigarettes, les cigarettes destinées à l'exportation et aux boutiques hors taxes représentent

Le stratagème est le suivant: les cigarettes quittent le Canada vers New York, où quelqu'un paye les taxes fédérales américaines et celles de l'État de New York. À titre d'exemple, disons qu'une cartouche coûte 5,95\$. On ajoute les deux taxes citées plus haut et on se retrouve avec un prix de vente de 10\$ la cartouche alors qu'une cartouche coûte environ 30\$ au Québec.

VOIR FISC EN A2



**AU TRUST GÉNÉRAL, L'ARGENT FAIT LE BONHEUR ...DES CLIENTS!**  
 Passez au Trust Général, ça porte bonheur!

Le Trust Général met du succès dans vos affaires

**TRUST GÉNÉRAL**

**11,50%**  
 SUR UN DÉPÔT GARANTI 18 mois, intérêt à l'échéance

Place du Carrefour Laval 682-3200 • 955 St-Jean, Pointe-Clare 694-5670 • 1, ave. Vincent d'Indy, Outremont 739-3265 • Place Ville Marie, Montréal 861-8383 • Place d'Anjou, Anjou 355-4780 • Place Pontbello, Brossard 456-2500 • 521 St-Charles Bonhomme Nord, Joliette 752-0656 • 6995 St-Guy, Montréal 745-1516 • Centre Rockland, Ville Mont-Royal 341-1414 • 1023 ave. Laurier Ouest, Montréal 272-4777 • 1100 rue University, Montréal 871-7200 • Carrefour Imprimeur, Laval 356-0730 • 219 boul. St-Jacques, Laval 458-4451 • 7272 boul. Maurice Duplessis, R.-D., P. 43 4040

# De Cotret demande une injonction pour stopper le projet de barrage Rafferty-Alameda

MANON CORNELLIER  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

Le ministre de l'Environnement Robert de Cotret a demandé une injonction hier pour stopper un projet de barrage en Saskatchewan, un avertissement pour toutes les provinces, dont le Québec, qui penseraient passer outre à une évaluation environnementale fédérale.

«La demande d'injonction, c'est un bon avertissement pour tout le monde, a dit le ministre de Cotret à sa sortie des Communies. Il faudra avoir des évaluations environnementales avant que les projets commencent et non pas dans le milieu ou après.»

Pas question de tolérer plus longtemps une situation comme celle entourant le barrage Rafferty-Alameda, en Saskatchewan, où on poursuivait les travaux de construction sans attendre la fin des audiences publiques, a-t-il laissé entendre.

Pour le député libéral de LaSalle-Emard, Paul Martin, le gouvernement fédéral pratique une politique de «deux poids deux mesures» face aux divers grands projets en cours au Canada.

Dans certains cas, Ottawa exige une étude sur l'environnement avant le début des travaux. C'est notamment le cas pour la phase 2 du projet Baie-James. Par ailleurs, au barrage Rafferty, en Saskatchewan, il s'est contenté des études de la province et, dans le cas d'Hibernia, il a tout simplement dispensé Terre-Neuve d'en effectuer.

Ironiquement, M. Martin a lui-même voté en faveur de la loi garantissant une participation fédérale de 2,5 milliards dans les travaux d'exploitation du gisement pétrolier d'Hibernia. Il savait fort bien alors qu'il n'y avait pas eu d'étude sur l'environnement, mais jugeait qu'il était maintenant trop tard.

Le ministre québécois de l'Environnement Pierre Paradis avait affirmé mercredi que l'inaction de son homologue fédéral dans le dossier du barrage Rafferty-Alameda établissait un précédent dangereux pour l'évaluation envi-

ronnementale de projets comme la Baie-James 2. Il réagissait ainsi de façon indirecte aux propos du premier ministre du Québec.

M. Bourassa avait en effet souligné mercredi la possibilité de ne pas attendre les résultats des études d'impact avant de mettre en chantier la phase 2 de la Baie-James.

Ce projet divisé en deux étapes coûterait au total plus de 20 milliards. Hydro-Québec voudrait compléter le premier barrage sur la rivière Grande-Baleine en 1998.

Cet échéancier pourrait être compromis si l'étude des impacts environnementaux revendiquée par les groupes écologiste et autochtone était retardée. Le début des travaux est prévu pour 1991. Ottawa et Québec ont accepté de joindre leurs efforts pour faire cette évaluation, mais il reste à s'entendre sur le mandat de la commission.

Hier, le ministre de Cotret a précisé en Chambre qu'il s'était entendu avec son homologue québécois sur la tenue d'audiences publiques qui porteraient sur l'ensemble du projet et non seulement sur les barrages.

En Saskatchewan, ce sont les groupes environnementaux qui ont forcé la mise sur pied d'une commission pour étudier le projet de barrage composé de deux digues d'irrigation des terres et de prévention des inondations. En avril 1989, la Cour fédérale obligeait le fédéral à effectuer une évaluation environnementale du projet de 140 millions.

Pour sa part, la Saskatchewan acceptait, en échange d'un dédommagement mensuel d'un million, d'interrompre les travaux pour la durée de l'étude.

La semaine dernière, le comité d'étude démissionnait à la suite de la décision de la province de reprendre les travaux avant la fin de l'évaluation, provoquant la colère de l'opposition aux Communies. Depuis, le ministre de l'Environnement fait face à une avalanche de questions.

Hier, il était visiblement soulagé de pouvoir annoncer une solution et la reprise dès que possible des audiences publiques sur le projet-Rafferty-Alameda.

## SUITE DE LA UNE

### CONTRATS

Hydro-Québec entre les mains d'Ottawa

Québec et sa société d'État ont toujours misé sur la possibilité de régler la question environnementale dans le cadre québécois, moins contraignant et surtout plus rapide, au grand dam des Cris et des écologistes.

Un retard de deux ans compromet en effet la capacité d'Hydro-Québec de livrer 1000 mégawatts à la New York Power Authority (NYPA) et 340 mégawatts aux Vermont Joint Owners (VJO) vers 1999 ou 2000.

En pareil cas, des clauses prévoient des amendes à faire dresser les cheuoux sur la tête. Ainsi, Hydro-Québec devrait non seulement payer la facture d'achat d'électricité de remplacement à d'autres réseaux, ce qui serait déjà beaucoup plus cher que le prix de vente prévu au contrat, mais aussi «dédommager» les VJO. Quand on connaît la propension des avocats américains à multiplier les zéros avant le point quand il s'agit de dollars, on n'ose imaginer de combien il faudrait majorer la facture des clients québécois, si Hydro-Québec était condamnée à indemniser les VJO. Si la rupture d'offre se produit avec NYPA, la facture sera encore plus poivrée puisque les quantités en jeu sont plus grandes. (Question d'équilibre, les contrats prévoient aussi que les acheteurs devront payer Hydro-Québec au prix convenu même s'ils ne pouvaient prendre livraison de l'électricité.)

Avec cette épée de Damoclès suspendue sur sa tête, la société d'État n'écarte pas la possibilité de se prévaloir de la clause de résiliation prévue à chaque contrat, si la portée de la décision de l'Office n'est pas clarifiée d'ici peu. La clause vient à échéance le 30 avril prochain dans le cas du contrat avec VJO et le 31 décembre dans le cas de NYPA.

Mais pareille décision revient à renoncer à des recettes de plus de 20 milliards en 30 ans.

En appeler devant la Cour fédérale de la décision de l'ONE, c'est aussi refuser les licences d'exportation et les quelque 20 milliards. Le délai d'appel est fixé au 29 octobre.

La plupart des autres recours risquent d'entraîner des appels qui conduiront les plaignants de toute façon devant la Cour suprême, mais peut-on risquer que ce soit après le 31 décembre 1991? Pourquoi, dès lors, ne pas demander directement avis à la Cour suprême? Le hic, c'est que la tradition réserve pareille demande au premier ministre canadien. Comment Québec peut-il, sans perdre la face, demander à Ottawa de le soustraire à sa juridiction en matière d'environnement quand par ailleurs il s'est peut-être lui-même enfermé par mégarde?

Si l'Office a rendu pareille décision, c'est qu'Hydro-Québec — conformément à la stratégie de Québec — a fait valoir qu'aucun équipement particulier n'était destiné à satisfaire les exportations d'électricité. La société d'État a aussi plaidé que les contrats d'exportation entraînaient un dévancement de ses travaux.

Si rien n'est spécifiquement désigné, a alors tranché l'Office, cela signifie que toute «installation», selon le terme de l'Office, peut servir en partie à des fins d'exportations. En conséquence, chaque projet doit obtenir préalablement les autorisations fédérales.

L'écheveau constitutionnel résulte du fait que l'article 92A.1(c) accorde une compétence exclusive aux provinces pour «l'aménagement, la conservation et la gestion des emplacements et des installations de la province destinés à la production d'énergie électrique» alors que la Loi constitutionnelle de 1982 — que Québec subit sans l'avoir signée — accorde une compétence à Ottawa en matière d'exportation d'électricité.

### CLIMAT

Constitution: le dérapage s'accroît à Québec

M. Pagé a annoncé le voeu du gouvernement de déposer la semaine prochaine son projet de loi pour faire amender la loi instituant la commission, de manière à faire ajouter un poste de commissaire, dont le nombre passerait ainsi de 35 à 36. En procédant d'abord à la nomination de M. D'Anjou, les libéraux souhaitent décourager l'opposition péquiste de s'opposer à l'amendement de la loi, pour éviter un débat. Le dernier fauteuil étant comblé, un amendement constituerait le seul moyen de faire nommer Serge Turgeon.

Le chef de l'opposition Jacques Parizeau et les siens estimant avoir été trompés par Robert Bourassa qui, soutiennent-ils, a rompu la parole donnée, promettent un

long débat par lequel passeront des requêtes pour augmenter bien davantage le nombre de commissaires, de sorte que les Premières Nations y obtiennent un représentant, ainsi que les femmes, et les communautés culturelles.

De leur côté, les représentants du Parti Égalité annoncent qu'ils s'opposent au projet d'amendement tant que le gouvernement n'acceptera pas que les autochtones soient représentés au sein de la commission.

Les commissaires nommés se sont rencontrés au Salon rouge, à huis-clos, pour une deuxième fois. Le constitutionnaliste Yves De Montigny, de l'Université d'Ottawa, leur a enseigné les rudiments du langage constitutionnel. Pour que tous parlent la même langue.

Plusieurs ne cachaient pas leur embarras devant le coup de force du gouvernement Bourassa, soulignant que ces «chicanes politiques» menaçaient d'entacher sérieusement la crédibilité de la commission.

«J'aurais préféré que la commission soit formée de manière plus sereine. J'ai des craintes quant à la crédibilité de la commission, mais je ne veux pas crier à l'échec avant d'arriver. La réputation va dépendre de la façon dont on aborde le travail. Mais je vais aborder cela avec optimisme et ouverture», d'indiquer le leader du Bloc québécois à Ottawa, Lucien Bouchard.

«Je pense qu'il ne fait pas de doute dans l'esprit de la population que la commission est une affaire paquetée. Quand on regarde la représentation, il est bien évident qu'elle penche plus d'un bord que de l'autre. Je ne pense pas que sa crédibilité puisse toutefois être mise en doute, mais celle du gouvernement peut l'être par exemple», de dire le président de la FTQ, Louis Laberge.

«L'affaire Turgeon? C'est incompréhensible. Ça illustre que M. Bourassa ne choisit pas les représentants selon la représentativité d'un secteur, mais pour d'autres considérations, plus liées à son point de vue sur l'avenir du Québec», commente Lorraine Pagé, présidente de la CEQ.

Jacques Proulx, président de l'UPA, est perplexe à sa première réunion: «Je viens ici parce qu'on a une chance de faire un Québec qui se tient debout. Mais si on doit faire des petits jeux politiques, on est aussi bien de s'en aller chez nous.»

Le président de la CSN, Gérald Larose, lui, tient mordicus à la nomination d'un représentant des Premières Nations et, comme il l'avait fait à la réunion précédente, il a réclaté qu'il en soit ainsi. Malheureusement, celui qui aurait pu lui donner une réponse, le ministre Gil Rémillard, était sorti juste à ce moment pour récupérer un trousseau de clés.

Le ministre Claude Ryan, qui considère que le représentant des commissions scolaires doit faire partie de la commission puisque «l'organisation de l'éducation est un sujet fondamental dans toute question constitutionnelle», craint que les chicanes n'aient causé quelque dommage à la crédibilité de cet exercice, mais il dit souhaiter que «ça puisse s'arranger».

Tandis que le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, souhaiterait que la commission soit ouverte à plus de groupes, comme les autochtones, le co-président Jean Campeau, lui, considère qu'on a suffisamment de 35 commissaires. «Pour nous, l'important c'est d'avancer et de continuer. Le gouvernement nommera les membres qu'il voudra, quand il le voudra», dit-il.

### FISC

Le commerce illégal de cigarettes coûte 100 millions \$ par année au fisc québécois

cinq p. cent de l'ensemble de l'industrie du tabac, soit une somme d'environ 2,8 milliards pour l'année 1990.

Environ 20 millions de cartouches de cigarettes entreraient en contrebande des États-Unis au Canada chaque année et la majeure partie passerait par la réserve d'Akwesasne.

Il semble toutefois qu'à cause de la présence d'importantes forces policières aux abords des réserves d'Akwesasne et de Kahnawake, les cigarettes de contrebande se font plutôt rares actuellement.

Outre une surveillance policière accrue, différentes options sont envisagées pour ralentir ce commerce illicite. L'une de ces mesures a été mise en vigueur par les manufacturiers; elle devrait faciliter la tâche des douaniers. Il s'agit de l'affichage d'un avis plus important sur les caisses, les cartouches et les paquets, indiquant que ces cigarettes sont destinées à la vente à l'extérieur du Canada.

L'apparition de cet avis, plus grand, est le résultat de discussions entre le Québec, l'Ontario,

l'État de New York et Ottawa. Il vise aussi à sensibiliser le consommateur, dans la mesure où celui-ci prendra soin de le lire sur le petit ruban qui scelle l'enveloppe de cellophane du paquet.

Il est aussi question à Revenu-Québec de présenter à l'automne un projet de loi plus coercitif pour contrer la fraude fiscale dans la vente du tabac.

Il faut préciser que les Amérindiens n'ont pas à payer d'impôt sur le tabac. Ceci pose un problème pour les grossistes qui veulent leur vendre des cigarettes légalement. Un des rares grossistes qui était prêt à le faire, Jules Beauchamp inc., se retrouve actuellement devant les tribunaux où il est accusé d'avoir fraudé le fisc québécois d'une somme de 4,7 millions.

En passant par un intermédiaire, Richard McNeely, un Métis de 38 ans, M. Beauchamp vendait des cigarettes libres de la taxe provinciale aux Indiens de Kahnawake. Dans son rapport au fisc pour décembre 1988, il a fait état de ces ventes dans la réserve et pour lesquelles il n'avait pas perçu les sommes correspondant à la taxe provinciale.

Peu de temps après, il recevait du ministère un avis de cotisation de 2,3 millions de dollars pour le mois de décembre. Il a décidé de contester cet avis. Son procès, qui doit débuter le 19 novembre, risque d'être retardé puisqu'il tente de faire déclarer abusives les poursuites prises contre lui par le fisc. L'entente entre M. McNeely, également poursuivi par le fisc, et M. Beauchamp, prévoyait que ces cigarettes ne sortiraient pas de la réserve, mais le ministère pense que ces cigarettes étaient par la suite redistribuées dans d'autres réserves et, finalement, vendues à des Blancs.

### LIBAN

Liban: exécution sommaire de fidèles d'Aoun

égorgés après les combats entre l'armée syrienne appuyée par des éléments de l'armée libanaise, et les troupes rebelles.

La direction de l'hôpital gouvernemental de Baabda, dans la banlieue est de la capitale, a affirmé qu'environ 700 corps ont été transportés à la morgue de l'établissement entre dimanche et mercredi par la Croix rouge et d'autres organismes de secours.

L'état-major de l'armée libanaise n'avait pas réagi hier soir à ces informations, mais le ministère de la Défense les a démenties catégoriquement et a affirmé que «les corps d'une vingtaine de soldats libanais se trouvent bien à l'hôpital de Baabda, mais il s'agit de soldats tués au cours des combats».

Le ministère de la Défense a ajouté que «l'armée libanaise est dorénavant réunifiée sous le commandement du général Emile Lahoud» et précisé que les brigades sont en «réorganisation». Aoun commandait cinq des dix brigades de l'armée libanaise.

De source libanaise pro-syrienne, on a appris que l'armée syrienne avait elle-même exécuté des dizaines de prisonniers dans l'enclave chrétienne samedi, en représailles aux lourdes pertes subies pendant l'assaut qui a contraint Aoun à la reddition. Les Syriens ont perdu 460 hommes, soit le triple des estimations précédentes, a-t-on révélé de même source. Nombre d'entre eux sont tombés à Dahr al-Wahsh, une colline à l'est de la ville.

Selon ces sources, les soldats exécutés avaient infligé de lourdes pertes aux Syriens en faisant croire à leur reddition puis en ouvrant le feu lorsque ceux-ci se sont présentés à découvert. Un soldat syrien a admis que 20 prisonniers furent fusillés pour avoir continué de se battre après la fuite d'Aoun.

Vingt-quatre cadavres se trouvaient encore hier après-midi dans la morgue de l'hôpital de Baabda, a indiqué l'établissement. Les victimes ne portent pas leurs plaques d'immatriculation militaire et les familles doivent passer en revue les corps pour tenter de retrouver leur proche porté disparu, après avoir tenté de le reconnaître sur des photos prises par les secouristes.

Par ailleurs, le cas de 17 soldats libanais exécutés près du village chrétien de Kahalé a été rapporté hier de source sûre. De même, les corps de deux civils exécutés ont été transportés à la morgue d'un autre hôpital de Baabda. De source hospitalière, il s'agit d'un père, abattu d'une rafale de pistolet-mitrailleur à bout portant, et de son fils, tué d'une balle en plein front, ont précisé des médecins.

L'auteur de l'attentat qui tua à Beyrouth en 1982 le président libanais élu Béchar Gemayel, Habib Chartouni, a été libéré, a-t-on appris entre-temps auprès du Parti social national syrien (PSNS, laïc pro-syrien), dont il est membre.

Antoun Abou Khalil, responsable du PSNS pour la région du

Metn, a indiqué que le jeune homme, incarcéré depuis six ans dans la prison centrale de Roumieh, à l'est de Beyrouth, avait été libéré lundi, deux jours après la prise en charge du Metn, ancien fief du général Aoun, par les troupes syriennes et libanaises.

Outre les dénonciations d'exécutions sommaires, de nombreux témoignages recueillis hier ont accusé les forces syro-libanaises de vols, de pillages, d'agressions diverses et de viols. Des médecins, interrogés dans les hôpitaux de la région, affirment que plusieurs cas de viols ont également été signalés. Enfin, de nombreux locaux, écoles, entreprises et appartements ont été entièrement pillés dans les heures ou les jours qui ont suivi l'offensive syro-libanaise, selon de nombreux témoins.

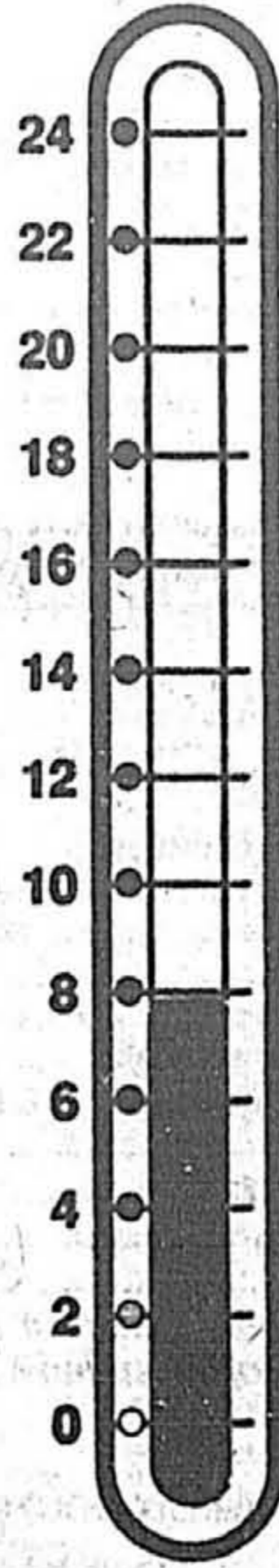
Dans le même temps, le démantèlement de la ligne de démarcation qui divise Beyrouth et sa banlieue s'est poursuivi hier, alors que l'armée syrienne continuait ses manœuvres de retrait.

### Correction

Dans le texte publié hier sur l'avocat Adrian Popovici, La Presse a erronément identifié la doyenne de la faculté de droit de l'Université de Montréal, qui témoignait pour la défense. Il s'agit en fait de Me Hélène Dumont. Nous offrons toutes nos excuses aux personnes affectées par cette confusion.

### Campagne Centraide 1990

Objectif: 24 millions \$



7 965 513 \$

Ligne Tel-Don  
1-800-267-5555



### Où donner de son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Montréal: Université du Québec à Montréal avec la collaboration du Club Optimiste Montréal-Sainte-Marie, la Grande place, pavillon Judith-Jasmin, 1455, rue Saint-Denis, de 9 h 30 à 13 h;
- à Lachine: organisée par le Club Optimiste, Maison du brasseur, 2901, boulevard Saint-Joseph, de 14 h à 20 h 30;
- à Anjou: organisée par les policiers du district 54, de la Communauté urbaine de Montréal, les Galeries d'Anjou, 7999, boulevard des Galeries d'Anjou, de 14 h 30 à 20 h 30.

## Les quartiers de Montréal

Demain, La Presse entreprendra la publication d'une série de «portraits» des quartiers de Montréal à l'approche des élections municipales du 4 novembre prochain.

Qui habite les divers quartiers de Montréal? Quelles en sont les conditions de vie et de logement, les caractéristiques et principaux problèmes? À partir de faits, de statistiques, de témoignages, des journalistes de La Presse, sous la direction de Daniel Marsolais, adjoint au directeur de l'Information, traceront un portrait de la vie et de la réalité de quartier.

Pour les besoins de reportage, la ville de Montréal a été divisée en 17 quartiers naturels qui englobent les 50 districts électoraux.

La série débutera samedi par le quartier Petite patrie, se poursuivra dimanche par le quartier Villeray et ainsi de suite jusqu'à la veille du scrutin.

### Cherchez-vous un emploi?

Demain également, La Presse publiera la première d'une série de chroniques intitulées «Cherchez-vous un emploi?» et destinées aux cadres en quête de travail.

Après avoir effectué un survol du marché de l'emploi pour les cadres, les auteurs traiteront des moyens à prendre pour maximiser les chances de succès dans la recherche d'une situation: comment rédiger un curriculum vitae, comment se préparer à une entrevue, etc.

Cette nouvelle série d'articles paraîtra, comme il se doit, en première page du cahier «Carrières et professions».

La nouvelle chronique reflète notamment la précieuse collaboration de l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec, qui a fait appel à des cabinets-conseils en recrutement et en réaffectation de cadres.

### La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 930  
à quatre chiffres 5607

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.			
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	285-7202
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7306
COMPTABILITE	285-6892	National, Télé-Presse	285-7265
Grandes annonces			
Annonces classées			
285-6900			

### La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



42-5-01

VENDREDI 19 OCTOBRE 1990

# 5<sup>e</sup> Guide de Vacances Hiver au Soleil

publiera le premier de trois publiereportages traitant des destinations ensoleillées à la mode cet hiver. Le cahier de demain mettra en vedette les croisières... Un style de vacances de plus en plus populaire.

La Presse

# Les recherches pour retrouver les policiers plongeurs ne débuteront qu'aujourd'hui

Il faut un gaz spécial pour se rendre à la profondeur où se trouvent les corps dans une ancienne mine d'Oka et ce gaz ne se fabrique qu'à Halifax

JEAN-PAUL CHARBONNEAU  
OKA

Le Québec ne fabriquant pas le mélange de gaz requis pour descendre en eau profonde avec relative sécurité, on n'entreprendra qu'aujourd'hui la recherche des corps de deux policiers de Montréal accidentellement noyés mercredi soir lors d'une plongée sportive dans l'ex-mine inondée de la Saint-Laurent Colombium, à Oka.

Selon des renseignements recueillis sur place, les victimes, à savoir Jean-Noël Blanchette, 31 ans, et Marc Hamel, 28 ans, deux plongeurs d'expérience, seraient par 70 mètres de fond.

Et pour descendre à pareille profondeur avec le maximum de sécurité, il faut que les plongeurs emportent dans leurs bombonnes un gaz comprenant 20 p. cent d'oxygène et 80 p. cent d'hélium, un mélange qui ne se prépare qu'à Halifax.

Le *Pressé* a appris que les deux policiers, ayant commencé leur plongée, sont entrés dans un tunnel long d'une cinquantaine de mètres et où l'un d'eux aurait été pris de l'ivresse des profondeurs, laquelle provoque un état d'euphorie faussant les sensations et le jugement. Les connaisseurs décrivent aussi le phénomène comme une narcose résultant du remplacement progressif de l'oxygène par l'azote dans le corps.

Voyant son compagnon poursuivre imprudemment sa descente, l'autre se serait porté à la rescousse et les deux hommes auraient été emportés vers la mort.

Tandis que deux autres plongeurs de la mine désaffectée s'étaient rendus sur la route 344 pour demander du secours, un plongeur étranger à l'équipe de Blanchette et Hamel est descendu à son tour dans l'espoir d'intervenir.

Il a déclaré avoir trouvé les corps inertes des victimes sur un fond, et il en détache les ceintures de plomb dans le but de les faire remonter à la surface, mais en vain.

Tôt hier matin, après des enquêtes de la Sûreté du Québec, la femme de l'agent Jean-Noël Blanchette, elle-même une adepte de la plongée sous-marine, et de nombreux collègues policiers et amis des disparus se sont présentés sur les lieux du drame, en proie à une compréhensible émotion.

Hamel et Blanchette travaillaient au poste 31, avenue Côte des Neiges. Au terme de six jours de congé, les deux hommes auraient dû reprendre le travail hier après-midi.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Elle-même experte en plongée sous-marine, la femme de Jean-Noël Blanchette, l'un des policiers disparus, s'est rendue sur les lieux du drame.

«Ils étaient tous deux fort appréciés et nous perdons de bons éléments. La soirée sera longue...», a commenté un jeune policier tandis que Mme Blanchette gardait ses distances avec les journalistes.

## Pas plus de 30 mètres

La Sûreté du Québec interdit à ses plongeurs de descendre à plus de trente mètres et la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST) ne couvre pas les accidents survenant par plus de 30 mètres de fond, ce pour quoi des volontaires qualifiés de la SQ n'ont pas été autorisés à faire des recherches.

Ce n'est finalement que vers 15 h que des spécialistes d'une firme privée, Hydrotech de Québec, ont fait savoir par la SQ que les recherches ne débuteraient qu'aujourd'hui. Un caisson de décompression doit d'abord être amené sur place.

Les eaux de la mine, qui aurait jusqu'à 125 mètres de profondeur, ont déjà fait d'autres victimes.

Un ancien employé de Saint-Laurent Colombium, Jean-Paul Charrois, a expliqué que l'on trouve sous l'eau trois ou quatre tunnels et des grottes. «Le diamètre des tunnels permettait le passage de gros camions» précise-t-il. Lorsque la mine a fermé en 1976, elle était exempte d'eau et l'élément liquide ne s'y est accumulé qu'au fil des années.

Un jeune homme de 21 ans, Patrice Beaulieu, a décrit la scène qu'il a vue, vers 19 h 50 mercredi, chez le dépanneur Denise & André, qu'il exploite avec son père.

«Deux hommes, dont un autre policier de la CUM, sont arrivés en habits de plongeur. Ils tremblaient d'émotion. Celui qui a pris le téléphone pour appeler la police a eu de la difficulté à composer le numéro.

Les deux disparus sont membres d'une école de plongée sous-marine qui donne des cours aux policiers du groupe d'intervention de la police de la CUM. De plus, l'agent Blanchette s'était rendu deux fois à Cuba l'hiver dernier pour pratiquer son sport favori. Son compagnon en était à sa première sortie du genre cette année. Blanchette était sur le point d'être promu sergent et de passer au groupe d'intervention.

La mine abandonnée présente de graves dangers. On trouve notamment un puits à ciel ouvert de 300 mètres de profondeur. Le maire de la paroisse d'Oka, Yvan Patry, demande depuis longtemps que l'endroit soit clôturé.

Par contre, pour les plongeurs, comme Philippe Beaudry qui pratique cette discipline depuis 21 ans, cet endroit est idéal pour l'entraînement, d'autant plus que l'hiver, l'eau ne gèle que durant trois semaines.



Louise Lacroix

# La Cour suprême ordonne réparation à une femme dépouillée par son ex-mari

Il a fallu une bataille de huit ans avant que Mme Lacroix obtienne justice

MARTHA GAGNON

Louise Lacroix, 50 ans, mère de deux enfants, jubilait hier. «J'ai enfin obtenu justice! Ce n'est pas tous les jours qu'une femme ordinaire gagne sa cause devant la Cour suprême du Canada. J'espère que d'autres en profiteront.»

Après une bataille de huit ans, le plus haut tribunal du pays reconnaissait hier que Mme Lacroix avait été lésée et injustement dépouillée d'une partie de ses biens à la suite d'un divorce d'avec son mari qui a profité de son argent et de ses largesses durant les huit ans de leur mariage. Pour éviter de lui remettre son dû, il a été jusqu'à transférer des actifs dans la compagnie de transport de son père, avant de déclarer faillite et de repartir à neuf avec une nouvelle compagnie!

Dans une décision unanime d'une quarantaine de pages rendue hier, la Cour suprême affirme que Mme Lacroix a droit à une prestation compensatoire de 40 000 \$, confirmant le jugement en divorce exprimé par la Cour supérieure, en 1983. «Le montant d'argent n'a plus autant de valeur, c'est le principe d'équité et de justice qui me satisfait...» précise Mme Lacroix.

L'autre personne qui arboyait un air victorieux, c'est son avocat, Me Gérard Dugré, qui a cru en sa cause. Il est fier de dire qu'en 1985, sur les 600 demandes d'autorisation d'en appeler devant la Cour suprême, 55 seulement étaient acceptées, dont celle-ci.

«Je voulais redonner espoir à cette femme qui méritait d'obtenir justice et réparation, explique Me Dugré. Ce jugement ouvre plus grande la porte à l'attribution de prestations compensatoires dans le cas où un conjoint s'enrichit grâce à l'apport de l'autre en biens ou en services. Il précise et assouplit certaines règles dans un domaine où règne souvent la confusion.»

Louise Lacroix s'était mariée en 1969 avec N. V., un ouvrier peu instruit, sous le régime de la séparation de biens. Trois ans plus tard, son mari abandonnait son travail dans une usine de papier où il gagnait un maigre salaire pour se lancer en affaires avec sa femme. «Il ne possédait rien, raconte Louise Lacroix. Il était tout nu. J'avais même payé les vêtements pour les noces.»

Mme Lacroix jouissait alors d'un capital liquide substantiel de 140 000 \$ à la suite du décès accidentel de son premier mari, duquel elle avait eu deux enfants. Propriétaire d'une maison, elle avait aussi reçu la somme de 47 000 \$ à titre de légataire particulière de son père décédé en 1973.

Le couple a connu des déboires financiers. «Je travaillais comme une folle pendant que lui passait.» Mme Lacroix s'est retrouvée complètement démunie, tandis que son mari, après avoir déclaré faillite, est devenu le «brain trust» de la compagnie de transport de son père et a fait l'acquisition d'une propriété, «loin d'être modeste bien qu'hypothéquée.»

«J'ai eu ma leçon, confie Mme Lacroix qui est aujourd'hui agent d'immeubles. Si jamais je me lance dans une autre aventure sentimentale, je serai extrêmement méfiante et prudente. Je n'endosserai plus

jamais personne.» Elle regrette de n'avoir pu obtenir l'appui moral et financier de groupes de femmes pour défendre sa cause, malgré plusieurs demandes. «La solidarité féminine, ça n'existe pas encore. Je me suis battue toute seule.»

Les juges de la Cour suprême ont reproché à la Cour d'appel d'être intervenue sur la question de la prestation compensatoire et d'avoir renversé le jugement de première instance du juge Roger Laroche. Le recours en prestation compensatoire a été introduit dans le droit québécois en décembre 1982 pour pallier les injustices nombreuses engendrées par un régime matrimonial. Dans le cas du régime de la séparation de biens, comme le rappelle la Cour suprême, il est arrivé souvent que l'un des conjoints, souvent la femme, se retrouvait démunie au moment du divorce, tandis que l'autre avait capitalisé pendant la durée du mariage, profitant d'apports en argent et de salaires non rémunérés.

Dans le cas de Mme Louise Lacroix, la Cour d'appel estimait à tort que le conjoint, N.V., n'avait pu s'enrichir au détriment de madame puisqu'il avait déclaré faillite. Or, la Cour suprême est d'avis que l'homme ne pouvait se soustraire à ses obligations. Selon elle, la faillite n'est pas une preuve de l'absence d'enrichissement.

À ce sujet, le juge Charles Gonthier écrit: «Je relève d'abord que la "fraude" et les "subterfuges" de l'ex-conjoint sont allégués dans la requête en divorce. Il est clair que le juge de première instance se doit de considérer la présence d'un enrichissement, même si cet enrichissement résulte d'un comportement qui pourrait être tenu pour frauduleux.»

Selon la Cour suprême, la personne qui veut obtenir une prestation compensatoire doit prouver les faits suivants: son apport réel dans le couple en biens ou en services, l'enrichissement du patrimoine de son conjoint, le lien de causalité entre les deux et la proportion dans laquelle l'apport a permis l'enrichissement.

«Les tribunaux doivent arriver à corriger les injustices sans anéantir la liberté de choix des époux. L'exercice n'est pas facile et la jurisprudence de la Cour d'appel montre que les problèmes sont nombreux.»

La Cour suprême reconnaît par ailleurs qu'une «trop grande rigidité dans l'application du fardeau de preuve imposée à la partie demanderesse aurait pour résultante l'anéantissement des effets bénéfiques du recours». Ainsi, elle ne croit pas qu'il faille à tout prix présenter une preuve pour démontrer que l'apport de l'un a enrichi l'autre. Il suffit qu'il y ait une «relation probable.»

«Le contexte matrimonial est particulier, dit la Cour suprême, en ce que la tenue de comptes précis et mesquins pouvant éventuellement servir de preuves en justice paraît difficilement conciliable avec l'idée que l'on se fait d'une union sereine.»

Si le conjoint s'enrichit aux dépens de l'autre et se constitue un patrimoine important, la prestation compensatoire sera ajustée en conséquence. A l'inverse, s'il a dilapidé les biens, on ne pourra réclamer que ce qui existe.

# Le juge Riopel remet Me Popovici en liberté

L'avocat et professeur de droit Adrian Popovici a recouvré sa liberté, hier soir, et il sera de retour devant ses étudiants de l'Université de Montréal dès mercredi prochain.

Le juge Jean-Guy Riopel, de la Cour supérieure, a en effet accueilli la requête de l'avocat de Me Popovici, Me Harvey Yarosky, qui voulait faire casser l'ordonnance d'emprisonnement du juriste.

Le juge Riopel renversait ainsi la décision du juge Marc Lamarre, de la Cour du Québec, qui refusait de laisser Me Popovici en liberté.

Il est interdit de publier les motifs qui ont amené le juge Riopel à libérer Me Popovici en attendant son procès.

C'est cependant sous certaines conditions que le juge Riopel a accepté de redonner sa liberté à l'avocat de 48 ans.

Tout d'abord, Me Popovici devra s'abstenir de se rendre au domicile familial et d'entrer en contact avec sa femme, Me Micheline Parizeau, de quelque façon que ce soit.

Me Popovici pourra se rendre au bureau du couple, mais seulement quand sa femme ne s'y trouvera pas.

Me Popovici devra également reprendre son enseignement à l'Université de Montréal dès la semaine prochaine. Me Popovici y enseigne cette session-ci la responsabilité civile et les conflits de loi, en plus de diriger un sé-

minaire de recherche. Au total, il se sera absenté deux semaines de la faculté de droit.

D'autre part, Me Popovici devra s'inscrire à un «Juri-seours», un organisme d'aide aux juristes alcooliques, afin de subir un traitement.

Me Popovici sera de retour en cour le 26 octobre, date à laquelle son enquête préliminaire est fixée pro forma (elle se déroulera vraisemblablement plus tard).

Me Popovici a été arrêté le 8 octobre. Il est incarcéré depuis cette date. Il est accusé d'avoir menacé sa femme de la tuer et d'avoir été en possession d'une arme à feu dans un dessein dangereux.

# Les enquêteurs n'ont pas encore trouvé l'assassin de Valérie Dalpé, dépecée il y a un an

MARCEL LAROCHE

Même si leurs recherches n'ont pas encore donné les résultats escomptés, les policiers de la CUM envisagent toujours l'hypothèse voulant que le meurtre de Valérie Dalpé soit l'oeuvre d'un seul individu possédant indéniablement des connaissances approfondies dans l'art de la dissection.

Valérie Dalpé est cette jeune étudiante de 13 ans dont le cadavre dépecé à la scie a été découvert il y a exactement un an aujourd'hui dans le dépotoir de la carrière Miron, dans le nord de la métropole.

Cette histoire d'horreur n'aurait probablement jamais été connue de la police si l'opérateur d'un bélier mécanique affairé à pousser des tonnes d'ordures dans la carrière Miron n'avait aperçu par hasard, vers 14 h 30 le jeudi 19 octobre 1989, ce qui lui semblait être une main humaine émergeant d'un sac d'ordures.

Des recherches allaient par la suite permettre aux policiers de retrouver trois autres sacs et boîtes de carton contenant tous les morceaux disséqués de la jeune

femme, à l'exception de la tête et d'une main.

Ce n'est qu'au lendemain de cette macabre découverte que les enquêteurs de la section des homicides de la police de la CUM récupéraient parmi les ordures ménagères les deux membres manquants de cette lugubre bouche.

Les policiers allaient rapidement apprendre qu'une adolescente de 13 ans, Valérie Dalpé, habitant avec sa mère et sa soeur, Place Choquette, dans le quartier Saint-Léonard, avait été rapportée disparue au poste 54 de la CUM, le matin du jeudi 19 octobre.

La description physique de la jeune disparue correspondait en tous points avec le cadavre disséqué en quatre morceaux de l'adolescente retrouvé le jour même dans la carrière Miron.

Après avoir passé au peigne fin pratiquement tout le secteur où l'adolescente avait été vue vivante pour la dernière fois, le mercredi soir 18 octobre 1989, les policiers en sont arrivés à la conclusion que l'adolescente aurait été attirée sans méfiance dans un guet-apens ourdi par une personne habitant le voisinage.

Malgré toutes les recherches menées depuis plusieurs mois dans le secteur de Saint-Léonard, les policiers n'ont pas encore localisé l'endroit précis où la jeune fille aurait été entraînée à l'abattoir, vidée de son sang et disséquée comme un animal.

Les restes humains auraient par la suite été dissimulés dans des sacs en plastique, placés dans des boîtes de carton et jetés aux vidanges pour finalement se retrouver dans un camion d'éboueurs qui les a transportés jusqu'à la carrière Miron.

Des expertises en laboratoire sur le cadavre de la jeune dépecée ont démontré hors de tout doute que l'assassin a utilisé un objet extrêmement coupant, fort probablement une scie à haute révolution, pour disséquer sa victime en plusieurs morceaux. Aucune

trace d'agression sexuelle n'a été décelée sur le corps de l'adolescente.

D'autres expertises ont aussi révélé que le meurtrier avait de toute évidence employé une méthode de travail démontrant ses connaissances professionnelles en dissection.

A partir des résultats de ces expertises, les policiers ont déjà visité plusieurs établissements commerciaux de Saint-Léonard, à la recherche de tout indice pouvant les mettre sur la piste du «boucher» de la jeune Valérie Dalpé.

Au cours des derniers mois, les sergents-détectives Paul Therrien et Pierre Grignon, sous la supervision du lieutenant-détective Yvan Gauvreau, de la section des homicides de la police de la CUM, ont vérifié des dizaines d'informations dans l'espoir de pouvoir un jour éclaircir le meurtre gratuit de cette jeune étudiante de 13 ans.

Tout renseignement pouvant aider les enquêteurs à démasquer cet assassin toujours en liberté peut être transmis en toute confidentialité à la section des homicides de la police de la CUM, à 280-2052, ou à l'officier de service, à 280-2777.

# La marina de Longueuil devient un enjeu électoral

PIERRE BELLEMARE

«La Ville de Longueuil a payé une fortune pour acheter de l'eau du Saint-Laurent», déclare l'avocat Pierre Lestage, candidat du Parti civique à un poste de conseiller contre Benoît Danault, un membre de l'équipe du maire sortant, Roger Ferland, en parlant de la nouvelle marina, non loin du parc Marie-Victorin.

«On a fait l'acquisition de vieilles installations — dont les anciens quais qu'on a démolis — qu'on aurait pu obtenir à meilleurs coûts par voie d'expropriation», soutient Me Lestage.

«Où! C'est vrai qu'on a payé cher pour réaliser le projet de la marina», convient le conseiller sortant André Létourneau qui, élu la première fois en 1974, ne sollicite pas de nouveau mandat au sein du Parti municipal de Longueuil.

Il en est toutefois le principal organisateur dans la présente campagne électorale et il a été l'âme dirigeante du PML, tant sous l'administration de l'ex-maire Jacques Finet que parmi l'équipe du maire Ferland, son successeur.

M. Létourneau remplit sa dernière mission politique et il met quiconque au défi de le confondre dans de présumés scandales. «Je n'ai rien à me reprocher, dit-il, et j'ai toujours agi dans les meilleurs intérêts de la ville».

L'aménagement de la marina, qui a remplacé les installations vétustes de Paul McGarr, l'ex-pré-

sident de la marina Ville-Marie, a été effectué au coût de près de quatre millions de dollars et s'inscrit dans le cadre du rajeunissement des berges du Saint-Laurent, comprenant notamment la promenade René-Lévesque.

Le conseiller Létourneau ajoute qu'il était urgent d'en venir à une entente de gré à gré avec M. McGarr, pour que Longueuil puisse avoir droit aux subventions octroyées dans le cadre du projet Archipel.

### 3,9 millions \$

«Nous étions piégés et il fallait agir vite», ajoute M. Létourneau qui, par ailleurs, ne regrette en rien la décision de Longueuil d'avoir mis le paquet pour acquiescer le précieux bail de M. McGarr.

Un rapport de la firme Sodem, signé le 19 mai 1988 par Serge Robillard, ex-conseiller de Longueuil au sein de l'équipe Finet, le confirme: «La marina Ville-Marie possédait un bail de vingt ans se terminant en l'année 2006. Toute autre alternative, autre que la négociation de gré à gré, aurait pu entraîner des délais très importants, sans pour autant garantir des résultats favorables pour la ville, en plus de mettre en danger les diverses subventions».

«Au cours des derniers mois (de la négociation), il est apparu assez clair que les propriétaires de la marina privilégiaient davantage tout règlement financier par rapport à tout octroi de concessions», signale le consultant Robillard, après avoir fait état des

possibilités d'offrir à McGarr l'aménagement de la nouvelle marina.

Des 3,9 millions \$ consentis pour la marina de 150 emplacements — on peut incidemment l'agrandir pour y accueillir 600 bateaux de plaisance — une subvention de 2,5 millions \$ est venue de Québec et une autre de 600 000 \$ a été versée par Ottawa, grâce aux efforts du député fédéral de Longueuil, Nic Leblanc. L'ancien conservateur maintenant membre du Bloc québécois aux Communes.

La participation financière de Longueuil dans l'aménagement de la nouvelle marina, qui fait la

fierté de l'administration Ferland, se situe exactement à 834 000 \$.

Mais l'opposition — le Parti civique — jette les hauts cris, en raison du prix exorbitant que Longueuil a dû verser à Paul McGarr pour racheter son bail le liant depuis 1966 au Conseil des Ports nationaux, et ce jusqu'en l'an 2006.

L'administration Ferland a conclu une entente avec M. McGarr le 9 mai 1988, après un an et demi de négociations, pour finalement s'engager à lui verser 862 066 \$. La proposition se répartit ainsi: 225 000 \$ comptant et vingt versements annuels de

80 000 \$ qui, actualisés au taux de onze p. cent d'intérêt, représentent 637 066 \$.

En somme, l'administration Ferland aura donné à McGarr environ 1,8 million \$ au cours des vingt prochaines années — depuis le paiement initial de 1988 jusqu'au 1er juin 2008 — pour s'approprier le bail du Conseil des Ports nationaux, signé en 1966 par M. McGarr.

Ce qui révolte le plus le Parti civique, «c'est que Longueuil a acquis un vieil équipement. La ville a d'ailleurs tout jeté ça à la poubelle avant d'aménager la marina. Il aurait été préférable de recourir à l'expropriation et d'en-

treprendre, quand même, l'aménagement de la nouvelle marina, moyennant une entente avec Québec pour que les subventions soient versées», maintient Me Lestage.

Enfin, il est d'avis qu'il aurait été relativement facile de faire résilier le bail entre McGarr et la Société des Ports nationaux, puisque l'ex-président de la marina Ville-Marie n'a pas respecté certaines clauses de ce bail qui l'obligeaient, entre autres, à investir 375 000 \$ «le ou avant le 31 mai 1968» et 500 000 \$ «le ou avant le 31 mai 1971», dans le but d'améliorer les installations de la marina.



Selon la proposition des commerçants de l'avenue du Mont-Royal, les demeures et leurs commerces, lorsqu'ils seront «revitalisés» prendront, entre les rues cette allure agréable.

**LIQUIDATION** GALEY & C. BROCARD  
(514) 353-9396  
**DE TABLEAUX**

**REDUCTION JUSQU'À 50%**

SUR 150 TABLEAUX DE PEINTRES CANADIENS

ENTRÉE GRATUITE DIMANCHE 21 OCTOBRE DE 9 H À 17 H

HOTEL HOLIDAY INN LONGUEUIL (SUR ROUTE 132, SORTIE METRO LONGUEUIL)

## Les commerçants de l'avenue Mont-Royal proposent de revitaliser leur artère

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les commerçants de l'avenue du Mont-Royal passent aux actes.

Ils participeront à l'Opération Commerce de la Ville. Ils ont en effet montré hier comment ils entendent utiliser les programmes de subventions municipales pour refaire une beauté à leur importante artère commerciale. Les commerçants, représentés

par leur Société d'initiative et de développement (des artères commerciales), la SIDAC, ont dit hier, sous forme d'exposition et de brochure, comment ils entendent donner à leur avenue un regain de vie.

Le directeur de cette SIDAC, M. Jacques Charbonneau, a présenté, par le moyen de dessins, comment il entend effectuer le grand curetage.

La proposition, nommée «Revitaliser l'avenue du Mont-Royal», a été formulée pour la SIDAC Mont-Royal par MM. Jacques Bénard et Kamal Bitar, respectivement ingénieur et architecte, avec la collaboration du professeur d'architecture Jules Auger, de l'Université de Montréal, et de M. Dinu Bumbu, de la Fondation Heritage-Montréal.

Il s'agit, par des interventions architecturales, la plupart du temps mineures, de refaire décentement et dans un esprit homogène, les façades dégingénées de l'avenue. Plus tard, on proposera l'aménagement de places publiques, de passages piétons et le reste.

Les intervenants ont choisi de faire une proposition exemplaire sur un ensemble d'une trentaine de demeures (des triplex avec leurs commerces au rez-de-chaussée) situées entre les rues Pontiac et Saint-André. La méthode pourra ensuite être utilisée pour le reste des quelque 200 immeubles voisins.

«Quiconque se promène sur l'avenue du Mont-Royal, signalait hier la SIDAC, peut constater que la plupart des édifices anciens sont en mauvais état et ont un besoin pressant (pour conserver la clientèle) de rénovation».

Les interventions proposées consistent à dégager les façades, à réintroduire les corniches, à réparer les ardoises, à harmoniser les couleurs, et le reste.

Le vice-président du comité exécutif de la ville, M. Robert Perreault, a dit hier, lors d'une rencontre de presse, que l'esprit de l'intervention est excellent. Il a dit avoir apprécié la délicatesse et la mesure des modifications proposées.

La SIDAC de l'avenue Mont-Royal, en réalité, répondait à l'offre d'aide municipale présentée en septembre dernier sous forme d'une «opération commerce» pour redonner vie à certaines rues commerciales négligées.

Les commerçants qui le voudront, et qui se seront réunis dans des associations de commerçants, pourront recevoir une aide sous forme de crédits de taxes représentant le tiers du coût d'une rénovation de façade et de remise en état intérieure.

Le président de la SIDAC, M. Gilles Poulin, a dit hier que la plupart des façades de l'avenue pourront être renouvelées pour quelque 15 000 \$ chacune.

Les intéressés pourront voir à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal, jusqu'au 27 octobre, une exposition qui montre la proposition et qui rappelle l'histoire de l'artère. Un document de fort bonne tenue, décrivant l'intervention proposée, est disponible.

# LIQUIDATION DE FOURRURES

## LIQUIDATION DE FOURRURES

### LIQUIDATION DE FOURRURES

#### LIQUIDATION DE FOURRURES

##### LIQUIDATION DE FOURRURES

###### LIQUIDATION DE FOURRURES

###### LIQUIDATION DE FOURRURES

###### LIQUIDATION DE FOURRURES

###### LIQUIDATION DE FOURRURES

# LIQUIDATION DE FOURRURES

## ÉVÈNEMENT UNIQUE DANS LA VIE

### Incluant superbes fourrures provenant de deux fabricants de fourrures en faillite. Notre meilleure liquidation depuis 1959. Qualité incroyable! Confection soignée modèles couturier. Toutes fabriquées au Canada — Prix défiant toute compétition. Venez voir vous-même et comparez! (Pas de T.P.S. encore)

#### 2 JOURS SEULEMENT

AUJOURD'HUI DE MIDI À 21 h.  
DEMAIN SAMEDI DE 10 h À 17 h.

#### UNE SEULE ADRESSE

L'HÔTEL DE LA MONTAGNE  
1430, rue de la Montagne (entre Sainte-Catherine et de Maisonneuve)

#### FOURRURES POUR HOMMES

Les mots nous manquent pour décrire cette collection. Nous pourrions dire sans hésiter que ce sont des manteaux que l'on trouve habituellement dans les plus belles boutiques. Voilà l'occasion rêvée de vous gâter et de faire un bel investissement. Nous avons un beau choix de tailles et de modèles.

- Manteaux de zibeline naturel de Russie, peaux allongées — un seulement (Comparez ailleurs à 75 000\$) 32 500\$
- Manteau d'ocelot naturel un seulement 4 999\$
- Manteau de vison d'élevage du Canada, femelle, peaux allongées 3 299\$
- Manteaux de vison d'élevage du Canada, peaux allongées 2 899\$
- Manteaux de vison d'élevage du Canada 1 299\$
- Manteaux de castor à poils longs. (Teinté) 1 199\$
- Manteaux de coyote 1 299\$
- Manteaux de chat sauvage naturel, peaux allongées 1 499\$
- Manteaux de renard argenté 2 499\$
- Manteaux de rat musqué. (Teinté) 999\$
- Manteaux de renard indigo, renard gris américain et autres 1 999\$
- Vestes de coyote 299\$
- Manteaux de lynx du Canada véritable 5 999\$
- Manteaux trois-quarts de castor. (Teinté) 999\$
- Manteaux trois-quarts de chat sauvage 999\$
- Vestes de castor rasé. (Teinté) 299\$
- Vestes de wallaby australien. (Teinté) 199\$
- Manteaux doublés d'opossum, avec col en fourrure, qui sauront attirer l'attention (importés) 499\$
- Manteaux de vison du Canada 3 299\$
- Manteaux de loutre du Canada 1 999\$
- Manteaux de coyote 1 699\$
- Manteaux de chat sauvage 1 699\$
- Vestes de cuir véritable doublées de vison, renard, castor, chat sauvage 499\$

#### CHAPEAUX DE FOURRURE

Des centaines de chapeaux de fourrure pour hommes et femmes, en vison, castor, renard, chat sauvage, etc.

Le cadeau idéal des Fêtes! à compter de 79\$

- Bandeaux en renard, vison, chat sauvage et autres 49\$ et 29\$
- Boas 39\$
- Boas de renard montés 199\$

# Le Collège LaSalle risque de fermer en raison d'un conflit de travail

MARIE-FRANCE LÉGER

Le réputé Collège LaSalle, un des plus importants établissements privés d'enseignement professionnel au Canada, fermera ses portes au mois de décembre si la direction et le syndicat des enseignants n'arrivent pas à s'entendre d'ici là sur l'application de la sentence arbitrale rendue en août dernier et qui tient lieu de convention collective.

Le conflit porte principalement sur le nombre d'enseignants à temps plein pour les deux prochaines années. Jusqu'à l'arbitrage de l'été dernier, les enseignants du Collège LaSalle étaient considérés comme des chargés de cours. La direction propose d'engager 66 enseignants pour les deux prochaines années alors que le syndicat en demande 131.

Par ailleurs, le président du Groupe Collège LaSalle, M. Jacques Lefebvre, estime que la sentence arbitrale « conduit inéluctablement le Collège vers une impasse financière », c'est-à-dire un déficit de 2 millions. Mais pour la direction, la question financière ne résume pas tout.

« C'est aussi une question de philosophie. En engageant trop d'enseignants à temps plein, le Collège perdra ce qui a toujours fait sa force, c'est-à-dire un lien direct avec l'industrie », a expliqué hier Louise-Marie St-Arnaud, la directrice des communications. La direction croit en effet que les chargés de cours, qui travaillent habituellement à l'extérieur, amènent plus facilement la collaboration des industriels.

La situation globale du Collège avait déjà commencé à se détériorer depuis quelques temps: une grève en 89 et une baisse de 25 p. cent de la clientèle étudiante.

Le Collège LaSalle a proposé au début du mois à ses employés un

projet de survie de cet établissement qui donne des cours de mode, d'hôtellerie, de tourisme et de techniques de bureau à 2760 élèves. La direction avait donné jusqu'à mercredi au syndicat pour se prononcer sur le projet. Ne recevant aucune nouvelle, elle a annoncé la fermeture.

« C'est totalement faux. Le syndicat a donné sa réponse hier soir (mercredi soir) », a répliqué M. Jacques Letendre, conseiller du syndicat des employés et employées Professionnel(les) et de bureau (section 57), affilié à la FTQ. Le syndicat des professeurs doit expliquer aujourd'hui le contenu de sa réponse mais a déjà demandé à la ministre de l'Enseignement supérieur, Lucienne Robillard, d'intervenir.

La direction affirme pour sa part que le syndicat ne s'est prononcé sur le projet de survie mais a plutôt exigé l'ouverture des livres montrant les états fi-

nançiers. « Depuis quatre ans, tout a déjà été montré », a indiqué Mme St-Arnaud.

Le Collège LaSalle, reconnu comme institution privée, est subventionné en majeure partie par le gouvernement. Sur un budget total de 14 millions\$, le ministère de l'Enseignement supérieur verse 11 millions\$. Mme Robillard entend bien se mêler du dossier et s'il y a effectivement fermeture à la fin de la session, elle tentera de relocaliser le personnel et les élèves. « Nous n'avons pas beaucoup de pouvoirs puisque c'est une institution privée mais nous étudions déjà des hypothèses de relocalisation », a affirmé un porte-parole du ministère.

De leur côté, les étudiants s'inquiètent de la tournure des événements. Ils dénoncent la fermeture en insistant sur le fait que le cours de mise en marché intensif n'est offert dans aucun autre collège.

## Il y a moins de conducteurs ivres sur les routes

Presse Canadienne  
OTTAWA

Il y a moins de conducteurs ivres sur les routes canadiennes, indique Statistique Canada.

Le nombre de personnes accusées de conduite avec facultés affaiblies a baissé de 2,2 p. cent en 1989, a annoncé jeudi l'agence gouvernementale.

Il s'agit de la sixième année d'affilée au cours de laquelle on

connait un recul dans le nombre de personnes accusées de conduite en état d'ébriété et c'est aussi l'année où le nombre d'accusations a été le moins élevé depuis qu'on a commencé à compiler des statistiques en ce domaine, en 1974.

Le nombre de personnes accusées d'ivresse au volant d'un véhicule par tranche de 100 000 Canadiens a baissé, passant de 675 au début des années 80 à 450 en 1989.

La seule tache sombre dans les statistiques de 1989, c'est le fait que 181 personnes ont été accusées de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort, le total le plus élevé jamais rapporté.

La Saskatchewan et l'Alberta se sont maintenues en tête des provinces où l'on a compté le plus d'accusations pour conduite avec facultés affaiblies.

Dans chacune de ces deux provinces, des accusations ont été

portées contre 735 personnes par tranche de 100 000 habitants.

Par contre, c'est le Québec qui remporte la palme avec seulement 352 personnes accusées par tranche de 100 000 habitants, suivi de près par l'Ontario avec 396.

Viennent ensuite par ordre décroissant: Terre-Neuve (525), Ile-du-Prince-Edouard (521), Nouvelle-Ecosse (490), Nouveau-Brunswick (466), Manitoba (483) et Colombie-Britannique (443).



C'est en recréant une sorte de bidonville avec tentes et maisons de carton-pâte autour de la Maison de Radio-Canada que les manifestants ont mis un terme à un train de mesures de 37 jours contre la loi 37.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

## Manifestation contre la réforme de l'aide sociale

GEORGE LAMON

Une soixantaine de membres de divers groupes communautaires et de défense du logement opposés à la loi 37, ont manifesté, hier midi, en campant pendant environ une heure sur les terrains de la Société Radio-Canada en vue d'obtenir l'abolition de cette loi de la réforme de l'aide sociale. Selon eux, cette réforme sera « une véritable torture pour les assistés sociaux ».

Même si l'occupation de son territoire était pacifique, la direction de la société Radio-Canada n'a guère prisé cette manifestation et a fait appel à la police. Celle-ci, toutefois, s'est montrée très discrète.

Le Comité de logement Centre-Sud qui mettait ainsi fin à un train de mesures de 37 jours contre la loi 37, avait choisi l'emplacement de la Maison de Radio-Canada pour dresser son minable bidonville en vue de rappeler que sur le même emplacement s'élevaient avant 1963 quelque 778 logements habitables dont les autorités avaient ordonné la démolition pour ériger la tour et ses pavillons. Cette décision avait privé de logement quelque 5000 personnes à faible revenu.

« Une réelle politique de sécurité du revenu, garantissant un niveau de vie décent et de réelles

possibilités d'emploi doit remplacer la loi 37 », a déclaré Caroline Brisebois, porte-parole du Comité logement Centre-Sud. « Sans quoi, tout Montréal deviendra un vaste bidonville. »

Elle a poursuivi en rappelant que le quartier Centre-Sud est aujourd'hui caractérisé par des familles monoparentales où des femmes seules ont à élever des enfants (cette situation correspond à plus de 50 p. cent de la population) et sont victimes du manque de logement abordables. Ce sont elles, encore une fois, qui devront assumer « les frais de la bêtise du gouvernement ».

Cette loi prévoit que les assistés sociaux aptes au travail mais qui ne participent pas à un programme d'emploi du gouvernement seront contraints d'affecter plus de 25 p. cent de leur revenu à leur logement social. Ce qui sera une hausse très importante dans leur cas. Par ailleurs, ceux qui partagent un logement avec un parent ou un ami verront leurs prestations mensuelles réduites de 89\$ (85\$ dans le cas des assistés sociaux qui gardent un pensionnaire).

Aussi le Comité de logement Centre-Sud réclame-t-il le retrait de la loi et, par ricochet, l'abolition des mesures injustes et discriminatoires envers ces assistés sociaux.

## Les mendiants pourront quêter dans le métro

PIERRE GINGRAS

L'hiver sera peut-être un peu plus chaud cette année pour un certain nombre d'itinérants de Montréal.

Adoptée en août dernier, une modification d'un règlement de la STCUM permet aux particuliers, depuis une quinzaine de jours, de solliciter un don ou une aumône dans les corridors du métro, entre les portes d'entrée des stations et l'endroit où les clients acquittent leur passage.

Les mendiants ne doivent pas toutefois nuire au travail des employés de la STCUM et à la circulation des voyageurs.

Selon un porte-parole de la STCUM, cette décision s'inscrit dans le cadre de la Charte québécoise des droits et libertés qui reconnaît la liberté d'expression, la sollicitation étant considérée comme une façon de s'exprimer. La commission de transport voulait ainsi éviter toute poursuite devant les tribunaux. « Nous ne voulions pas être accusés de brimer la liberté d'expression », a

confié le représentant de la STCUM.

Si la sollicitation est dorénavant permise, le flânage reste interdit. On entend par flânage le fait de s'étendre ou de se coucher sur un banc ou encore de gêner ou d'entraver la circulation du public en « s'immobilisant », en « rôdant » ou en « flânant » dans un véhicule, selon les expressions utilisées par la commission. L'application du nouveau règlement fera appel au bon jugement des agents du métro, fait-on valoir.

Ironie du sort, il y a quelques mois, à New York, la commission de transport de la métropole américaine a adopté un règlement interdisant toute forme de sollicitation dans le métro. On voulait ainsi mettre un terme au harcèlement des voyageurs par les mendiants. La décision fut contestée en Cour par des organismes voués à la protection des sans-abris. Un juge de première instance leur donna raison en soulignant que la sollicitation était une forme d'expression.

La décision du magistrat fut cependant très contestée sur la place publique et la commission en a appelé du jugement.

## La rue Mill reste fermée

Il faudra attendre encore une semaine avant que la Voirie municipale décide si elle rouvrira partiellement ou entièrement la rue Mill fermée à la circulation depuis près d'un mois, dans le port de Montréal. À l'hôtel de ville, on estime que le mur lézardé qui est limitrophe présente toujours des risques pour les usagers, et on préfère attendre l'évolution de certains travaux de consolidation et de démolition avant de décider quoi que ce soit. Rap-

pelons que le 22 septembre dernier, une explosion à la minoterie Rozon, située au 835, rue Mill, avait entraîné l'effondrement d'un pan de mur de l'immeuble de quatre étages. On a commencé à démanteler le toit endommagé qui soutient la partie du mur du quatrième étage et à consolider le mur de briques. Hier, des ouvriers cherchaient par quels moyens éliminer les risques, soit en abattant une partie du mur, soit le mur en entier.

# FAITES-EN L'ESSAI

Les critiques sont unanimes !

- Classique indéniable
- Haute performance
- Allure européenne
- Charme inégalé
- Fini remarquable
- Intérieur chaleureux
- Sonorité exceptionnelle
- Coup de foudre assuré

De 14h00 à 18h00  
**RETOUR EXPRESS**

avec  
**GEORGES POTHIER**

et ses collaborateurs  
Hélène Deslauriers - Pierre Rinfret - Denis Niquette

**CFGL 105,7**



COGECO

# Les principaux irritants de la vie à Montréal: la circulation et le stationnement

LOUIS FALARDEAU



Si ce n'était de la circulation et du stationnement, la vie serait belle à Montréal. C'est en tout cas ce que semblent croire les 952 Montréalais qui ont répondu au sondage CROP sur l'administration municipale.

Ce sont en effet les deux seuls secteurs où la situation est considérée comme étant carrément mauvaise par les répondants. Il s'en trouve 71 p. cent qui disent que la situation n'est pas tellement bonne ou est même mauvaise en ce qui a trait au stationnement et 69 p. cent qui donnent

ces réponses à propos de la circulation. Ceux qui jugent la situation très bonne ou plutôt assez bonne représentent 20 p. cent des personnes interrogées, dans le premier cas, et 27 p. cent dans le deuxième.

L'insatisfaction est également

plus forte que la satisfaction dans quatre autres domaines, mais dans des proportions plus modestes. Il s'agit de l'emploi (52 contre 32 p. cent), du coût du logement (53 contre 41 p. cent), de la qualité de l'air (54 contre 43 p. cent), et de l'état et de l'entretien des rues (56 contre 43 p. cent).

Partout ailleurs, le nombre de ceux qui jugent que la situation est bonne dépasse celui de ceux qui pensent le contraire, parfois par de très fortes marges. C'est le cas de la vie culturelle (86 à 6 p. cent), du déneigement des rues (82 à 16 p. cent), des parcs et espaces verts (76 à 20 p. cent) et du transport en commun (73 à 17 p. cent).

tous des secteurs où plus de 70 p. cent des répondants estiment que la situation est très bonne ou assez bonne.

La situation est également jugée bonne en ce qui a trait aux sports et loisirs pour les jeunes (69 p. cent), au service de police (68 p. cent), aux voies cyclables (64 p. cent), à la qualité de l'eau potable (63 p. cent), à la langue d'affichage (62 p. cent) et au bruit (52 p. cent).

Si on compare avec le sondage de 1988, on constate que la satisfaction est plus forte quant au déneigement, à l'affichage et aux pistes cyclables, mais un peu plus faible en ce qui a trait à l'état et à l'entretien des rues.

## Amélioration au chapitre de l'information mais détérioration quant à l'accès à la propriété

Si un tiers des Montréalais trouvent qu'il y a amélioration au chapitre de l'information, de la consultation et de la préparation de l'avenir de leur ville, il s'en trouve autant qui estiment que la situation s'est détériorée depuis quatre ans en ce qui a trait à la possibilité d'accéder à la propriété et aux taxes municipales.

Le sondage CROP nous apprend en effet que 37 p. cent des répondants jugent qu'il y a eu amélioration en ce qui regarde l'information et 31 p. cent pensent la même chose pour ce qui

est de la consultation, deux des priorités de l'administration Doré.

Dans les deux cas, le tiers des personnes interrogées estiment que la situation n'a pas changé, alors que 9 p. cent parlent d'une détérioration de l'information. Onze p. cent pensent la même chose au sujet de la consultation.

Quant à la préparation de l'avenir de Montréal, 35 p. cent répondent qu'il n'y a pas eu de changement, 32 p. cent que la situation s'est améliorée et 11 p. cent, qu'elle s'est détériorée.

C'est au chapitre de la possibilité d'accéder à la propriété que le jugement des Montréalais est le plus sévère: 44 p. cent jugent qu'il y a eu détérioration contre seulement 12 p. cent qui parlent d'amélioration. Vingt-sept pour cent disent que la situation n'a pas changé.

En ce qui a trait aux taxes municipales, il y a autant de répondants (31 p. cent) qui estiment que la situation s'est détériorée qu'il y en a qui ne voient pas de changement. Par contre, seulement 7 p. cent croient que la situation s'est améliorée.

Par ailleurs, les Montréalais n'ont pas d'opinion tranchée sur la question de savoir si depuis quatre ans leur ville s'est développée plus rapidement que les villes de la banlieue. Il s'en trouve quand même un plus grand nombre (32 p. cent) qui disent qu'elle s'est développée moins rapidement qu'il y en a (21 p. cent) qui croient au contraire que le développement a été plus rapide. Un tiers (31 p. cent) répondent qu'elle s'est développée aussi rapidement.

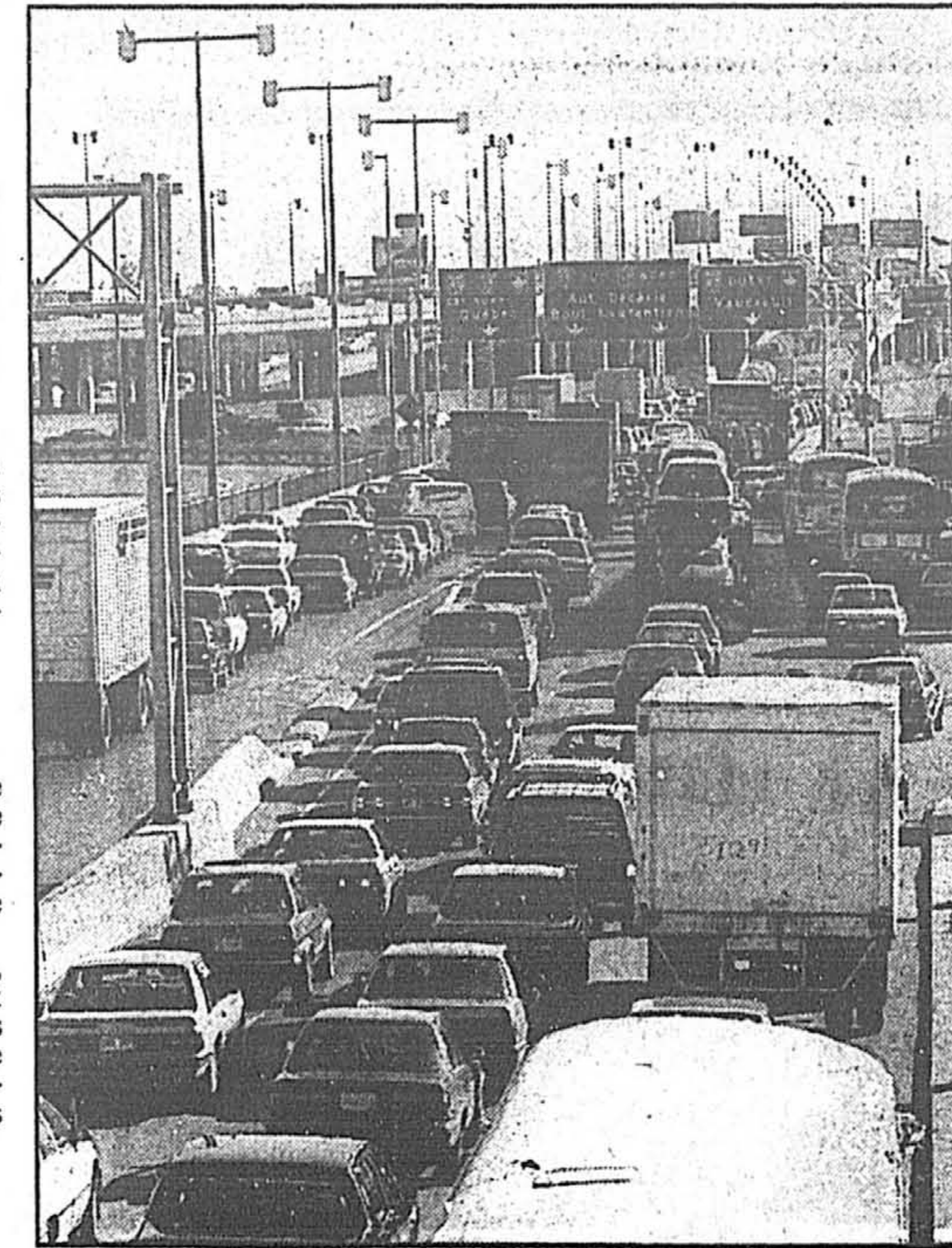
## Les Montréalais connaissent un tout petit peu mieux Accès Montréal

Les Montréalais connaissent un peu mieux qu'il y a deux ans Accès Montréal, le service d'information mis sur pied par l'administration Doré, mais ils sont encore très peu nombreux à l'utiliser ou même à seulement savoir où est situé le bureau le plus proche.

Le sondage CROP nous apprend que près du tiers des répondants (31 p. cent) ont « déjà entendu parler » d'Accès Montréal alors qu'ils n'étaient que 21 p. cent en octobre 1988, peu après la mise sur pied du service.

Mais si 31 p. cent savent que le service existe, seulement 15 p. cent peuvent dire où est situé le bureau le plus proche de leur domicile et seulement 13 p. cent ont déjà communiqué avec ce service. En 1988, ils étaient 9 et 3 p. cent à avoir donné ces réponses.

Ce sont les gens dont le revenu dépasse 40 000 \$ qui sont le plus au courant (48 p. cent) de l'existence de ce service. Les propriétaires (40 p. cent) sont également mieux renseignés que la moyenne.



Circuler et stationner: un affreux paradoxe quotidien.

## La méthodologie du sondage

Les résultats du sondage reposent sur 952 entrevues téléphoniques effectuées du 4 au 10 octobre 1990.

Les répondants ont été choisis aléatoirement à l'aide d'une grille de sélection qui tient compte du nombre d'adultes dans les ménages rejoints, ainsi que de leur sexe et de leur âge. L'échantillon de ménages a été tiré selon la méthode du hasard systématique des listes publiées des abonnés du téléphone de la ville de Montréal.

Le taux de collaboration enregistré lors de ce sondage est de 72 p. cent.

Lors de leur compilation, les ré-

sultats furent pondérés sur la base des statistiques officielles, afin de refléter la distribution de la population adulte de Montréal selon le sexe, l'âge et la langue d'usage des répondants.

D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille est précis à trois points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur tend à augmenter lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

Claude Gauthier  
Vice-président et directeur de la recherche CROP

l'insécurité grandit chez les Montréalais

Par contre, les trois-quarts (77 p. cent) des répondants se sentent en sécurité dans leur quartier, alors que seulement 23 p. cent disent s'y sentir peu ou pas du tout en sécurité. Ce dernier pourcentage est quand même sensiblement plus élevé que celui obtenu il y a deux ans (17 p. cent).

Les niveaux les plus élevés d'insécurité se retrouvent chez les al-

Il n'y a que l'entretien des rues (14 p. cent) et la pollution (11 p. cent) qui ont été mentionnés plus souvent comme étant le principal problème à Montréal. En 88, ces deux sujets avaient été mentionnés par 12 p. cent des répondants. Notons que 10 p. cent ont répondu qu'il n'y avait pas de problèmes et 5 p. cent ont dit qu'ils ne savaient pas.

Les autres problèmes les plus souvent cités sont la circulation et le stationnement (9 p. cent), les problèmes socio-économiques (8 p. cent) et le chômage (5 p. cent).

Notons que ces deux derniers secteurs n'étaient mentionnés que par 4 et 1 p. cent des personnes interrogées en 88, avant qu'on parle de récession! Le logement est aussi mentionné par 5 p. cent des répondants.

Signalons enfin que le transport en commun, qui était le principal problème pour 10 p. cent des répondants en 88, ne l'est plus que pour 3 p. cent cette année. Rappelons que le sondage a été réalisé avant qu'il soit question d'une grève des employés d'entretien de la STCUM.

## LES PROBLÈMES

« Quel est, selon vous, le problème le plus important à Montréal en ce moment, celui qui vous préoccupe le plus ? »

	Oct. 90 %	Oct. 88 %
Rues (entretien, travaux)	14	12
Pollution, environnement	11	12
Crime, violence, sécurité	10	4
Stationnement, circulation	9	11
Problèmes socio-économiques	8	4
Logement	5	4
Chômage	5	1
Taxes municipales	4	5
Transport en commun	3	10
Administration municipale	3	3
Aménagement urbain	3	2
Autres	10	17
Aucun problème — Ne savent pas	15	15

## LA SITUATION

Diriez-vous que la situation à Montréal est très bonne, assez bonne, pas tellement bonne ou mauvaise en ce qui concerne...

	Très bonne ou assez bonne %	Pas bonne ou mauvaise %	NSP/ PdR
la vie culturelle (spectacles, concerts, expositions, etc.)	86	6	7
le déneigement des rues en hiver	82	16	2
les parcs et espaces verts	76	20	4
le service de transport en commun	73	17	10
les sports et loisirs pour les jeunes	69	20	20
le service de police	68	22	9
les pistes cyclables	64	18	18
la qualité de l'eau potable	63	33	4
la langue d'affichage à Montréal	62	32	6
le bruit	52	46	2
l'état et l'entretien des rues	43	56	1
la qualité de l'air	43	54	3
le coût du logement	41	53	6
la situation de l'emploi	32	52	16
la circulation automobile	27	69	3
le stationnement	20	71	9

## DEPUIS 4 ANS

Croyez-vous que depuis 4 ans, soit depuis le changement d'administration municipale, la situation s'est améliorée, qu'elle s'est détériorée ou qu'elle n'a pas tellement changé en ce qui concerne les points suivants:

	Améliorée %	Détériorée %	Pas de changement %	NSP/ PdR
L'information fournie à la population par l'administration municipale	37	9	36	18
La façon dont l'administration municipale prépare l'avenir de Montréal	32	11	35	22
La consultation de la population par l'administration municipale	31	11	33	24
La qualité de vie à Montréal	24	28	43	5
La possibilité d'accéder à la propriété à Montréal	12	44	27	16
Les dépenses municipales	12	20	33	35
Les taxes municipales	7	31	31	31

## SÉCURITÉ

Dans le quartier où vous habitez ou dans le métro vous sentez-vous en sécurité?

	Quartier %	Métro %
Très	24	11
Assez	53	35
Peu	17	22
Pas du tout	6	13
Pas de réponse	0	19

10,000,000 \$ (Approximatif)

LOTTO TIRAGE 649 SAMEDI

Ça change pas le monde. Sauf que...



# La députée Lise Bourgault propose un plan d'action à Kanesatake

**HUGUETTE YOUNG**  
Presse Canadienne  
OTTAWA

La députée conservatrice d'Argenteuil-Papineau, Mme Lise Bourgault, a proposé un plan d'action pour dénouer l'impasse au sein de la communauté Mohawk de Kanesatake.

A l'issue d'une réunion mercredi avec six mères de clan de Kane-

satake, Mme Bourgault a préconisé la mise sur pied d'un processus pour trancher une fois pour toutes qui sont les porte-parole légitimes de la communauté.

«C'est une dernière tentative pour régler ce problème», a expliqué Mme Bourgault, qui soutient que la communauté est profondément divisée quant au mode de sélection des chefs.

Selon elle, la meilleure façon de régler cette question est de te-

nir un référendum dans les plus brefs délais.

Il n'est pas du tout certain que cette idée fasse l'unanimité, toutefois. Le gouvernement fédéral avait déjà avancé cette idée en 1988 mais un groupe de traditionalistes avait demandé à la Cour fédérale de bloquer cette initiative. La cause sera entendue le 14 janvier, selon toute vraisemblance, à Montréal, mais Mme Bourgault s'impatiente.

«On n'a pas le temps, dit-elle. La situation est trop explosive à Kanesatake pour attendre.»

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien Tom Siddon a laissé entendre cette semaine au cours d'une réunion avec les diverses factions qu'il était très difficile d'entamer des négociations sérieuses sur le transfert des terrains fédéraux à Kanesatake avant que la commu-

nauté ne se rallie autour de porte-parole représentatifs.

De sa propre initiative, Mme Bourgault a proposé hier que le gouvernement fédéral tienne un référendum pour décider du mode d'élection et qu'il affirme officiellement le droit de propriété des Mohawks de Kanesatake sur les terrains acquis par le gouvernement fédéral au cours de la crise. En outre, le gouvernement fédéral devrait nommer un administrateur fédéral pour gérer les affaires du conseil de bande pendant une période de trois mois.

Il y a deux groupes principaux qui s'opposent à Kanesatake, c'est-à-dire les traditionalistes regroupés autour du chef actuel George Martin et des mères de clan, et les réformistes, regroupés autour du porte-parole de l'équipe de négociations de Kanesatake, Jerry Peltier.

Pour Mme Bourgault, cette période de trois mois constituerait un moment historique pour permettre à ces deux groupes de faire la promotion du mode d'élection des chefs qu'ils préconisent. A l'heure actuelle, la communauté est tiraillée entre le système de clans traditionnel où les mères de clan choisissent les chefs et un mode d'élection par suffrage universel, tel que préconisé par le bloc des réformistes.

Cette question des terres est au coeur du litige qui a opposé les Mohawks à la municipalité d'Oka cet été. Les Mohawks ont fait valoir que le projet d'expansion du terrain de golf d'Oka empiétait sur les terres qu'ils revendiquent. Le gouvernement fédéral avait par la suite acheté ces terres en promettant de les remettre à la communauté de Kanesatake dans les plus brefs délais.

## ECONOMISEZ DE 40 À 50%

**PORTES ET FENÊTRES**

**ARMOIRES DE CUISINE**



**NOUS SOMMES MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE**  
de 11 à 16 h.

**ESTIMATION GRATUITE**

**VISITEZ LA PLUS BELLE SALLE DE MONTRE DU QUÉBEC**

**OUVERT 7 JOURS**

**ACHÉTEZ-LES DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER PAYEZ LE PRIX DU CONTRACTEUR**

**VISITEZ LA PLUS BELLE SALLE DE MONTRE DU QUÉBEC**

**OUVERT LE SAMEDI**  
DE 10 à 16 h.

**Hi-Tech**

**MEMBRE DE L'A.P.C.H.Q.**

**POUR UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE**

**640-7070**

**L'EXTÉRIEUR**  
1-800-361-4565

**BARANTIE 5 ANS**

**HEURES D'OUVERTURE**  
LUN. MAR. ET MER. 9 à 17 h  
JEU. VEN. 9 à 20 h  
SAM. 10 à 16 h.

**12301, boul. Métropolitain Est**  
Pointe-aux-Trembles



La députée conservatrice Lyse Bourgault

## TAPIS D'ORIENT LUXUEUX POUR MOINS CHER

Tout le monde peut prétendre offrir des tapis de qualité à bas prix, mais Raymond & Heller Ltée s'engage formellement à offrir en plus les meilleurs prix.

Raymond & Heller Ltée, importateur/grossiste de tapis d'Orient le plus ancien et le plus respecté au Canada, vous offre la chance de choisir parmi la collection la plus importante et la plus variée qui soit. Une collection de trésors provenant d'Afghanistan, de Chine, de l'Inde, de l'Iran, du Maroc, du Népal et du Pakistan. Chaque tapis est offert à un prix légèrement supérieur au prix de gros.

Comparez les prix de nos tapis de qualité supérieure, aux motifs et coloris actuels, aux prix de détail typiques (indiqués entre parenthèses)

	9' x 12'	8 1/2' x 11 1/2'	6' x 9'
Chinois super	1 599\$	1 449\$	799\$
90 lignes 5/8	(1 999\$ à 2 299\$)	(1 899\$ à 2 099\$)	(999\$ à 1 149\$)
Chinois super	1 299\$	1 199\$	699\$
80 lignes 5/8	(1 599\$ à 1 699\$)	(1 499\$ à 1 599\$)	(799\$ à 899\$)
Indien Gullistan, 5 plis	1 099\$ (1 499\$ à 1 599\$)		
Indien Maleb, 5 plis	999\$ (1 299\$ à 1 399\$)		
Indien Shami, 4 plis	899\$ (1 249\$ à 1 349\$) 499\$ (649\$ à 699\$)		

**OFFRE SPÉCIALE D'OUVERTURE**

Liquidation de tapis d'Orient faits main, à des aussi bas prix ou éventuellement plus bas que des tapis faits à la machine. Quantités limitées.

**TAPIS INDIENS - qualité MALEB / SHAMI / GULLISTAN**

9' x 12' (dimensions approximatives) - 699\$ 8' x 10' ou 7 1/2' x 9 1/2' - 499\$ Ovale 2 1/2' x 4 1/2' - 99\$

### SERVICES OFFERTS


**NETTOYAGE** Système de nettoyage exclusif partiellement exécuté à la main, seulement 37¢ du pi car. (frais minimum de 15\$) quand vous apportez et venez rechercher vous-même votre tapis. Frais additionnels pour cueillette et livraison, sur l'île de Montréal de 40¢ le pi car. (frais minimum de 85\$ avec nettoyage). Appelez-nous pour les prix.

**RÉPARATIONS** Les réparations sont effectuées par le spécialiste canadien Tavit Everlekian.

**SOUS-TAPIS** Caoutchouc gautré, à couper selon dimensions, 65¢ le pi car.

**LIVRAISON** À charger directement dans votre voiture ou livraison moyennant 25\$.

**CONDITIONS DE PAIEMENT** Payez par Visa ou profitez de notre rabais de lancement 3% lorsque vous payez par chèque visé, mandat ou comptant.



**OUVERTURE OFFICIELLE MERCREDI 10 OCTOBRE**

Heures d'ouverture de l'entropôt  
Nettoyage, etc.: Lundi - vendredi 8 h 30 - 17 h  
Vente de tapis: Lundi - jeudi 8 h 30 - 17 h  
Vendredi 8 h 30 - 21 h  
Samedi 10 h - 17 h

**COMPAREZ NOS PRIX ET NOTRE VASTE CHOIX AVANT D'ACHETER**

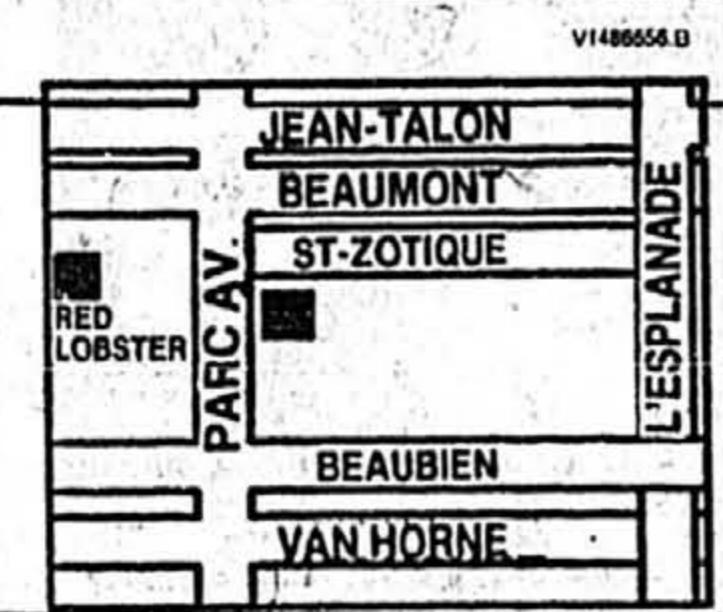
## RAYMOND & HELLER LTÉE

fondée en 1929

6681, avenue du Parc  
Montréal

271-7750

**CE QUE NOUS AVONS DE PLUS PRÉCIEUX, C'EST NOTRE RENOM**



### EN BREF

**FORCENÉ MAÎTRISÉ**

Des policiers de la CUM ont dû intervenir en force, tôt hier matin, pour maîtriser un individu qui s'était barricadé dans son appartement en compagnie de deux jeunes femmes, menaçant à tout moment de blesser ses otages à coups de couteau. L'homme qui s'était tout d'abord livré à des voies de fait sur ses deux victimes, dans un logis de la rue Vézina, près de Saint-Patrick, à LaSalle, était apparemment sous l'effet de médicaments lorsqu'il s'est emparé de plusieurs couteaux de cuisine. Devant la tournure des événements, les deux jeunes femmes ont réussi à quitter les lieux en vitesse, vers 5 h 20 hier matin, pour alerter les policiers du poste 21 de la CUM. Refusant de rendre les armes, l'homme a finalement été maîtrisé par les policiers de la section technique qui ont utilisé un fusil spécialement adapté pour tirer des projectiles en plastique. Blessé légèrement par le tir des policiers, l'individu dont l'identité n'a pas été dévoilée a dû être traîné à l'hôpital Royal Victoria.

**INCENDIE CRIMINEL**

Un incendie d'origine criminelle a partiellement détruit, tôt hier matin, un établissement de la chaîne de restaurants Mike sous-marin faisant partie d'un mini-centre commercial du nord-ouest de Montréal. Les flammes ont pris naissance un peu après 3 h à l'intérieur du restaurant minute situé au 53, rue Brunswick, près de l'intersection du boulevard des Sources, à Dollard-des-Ormeaux. Les premiers pompiers accourus sur les lieux du sinistre ont découvert dans le restaurant deux bidons d'essence ayant de toute évidence servi à alimenter les flammes. Le travail acharné des pompiers a cependant permis de restreindre les dégâts au restaurant, les quatre autres établissements commerciaux n'ayant subi que des dommages causés par l'eau et la fumée. Une enquête a été instituée par le sergent-détective Paul Laviolette, de la section des incendies criminels de la police de la CUM.

**TOURISTES CANADIENS BLESSÉS AU PORTUGAL**

Trente touristes canadiens ont été blessés, dont cinq grièvement, dans un accident de la route survenu mercredi dans le centre du Portugal, lorsque l'autocar qui les transportait s'est renversé, a-t-on appris hier de source hospitalière. L'accident s'est produit lorsque l'autocar, qui transportait 43 passagers, a voulu éviter une voiture. Le conducteur de l'autocar a alors perdu la maîtrise du véhicule en raison du mauvais état de la chaussée. Les cinq blessés graves font partie d'un groupe de personnes âgées, résidant en Ontario, qui effectuait un circuit touristique incluant le sanctuaire de Fatima.

**EMBOUTEILLAGES SUR L'AUTOROUTE 13**

Un accident impliquant un autobus et une camionnette a causé d'importants embouteillages sur l'autoroute 13 en direction nord pendant une heure et demie, hier, à l'heure de pointe, à la limite de Saint-Laurent et de Pierrefonds. Les deux passagers de la camionnette ont été légèrement blessés lors de cet accident qui est survenu vers 17 h, entre les boulevards Henri-Bourassa et Gouin. La camionnette a heurté l'arrière de l'autobus qui ne transportait pas de passagers. Pendant que les remorqueuses tentaient d'enlever les deux véhicules qui obstruaient deux voies sur trois, les voies d'accès de la route Transcanadienne (A 40) à la 13 nord ont été fermées à la circulation, créant de nouveaux ralentissements. Sur l'autoroute 13, on signalait alors un bouchon de plusieurs kilomètres. La circulation a pu reprendre normalement vers 19 h 30.

### RÉSULTATS

Loto-Québec

**Tirage du 90-10-17**

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	5 021 421,40\$
5/6+	4	240 087,40\$
5/6	257	2 857,50\$
4/6	16 055	87,90\$
3/6	316 741	10,00\$

9 13 14 33 39 40

Ventes totales: 19 592 280,00\$

No complémentaire: 8

**PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 10 000 000,00\$**

Prochain tirage: 90-10-20

**Tirage du 90-10-17**

	NUMÉROS	LOTS
Extra	915917	100 000 \$
	15917	1 000 \$
	5917	250 \$
	917	50 \$
	17	10 \$
	7	2 \$

**T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# BRICO

## CENTRE

LE SUPERMARCHÉ DE LA DÉCORÉNOVATION

LE MOIS DE LA

# DECORÉNOVATION



**FIBERGLAS CANADA**  
CHANDAIL\* DE HOCKEY DE LA «LNH»  
GRATUIT A L'ACHAT DE 15 PAQUETS ET PLUS D'ISOLANT ROSE «FIBERGLAS»  
\* d'une valeur de 49.95 (voir détails en magasin)

## RÉNOVATION

PANNEAUX VICPLY Inc.



PANNEAU DE MÉLAMINE 4' x 8'

- fini ultra luisant des 2 côtés
- granite blanc, granite noir ou marbré vert

rég.: 59.99

# 49.99

CÉRAMIQUE MURALE 6" x 6" «RAMCA»

- uni ou à motif
- fond blanc marbré gris, amande ou rose

rég.: 1.69

# 1.29

pi ca.

CÉRAMIQUE À PLANCHER 8" x 8" «RAMCA»

- fini marbré
- rose ou gris

rég.: 1.99

# 1.49

pi ca.

SERRURE À LEVIER «WEISER»

- modèles LA101K, LA331K ou LA531DLTK
- finition luisant et blanc

Passage rég.: 34.99

# 26.99

Privée rég.: 40.99

# 29.99

Entrée rég.: 58.99

# 44.99

SERRURE À PÈNE DORMANT «WEISER»

- modèle D 9371-1
- double cylindre
- fini chrome satin

rég.: 51.49

# 38.99

SERRURE À PÈNE DORMANT «WEISER»

- modèle D 9471-1
- 1 cylindre et taquet
- fini chrome satin

rég.: 37.19

# 27.99

CLENCHE D'ENTRÉE «WEISER»

- modèle A4471-1 FT
- fini lailon luisant et lailon broisé
- avec pêne dormant de sécurité

rég.: 151.99

# 129.99

**SICO**  
CROWN DIAMOND  
PEINTURE «SICO»

• apprêt-scelleur/couche de fond au latex blanc (165-125)  
• d'intérieur

765044  
**23.99**  
4 L

PEINTURE «CROWN DIAMOND»

• émail fini perlé à l'alkyde blanc (01-609)  
• d'intérieur

765544  
**27.88**  
4 L

ROULEAU DOUBLE DE PAPIER PEINT «DECORLUX»

• imitation tulle  
• choix de couleurs et de modèles

358981  
prix suggéré: 37.98  
**19.99**

PREMDOR®  
PORTE FRANÇAISE D'INTÉRIEUR EN PIN CLAIR

• 30" ou 32"  
• modèle à 15 vitres claires  
• 1 3/8" d'épaisseur x 90" hauteur  
• clair de noceau  
• prête à teindre ou peindre (120 par succursale seulement)

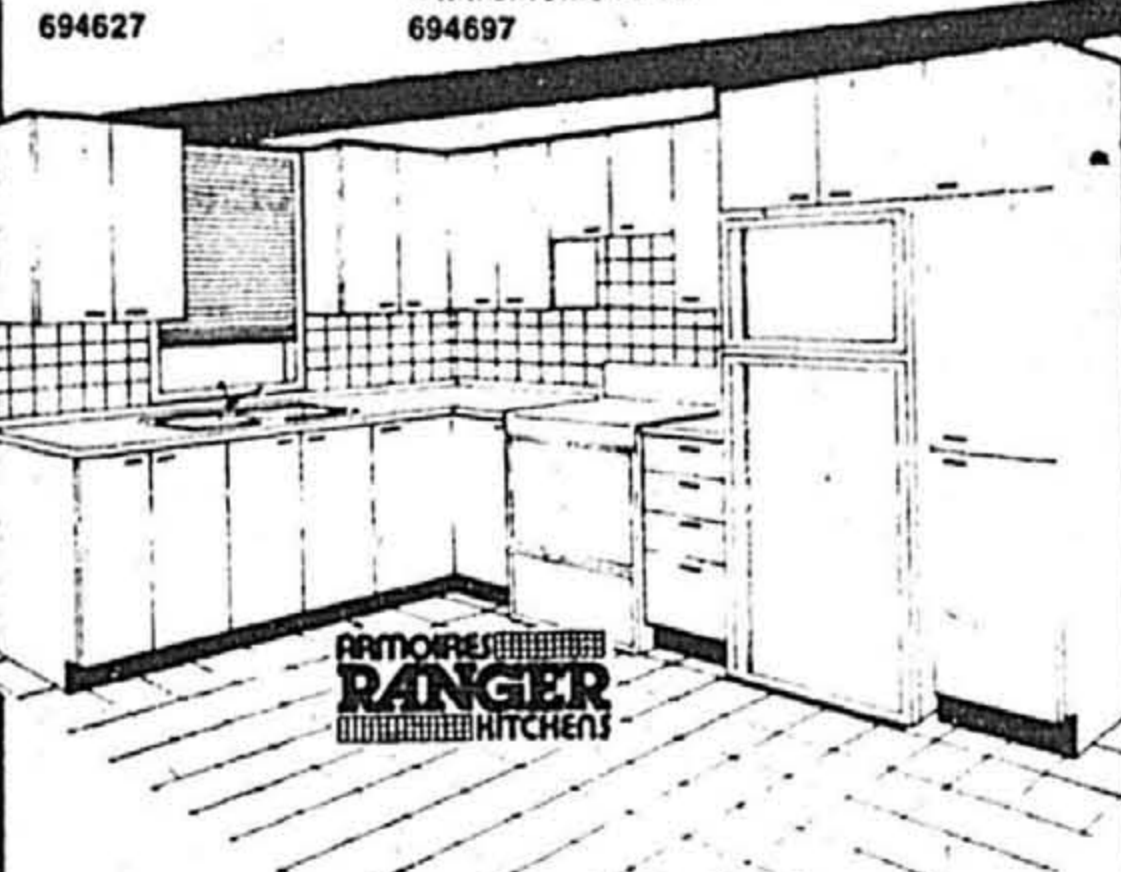
AU CHOIX:  
30" rég.: 169.99  
32" rég.: 174.99

# \$98

DECORLUX PANNEAUX VICPLY Inc. SICO FIBERGLAS CANADA

DÉMONSTRATIONS:

	Jeu 18 octobre 18h à 21h	Vendredi 19 octobre 18h à 21h	Samedi 20 octobre 10h à 16h
SICO	TOUTES LES SUCCURSALES BRICO	TOUTES LES SUCCURSALES BRICO	TOUTES LES SUCCURSALES BRICO
FIBERGLAS	LONGUEUIL ET LAVAL	LONGUEUIL ET LAVAL	LONGUEUIL ET LAVAL
DECORLUX	TOUTES LES SUCCURSALES SAUF CELLE DE WAVERLY	TOUTES LES SUCCURSALES SAUF CELLE DE WAVERLY	TOUTES LES SUCCURSALES SAUF CELLE DE WAVERLY
RANGER	ANJOU	LAVAL	LASALLE
RAMCA	MTL-NORD ET BROSSARD	MTL-NORD ET BROSSARD	WAVERLY ET LONGUEUIL
WEISER	ANJOU ET LAVAL	WAVERLY ET LAVAL	BROSSARD ET KIDKLAND
VICPLY	WAVERLY	ANJOU	MTL-NORD



LES CUISINES «RANGER»  
Jusqu'à 10 ans de garantie.  
Estimation gratuite.  
Service de «dessinateur-cuisiniste».  
Installation disponible par nos spécialistes.

Prix en vigueur jusqu'au 3 novembre 1990.

- MONTRÉAL-NORD**  
7200, boul. des Roseaux (ad. aux Galeries d'Anjou)  
353-8861
- ANJOU**  
7200, boul. des Roseaux (ad. aux Galeries d'Anjou)  
353-8861
- LAVAL**  
7240, rue Waverly (coin Jean-Talon)  
688-8320
- MONTRÉAL**  
7240, rue Waverly (coin Jean-Talon)  
270-2110

- LONGUEUIL**  
2685, ch. Chambly (coin Jacques-Cartier)  
468-4434
- LASALLE**  
2199, rue Lapierre (coin Newman)  
366-3992
- BROSSARD**  
7400, boul. Taschereau (Place Portobello)  
672-0722
- KIRKLAND**  
3180, boul. St-Charles (face à Woolco)  
694-1173

## L'avocat du cégep du Vieux-Montréal entend mettre en doute la crédibilité syndicale

■ À la troisième journée d'audience du Tribunal du travail, hier, l'avocat du cégep du Vieux-Montréal, René Paquette, a annoncé qu'il entendait mettre en doute la crédibilité du collectif intersyndical qui est à l'origine du débat sur la qualité de l'air dans cet établissement.

Il entend aussi ébranler les études scientifiques que ce collectif a commandées et mettre en relief les noms des 54 personnes qui auraient été incommodées au cours des dernières années par la qualité de l'air. On ne trouve que quatre plaintes faites à la CSST.

Ces audiences, qui se poursuivront en décembre puis février prochain, prennent du relief alors qu'un lobby important des Groupes de santé et sécurité au travail entend faire reconnaître les «maux de l'air» observés sur les lieux de travail comme une catégorie de maladies professionnelles que la CSST devrait admettre comme telles. L'issue du «procès de la qualité de l'air au

Vieux» est d'autant plus suivie qu'un problème semblable a été décelé au centre des sciences médicales de l'Université McGill où une enquête en cours est chargée d'examiner la qualité des systèmes d'évacuation de l'air.

Enfin, pendant que le juge Lise Langlois siègeait hier après-midi dans les locaux du Tribunal du Travail, rue Crémazie, des employés recevaient de nouvelles conduites de ventilation dont l'installation devrait améliorer éventuellement la qualité de l'air dans cet immeuble du gouvernement.

Si elle a accepté au cours des deux premiers jours d'audiences d'entendre un rappel historique des différents éléments entourant la qualité de l'air au cégep du Vieux-Montréal, le juge Langlois a surtout tenu à scruter ce qui s'est passé au cours des deux dernières années et ce qui a mené les syndicats à porter plainte contre la direction de l'établissement.

Ce faisant, la Cour se privait d'une information de base sur la mauvaise qualité de l'air du cégep telle que décrite en 1976 par celui qui en était le directeur intérimaire à l'époque, Paul Inchauspé, maintenant directeur du cégep Ahuntsic. Celui-ci avait alors avisé son directeur des services administratifs, Robert N. Cloutier, que des directeurs et directeurs-

adjoints avaient porté à sa connaissance «des plaintes nombreuses émises par des employés concernant certains maux physiques dont ils constataient les effets: laryngite, sinusite, pharyngite, trouble de la vue, assèchement des muqueuses».

## Vandalisme électoral à Saint-Léonard

■ Des malfaiteurs ont commis des gestes de vandalisme à l'endroit du parti politique du maire Raymond Renaud, le Ralliement de Saint-Léonard.

Au cours de la nuit, ils ont répandu de l'essence devant le local du comité. Des pancartes ont été brûlées, à l'angle des rues Couture et Lionel Groulx. Une dizaine de banderoles ont été déchirées.

Le maire Renaud et le conseiller Basilio Giordano, du district Coubertin, ont déposé une plainte et ont demandé à la police de la CUM d'instituer une enquête.

Selon M. Renaud, des pressions ont aussi été exercées auprès de résidents pour qu'ils enlèvent de leurs balcons des affiches en faveur de l'équipe du maire. Certains ont reçu des appels anonymes.

Le maire prie les électeurs de ne pas se laisser intimider par des individus qui agissent à l'encontre des règles démocratiques.

**ENTREPOSAGE**

INTÉRIEUR ou EXTÉRIEUR

- BATEAUX • MOTEURS
- ROULOTTES • AUTOS • ETC.

PRIX IMBATTABLES

**pigeon** inc.

6767 EST, HENRI-BOURASSA  
TÉL.: 325-1010

**TIMKEN**

CLUB GBS GENERAL BEARING SERVICE

Montréal 637-7423  
St-Laurent 744-2121

Laval 689-6330  
Longueuil 679-2550

Saint-Léonard 326-0471  
Mir-Est 264-6030

## L'ALLURE BOUDRIAS

Pour lui, notre collection de vestons sport et blazers à compter de:

# 299\$

Modèle illustré, avec empiècement de cuir aux coudes et sous le col: 299\$

Pour elle, notre collection européenne de jupes, blazers et autres coordonnés...

## ARMAND BOUDRIAS

6818, St-Hubert, 273-2851 Promenades St-Bruno Place Bonaventure Place Québec Galeries de la Capitale American Express et autres cartes de crédit bienvenues.

# AVIS AUX ANNONCEURS

# 87,80%\*

**DE LA POPULATION CONSIDÈRE,  
À DIVERS DEGRÉS,  
QUE LA PUBLICITÉ PRÉSENTÉE  
À LA TÉLÉVISION A UNE INFLUENCE  
SUR LA CULTURE QUÉBÉCOISE.**

\*Résultat d'un sondage effectué en septembre 1990 par Léger & Léger

✓ **C'EST UN FAIT:**

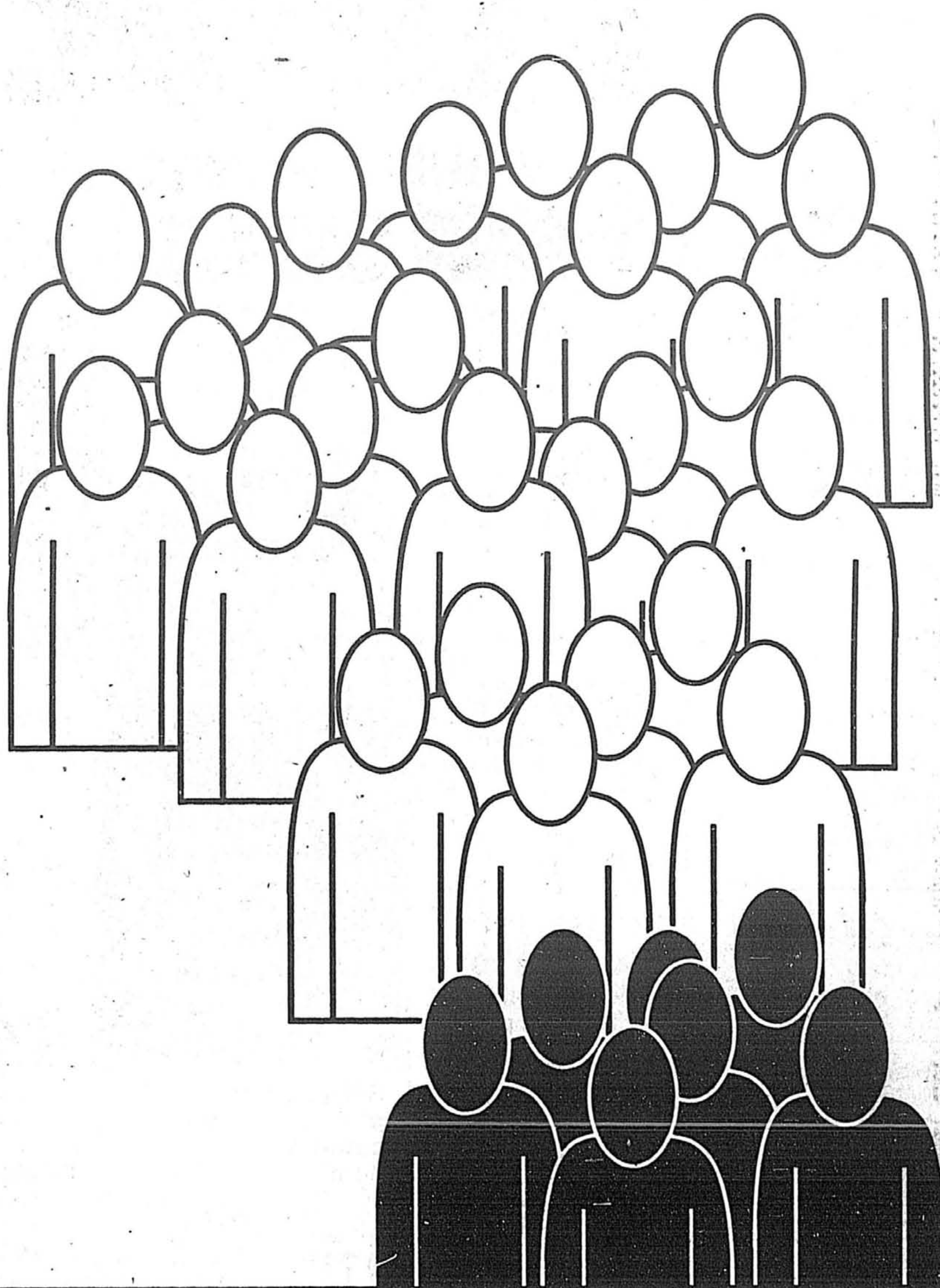
la publicité est une industrie culturelle qui véhicule une vision de la société de même que des valeurs qui doivent nous refléter en tant que québécois francophones;

✓ **C'EST UN FAIT:**

la publicité destinée à la société québécoise doit être pensée, conçue, réalisée et interprétée par des professionnels(les) d'ici;

✓ **C'EST UN FAIT:**

des millions de Québécois appuient pleinement l'Union des Artistes et ses 5 000 professionnels(les) des arts et de la communication dans sa lutte au secteur des annonces publicitaires contre les Producteurs conjoints (l'Institut canadien de la publicité, l'Association canadienne des annonceurs et l'Association des agences de publicité du Québec).



Voilà pourquoi les organismes suivants s'engagent à informer tous leurs membres et affiliés du nom des annonceurs qui, en appuyant les Producteurs conjoints, s'attaquent à l'intégrité de nos professions d'artistes-interprètes:

Association nationale des téléspectateurs (1 200 membres)  
Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) (110 000 membres)  
Centrale des syndicats Démocratiques (CSD) (58 000 membres)  
Confédération des syndicats nationaux (CSN) (250 000 membres)  
Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) (41 000 membres)  
Fédération internationale des acteurs (FIA) (200 000 membres)  
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) (450 000 membres)  
Guilde des musiciens (4 000 membres)

Mouvement national des Québécois et Québécoises (MNQ) (146 000 membres)  
Société des auteurs, chercheurs, documentalistes et compositeurs (SARDEC) (530 membres)  
Société St-Jean Baptiste de Montréal (SSJBM) (19 000 membres)  
Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ) (700 membres)  
Union des producteurs agricoles (UPA) (41 792 membres)  
et tous les membres du Mouvement Québec Français (MQF)



Le conflit déclenché par les agences de publicité et leurs clients-annonceurs est une manifestation intolérable de mépris pour notre culture. Pourtant, c'est l'argent dépensé par les Québécois qui sert à financer la publicité au Québec!

Union des Artistes (UA)

# Quatre ans de prison pour avoir provoqué un incendie dans un dépotoir de pneus

■ André Lebeau, 52 ans, a été condamné, hier, à quatre ans de prison pour avoir allumé un incendie, le 24 avril dernier, un incendie dans le dépotoir de pneus de Sainte-Anne-des-Plaines.

Dans sa décision, le juge Bruno Cyr, de la Cour du Québec, mentionne que Lebeau est un asocial et qu'il a agi par vengeance. Il a fait aussi état que Lebeau avait un passé judiciaire.

Dans ses représentations sur sentence, le représentant du ministère public, Me Gilles Lahaie, n'avait pas demandé de maximum, mais suggéré une peine de pénitencier, soit deux ans ou plus. Il a toutefois souligné que le méfait dont l'accusé s'était retenu

coupable était grave et qu'il méritait une sentence en conséquence. Il a aussi rappelé que n'eût été de l'intervention rapide du chef de pompiers, les dommages auraient été beaucoup plus considérables.

Un pauvre hère, Lebeau a été arrêté moins de 24 heures après cet incendie qui avait détruit 500 000 pneus. Il demeurait dans une roulotte qui n'avait pas d'eau courante. Lorsqu'il avait été arrêté, Lebeau ne s'était pas lavé depuis une éternité.

L'avocat de Lebeau, Me Yves Marchand, n'a pas commenté la décision du juge Cyr. Il avait suggéré une peine de 15 mois.

André Lebeau était passible de 10 ans d'emprisonnement.

# Le vent provoque plusieurs pannes

PATRICK GRANDJEAN

■ Les violentes rafales d'hier ont causé une multitude de pannes d'électricité sur la Rive-Sud. Par ailleurs, les pompiers de Verdun ont dû sauver un homme dont le bateau soulevé par de fortes vagues, a coulé dans le Saint-Laurent, près du pont Champlain, à deux cents mètres des bords de l'île des Soeurs.

M. Alain Brisebois, 29 ans, était parti en chaloupe à moteur sur le fleuve, vers 16 h 30, pour ramener à terre trois de ses collègues de la Société Can-Dive qui travaillaient hier à la réfection des piliers du pont Champlain.

La courte traversée de l'île des Soeurs à la barge amarrée à un pilier du pont a été houleuse, en raison du vent qui a soufflé hier à une vitesse de 90

km/h par moments, sur la Rive-Sud.

Une vague a rempli d'eau le bateau de six mètres et Alain Brisebois a alors réussi à se réfugier sur un îlot proche, situé à cent mètres en aval du pont, alors que le bateau, emporté par le courant, coulait un peu plus loin.

L'homme a attendu, impuissant, pendant plus d'une heure sur un banc de sable de trois mètres sur deux. Pendant ce temps-là, Stéphane Bédard, 26 ans, Robert Pelletier, 34 ans et Christian Samuel, 30 ans, attendaient que l'on vienne les tirer de là, vêtus de leur tenue de plongée. Ils injectent du béton à la base des piliers du pont Champlain depuis le mois de juillet.

Vers 18 heures, Alain Brisebois, fatigué mais indemne, ainsi que ses collègues, ont pu retrouver la terre ferme.

Le vent, qui a arraché des branches d'arbres et deux poteaux d'électricité, a également été à l'origine des nombreuses pannes qui ont privé de courant quelque 10 000 abonnés de la Rive-Sud pendant plusieurs heures, hier après-midi.

Sur l'île de Montréal, 800 abonnés de Parc-Extension et 200 de Kirkland ont été privés d'électricité à partir de 19 h 15. La chute de branches sur les fils électriques sont à l'origine de ces pannes qui devaient être rétablies à 21 h. Le service de Travaux publics n'a signalé qu'une chute d'arbre, sans conséquence, rue Grand-Trunk, dans l'Ouest.

Sur la Rive-Sud, douze équipes d'Hydro-Québec ont réparé pour la plupart avant 20 h les pannes qui ont touché la plupart des localités.

# Trop cher l'AZT?

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Maintenant que l'AZT, un médicament administré à certaines personnes atteintes du sida, est approuvé par les autorités fédérales, des sidéens craignent d'avoir à assumer seuls le coût — très élevé — du médicament.

La direction de la protection de la santé à Ottawa a approuvé l'AZT et autorisé le manufacturier canadien du médicament, Burrows Wellcome Inc., de Montréal, à le distribuer comme tout autre médicament disponible sur prescription, dans les pharmacies.

La décision fédérale n'a aucun impact sur l'accessibilité de l'AZT, qui a été administré à quelque 7500 adultes et 50 enfants depuis 1986, à l'hôpital, dans un cadre expérimental.

# GIGANTESQUES ÉTIQUETTES

EN VIGUEUR SAMEDI LE 20 OCTOBRE 1990

MODE POUR FEMMES

**RABAIS 30%**  
Jeans J.T.F. «Jeans that fit» pour femmes.

**RABAIS 30%**  
Une sélection d'activêtements pour femmes.

**RABAIS 25%**  
Une sélection de coordonnés pour junior.

**RABAIS 25%**  
Une grande sélection de vêtements de maternité pour femmes.

**RABAIS 30%**  
Une grande sélection de soutiens-gorge et culottes assorties.

Une sélection de chandails et de pantalons et de blouses aussi!

**14<sup>99</sup>** Ch.

Grand choix de robes et robes 2 pièces pour femmes.

**29<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 25%**  
Une sélection de vêtements tout-aller et habillés pour femmes. Image et V.I. Petites

**RABAIS 25%**  
Une sélection de nuisettes à motifs.

**RABAIS 30%**  
Une sélection de chemises de nuit en flanellette, nylon ou nylon gratté.

ACCESSOIRES DE MODE

**RABAIS 25%\***  
Tous les bijoux avec perles d'eau douce. Gamme 61.  
Ord. 9,99\$ à 99,99\$  
**7<sup>49</sup> à 74<sup>99</sup>** Ch.

**Brosse chauffante Kenmore.**  
No 59391. 180 W, avec 2 accessoires.  
Ord. 24,99\$  
**14<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 30%\***  
Toute la sélection de foulards et châles mode.  
Modèles en challis.  
Ord. 10\$ à 30\$  
**6<sup>99</sup> à 21<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 25%**  
**Boucles d'oreilles Richelieu avec perles d'imitation.**  
Modèles pour oreilles percées ou non.  
Nos 23000-04/23012-15, etc.  
Ord. 7\$ à 20\$  
**5<sup>25</sup> à 15<sup>5</sup>** Ch.

**RABAIS 15\$**  
**Fer à friser rechargeable**  
Par Jérôme Alexander. Garde sa charge jusqu'à 1 heure.  
No 59090.  
Ord. 29,99\$  
**14<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 25%**  
Une vaste sélection de ceintures mode.

**RABAIS 20%**  
Une sélection de fragrances populaires pour hommes et femmes.

**RABAIS 15\$**  
**Bottes habillées pour femmes.**  
No 5090. Avec garniture. Gris, glace, marine. Pointures 6-10.  
Ord. 39,99\$  
**24<sup>99</sup>** Ch.

MODE POUR HOMMES

**RABAIS 1/3**  
Une sélection de pulls à col roulé. Couleurs et tailles variées.  
Ord. 14,99\$ à 25\$  
**9<sup>99</sup> à 16<sup>67</sup>** Ch.

**RABAIS 20%**

Sur une sélection de vêtements pour hommes à prix déjà réduits\*\* telle la Collection Boulevard Club<sup>MD</sup>, des chandails en tricot velours, vestes en peau de porc, imperméables, et une foule d'autres articles mode pour hommes. Recherchez aussi les présentoirs identifiés avec des ballons verts. \*\*Sauf articles déjà en réclame cette semaine.

**Sélection de pantalons en velours côtelé pour hommes.**  
Tailles 32-38, couleurs automnales et modèles variés.  
Ord. 36\$ à 40\$  
**17<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 25%**  
Une sélection de vestes en cuir pour hommes. Tailles P, M, G, TG.  
Ord. 325\$ à 650\$  
**243<sup>75</sup> à 487<sup>50</sup>** Ch.

**RABAIS 1/3**  
du prix ordinaire sur une sélection de blousons d'extérieur doublés polyester pour hommes. Couleurs variées. Tailles P, M, G, TG.

ENFANTS ET ADOLESCENTS

**RABAIS 40%**  
du prix ordinaire sur une sélection de pantalons, blouses et chandails pour filles. 4-16.

**RABAIS 30%**  
du prix ordinaire sur une sélection de robes pour filles. 4-16.

**RABAIS 20% additionnel**  
sur toute la marchandise à prix déjà réduits\*\* dans le rayon pour filles et garçons. Recherchez aussi les présentoirs identifiés avec des ballons verts.

**RABAIS 1/3**  
du prix ordinaire sur une sélection de tuques, mitaines pour filles et garçons.

**RABAIS 40%**  
du prix ordinaire sur une sélection de blousons d'hiver pour filles et garçons. 4-16.

**RABAIS 40%**  
du prix ordinaire sur une sélection de chandails pour garçons. 4-16.

**RABAIS 40%**  
du prix ordinaire sur une sélection de pantalons tout-aller pour garçons. Tailles 7-16.

**RABAIS 50%**  
Pantalon habillé tweed noir pour garçons.  
No 9157. Tailles 8-18.  
Ord. 29,99\$  
**14<sup>99</sup>** Ch.

Un super achat!  
Une sélection de pantalons & jupettes jersey.  
Tailles fillettes P, M, G.  
Ord. 12,49\$ à 24,99\$  
**6<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 50%**  
Hauts molletonnés pour garçons.  
50% polyester/50% coton.  
Ord. 11,99\$  
**5<sup>99</sup>** Ch.

**Superbe! Haut jersey pour filles.**  
Styles variés, lavable à la machine, tailles 8 (7-8), 12 (10-12), 16 (14-16).  
**9<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 50%**  
Une sélection de tapis à envers mousse.

**RABAIS 45-50%\***  
du prix ordinaire sur tous les ensembles Sears-O-Pedic.

MODE POUR LE FOYER

**RABAIS 10-25%\***  
Tous les fauteuils et canapés-lits.

**RABAIS 100\$-200\$\***  
sur tous les canapés.

**RABAIS 15-25%\***  
sur tous les meubles pour audio vidéo, tables d'appoint, unités murales et vitrines.

**RABAIS 20% à 25%\***  
sur tous les meubles de chambre à coucher pour jeunes.

**RABAIS 100\$ à 800\$\***  
sur tous les mobiliers de chambre à coucher des maîtres.

**RABAIS 70\$ à 900\$\***  
sur tous les mobiliers de salle à dîner.

**RABAIS 15-20%\***  
Tapis d'appoint et tressés.

**RABAIS 25% à 30%**  
Une sélection de tapis en nylon et polyacrylique.

**RABAIS 150\$ à 200\$**  
Une sélection de tapis décoratifs nylon et laine.

**RABAIS 400\$-1000\$\***  
Tous les tapis décoratifs faits à la main.

**RABAIS 15% à 30%**  
Une vaste sélection de douillettes et de couvre-lits en stock. Dernière journée! No 70000/71000/77000  
Ord. 39,99\$ à 119,99\$  
**33<sup>99</sup> à 83<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 25%**  
Superbe collection de serviettes 'Magnificence' 100% coton.  
8 couleurs. No 25140.  
Ord. 3,99\$ à 21,99\$  
**2<sup>99</sup> à 16<sup>49</sup>** Ch.

**SEARS**

vous en avez pour votre argent... et plus

# Les parents du petit David ont gain de cause

L'école reçoit une mise en demeure de réintégrer l'enfant handicapé

MARTHA GAGNON

La Commission des droits de la personne a mis en demeure la commission scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu d'intégrer immédiatement dans une classe régulière un enfant de huit ans, handicapé intellectuellement, et de verser à titre de dommages matériels et moraux la somme de 31 000 \$ aux parents, Mme Linda Lanoue et M. Daniel Marcell, qui se plaignent de discrimination.

Si les autorités scolaires ne répondent pas à cet avis ultime d'ici lundi, la Commission des droits mandatera son contentieux pour étudier la possibilité de porter l'affaire devant les tribunaux. C'est ce qu'a confirmé hier M. Philippe Robert de Massy, conseiller juridique. « Nous soutenons que cet enfant a été classé et

évalué d'une façon discriminatoire. De plus, nous considérons que les parents ont subi un préjudice important. »

En juillet dernier, la commission scolaire annonçait aux parents qu'elle refusait de se conformer aux exigences de la Commission des droits. Elle considérait que la classe spéciale était le meilleur endroit pour David, qu'elle ne disposait pas des ressources suffisantes pour l'intégrer à une classe régulière et que ses critères d'évaluation étaient adéquats.

Mme Linda Lanoue, mère de David, a expliqué à *La Presse* que son fils suivait actuellement des cours privés, environ trois heures par jour, dispensés par une éducatrice à la maison. Elle s'oppose à ce qu'il fréquente une classe spéciale comme le recommande la commission scolaire.

L'enfant, qui présente des traits

autistiques, accuse un retard dans son développement. Mais, selon sa mère, il s'agit d'une déficience légère et David possède des capacités réelles d'apprentissage. Une opinion que partage la Commission des droits de la personne qui reproche aux responsables scolaires d'avoir « étiqueté » le garçon comme un déficient intellectuel profond.

Parmi les compensations réclamées, la Commission des droits demande à la commission scolaire de rembourser une somme de 21 000 \$ aux parents, ce qui représente les honoraires de l'éducatrice spécialisée qu'ils ont dû engager pendant l'année scolaire 1989-90. Elle estime à 10 000 \$ les dommages moraux, notamment l'humiliation et l'atteinte à la dignité.

Au Québec, il y a de plus en plus de parents qui entreprennent ici et là des luttes pour l'in-

tégration scolaire d'enfants handicapés physiquement et depuis peu, d'enfants handicapés intellectuellement. Dans ce dernier cas, les obstacles semblent plus considérables. Récemment, une autre commission scolaire dans la région de Québec, la CS des Découvreurs, refusait d'accueillir une enfant à la classe régulière de maternelle à cause de sa déficience intellectuelle.

Me Serge Fontaine, de l'Aide juridique, a réclamé dernièrement une injonction pour forcer la commission scolaire Prince-Daveluy, dans la région des Bois-Francs, à accepter en première année une fillette de huit ans qui souffre de déficience intellectuelle légère. Le juge devrait rendre sa décision dans les prochains jours.

Cette commission scolaire a conclu une entente avec la com-

mission scolaire de Victoriaville pour que tous les enfants ayant des difficultés d'apprentissage ou des problèmes de comportement, soient envoyés dans des classes spéciales sur ce territoire. « Nous contestons cette décision », dit Me Fontaine. La CS ne peut se soustraire à ses obligations de fournir des services adéquats. On ne peut donner une même étiquette à tous les enfants qui ont des problèmes. »

À la Commission des droits de la personne, l'intégration scolaire des enfants handicapés est devenu un dossier prioritaire. Elle travaille actuellement avec l'Office des personnes handicapées pour analyser les formes de discrimination qui existent dans ce domaine et formuler des recommandations au ministère de l'Éducation. Un rapport est en voie de rédaction.

## Briquets dangereux

Le ministère fédéral de la Consommation est en train de rédiger de nouveaux règlements, dans le but de réduire le nombre d'incendies causés par des enfants jouant avec un briquet.

« Des enfants d'à peine 18 mois peuvent maintenant faire fonctionner un briquet à cigarettes », a fait remarquer le ministère dans un communiqué.

« Des centaines d'incendies sont allumés accidentellement chaque année par de jeunes enfants jouant avec des briquets. Ces incendies produisent une moyenne de 12 morts par année, de nombreuses blessures et des millions de dollars en dommages matériels. »

Par ses nouveaux règlements, qu'on veut voir appliquer dès janvier 1992, le ministère veut rendre les briquets plus difficiles de fonctionnement pour les enfants.

# ROUGES SOLDES SEARS

OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

Notre plus bas prix de l'année!

**RABAIS 45-60%** sur notre collection de serviettes «Colorburst».

No 20350.  
Ord. 5,49\$ à 22,99\$  
**2,19 à 12,49** Ch.

**APPAREILS KENMORE**

PLUS DE 120 APPAREILS KENMORE COMPRENANT DES MACHINES À COUDRE, DES HOTTES DE CUISINIÈRE, DES LAVE-VAISSELLE, RÉFRIGÉRATEURS, CUISINIÈRES, CONGÉLATEURS, LAVEUSES ET SÈCHEUSES!

**RABAIS 30%**

Bicyclette de luxe 20" pour enfants.

Modèle à rétro-pédalage.  
Nos 27820/821.  
Ord. 129,99\$  
**99<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 50%**

Une sélection de barbecues Kenmore à gaz.

Modèles 40,000 et 50,000 B.T.U.  
Ord. 229,99\$ à 279,99\$  
**179<sup>99</sup>, 229<sup>99</sup>** Ch.

**CENTRE DU FOYER**

**RABAIS 50%**

Compresseur d'air 2 HP.

No 72192.  
Ord. 549,99\$  
**499<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 50%**

Peinture 'Simple et Facile'.

Fini mat. No 13305.  
Ord. 19,99\$  
**9<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 20%** du prix ordinaire sur tous les coffres à outils.

**RABAIS 25%-50%**

Aspirateurs d'atelier.

Nos 29805-845-945.  
Ord. 99,99\$ à 294,98\$  
**74<sup>99</sup> à 147<sup>49</sup>** Ch.

**RABAIS 3%**

Ens. pinceaux.

Nos 40898-9.  
Ord. 9,99\$  
**6<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 50%**

Papiers peints fin de série.

**RABAIS 50%**

Plastique liquide.

4 L. Nos 16430-1.  
Ord. 36,99\$  
**18<sup>49</sup>** Ch.

**RABAIS 25%\***

toute notre sélection de rideaux de douche.

No 31000.  
Ord. 4,99\$ à 49,99\$  
**3<sup>14</sup> à 37<sup>49</sup>** Ch.

**RABAIS 25%\***

Tous les ventilateurs de plafond en stock.

No 28000.

**RABAIS 40%**

sur oreillers en polyester Eurofil<sup>MD</sup> et Durofil Suprême<sup>MD</sup>

Nos 43735-6, 43870-1.  
Ord. 24,99\$ à 44,99\$  
**14<sup>99</sup> à 26<sup>99</sup>** Ch.

**APPAREILS ELECTRO-MÉNAGERS**

**RABAIS 150%**

Télécouleur

No 14689.  
Ord. 599,99\$  
**449<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 50%**

Notre collection d'ensembles de draps en percale «Cannon».

No 56000.  
Ord. 59,99\$ - 159,99\$  
**29<sup>99</sup> à 79<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 80%**

MagnétoSCOPE.

No 30049.  
Ord. 399,99\$  
**319<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 15%\***

sur toutes nos batteries de cuisine en acier inoxydable.

No 13000.  
Ord. 42,99\$ à 229,99\$  
**36<sup>49</sup> à 195<sup>49</sup>** Ch.

**RABAIS 170%**

Aspirateur traîneau.

No 32938.  
Ord. 529,99\$  
**359<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 15%\***

Toutes les lampes et rampes d'éclairage halogènes.

No 29000.  
Ord. 99,99\$ à 299,99\$  
**84<sup>99</sup>, 254<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 80%**

Cuisinière nettoyage facile.

No 62000.  
**649<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 80%**

Lave-vaisselle à encastrer.

No 70320.  
**479<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 80%**

Laveuse 7 programmes.

No 40200.  
**579<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 80%**

Sècheuse 7 programmes.

No 80200.  
**399<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 40%\***

Toute notre collection de batteries de cuisine en fonte Le Creuset<sup>MD</sup>.

No 12640.  
Ord. 48\$ à 186\$  
**28<sup>80</sup> à 111<sup>60</sup>** Ch.

Papier hygienique Cottonelle<sup>MD</sup>

Paquet de 8 rouleaux.  
No 20009.  
**2<sup>89</sup>** Paq.  
Limite de 3 par client.

Papiers mouchoirs Scotties<sup>MD</sup>

No 20061.  
**89<sup>99</sup>** Ch.  
Limite de 3 par client.

Essuie-tout Viva.

2 rouleaux. No 20041.  
**89<sup>99</sup>** Ch.  
Limite de 3 par client.

Détergant à vaisselle Cascade<sup>MD</sup> pour lave-vaisselle.

No 16305.  
**3<sup>49</sup>** Ch.  
Limite de 3 par client.

Détergant à lessive Tide<sup>MD</sup>

No 16005. Format 5 L.  
**3<sup>99</sup>** Ch.  
Limite de 3 par client.

Détergent à vaisselle Joy<sup>MD</sup>

No 16223.  
**1<sup>99</sup>** Ch.  
Limite de 3 par client.

**LOISIRS ET PLEIN AIR**

**RABAIS 40%**

Bicyclette tout terrain 12 vitesses.

Modèle Explorer cadre 23 et 21" pour hommes, 19" pour filles, et 18" pour garçons et filles.  
Nos 27747-48-49-50.  
Ord. 199,99\$  
**159<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 25%**

Bicyclette transformable pour enfants.

No 27808.  
Ord. 84,99\$  
**59<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 15%**

Bicyclette 16" à 1 vitesse pour garçons et filles.

Nos 27806-807.  
Ord. 94,99\$  
**79<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 60%**

Tondeuse à essence Craftsman.

No 36410.  
Ord. 289,99\$  
**229<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 80%**

Tondeuse à essence Craftsman.

No 36420.  
Ord. 529,99\$  
**449<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 80%**

Tondeuse à essence Craftsman.

No 36475.  
Ord. 659,99\$  
**579<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 110%**

Tondeuse à essence Craftsman.

No 36460.  
Ord. 559,99\$  
**449<sup>99</sup>** Ch.

**MOITIÉ PRIX**

Ponceuse à ruban

No 24414.  
Ord. 99,99\$  
**49<sup>99</sup>** Ch.

**LIQUIDATION DE JEUX D'OUTILS!**

No 45536.  
Prix ord. sép.: 204,97\$  
Ord. 69,99\$  
Maintenant: **49<sup>99</sup>** Ch.

Jeux d'outils. No 45556.  
Prix ord. sép.: 274,86\$  
Ord. 89,99\$  
Maintenant: **69<sup>99</sup>** Ch.

Jeux d'outils. No 45560.  
Prix ord. sép.: 331,85\$  
Ord. 114,99\$  
Maintenant: **89<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 50%**

Humidificateur

No 29164.  
Ord. 279,99\$  
**169<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 100%**

Nécessaire panneaux pour baignoire.

Nos 85850-1-2.  
Ord. 289,99\$ à 299,99\$  
**189<sup>99</sup> à 199<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 10%**

Broyeur à déchets.

No 50900.  
Ord. 99,99\$  
**89<sup>99</sup>** Ch.

**RABAIS 160%**

Cabine de douche à angle coupé.

Nos 89656-7-8.  
Ord. 739,99\$ à 789,99\$  
**579<sup>99</sup>, 629<sup>99</sup>** Ch.

PRIX EN VIGUEUR SAMEDI LE 20 OCTOBRE 1990 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS



vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 10h à 18h lundi et mardi; de 10h à 21h du mercredi au vendredi; de 9h à 17h le samedi; Ville St-Laurent, la Place Verte, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310. 9h30 à 17h30 lundi et mardi; de 9h30 à 21h du mercredi au vendredi; de 9h à 17h le samedi; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean-sur-Richelieu, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000.

Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.

A. Gold & Sons  
DEPUIS 1899

# SOLDE DE COMPLETS

MAINTENANT VOUS ÉPARGNEZ 196 \$

Ord. 395\$

**199\$**

Épargnez 196\$

Ord. 495\$

**299\$**

Épargnez 196\$

Ord. 595\$

**399\$**

Épargnez 196\$

VESTONS  
SPORT

Ord. 345\$

**199\$**

Épargnez 146\$

GROUPES SÉLECTIONNÉS DE NOTRE COLLECTION COURANTE  
• COURTS • RÉGULIERS • LONGS • TAILLES 38 À 48 • SIMPLE ET DOUBLE BOUTONNAGE

D'ITALIE, D'ANGLETERRE, D'ÉCOSSE, DE FRANCE, D'ALLEMAGNE,  
DU PORTUGAL, D'ESPAGNE, DU CANADA, DU JAPON ET DU CHILI,  
UNE GRANDE VARIÉTÉ DE TISSUS, DE COULEURS ET DE MOTIFS.

*Et, "Nous Ne Signons Que Des Vêtements Qui Vous Vont À La Perfection"*

• MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO  
• FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE O. • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL  
American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons.

## La SAQ obtient une injonction limitant les piquets de grève

PIERRE GINGRAS

La Société des alcools du Québec a obtenu hier une injonction de la Cour supérieure limitant à huit le nombre de piqueteurs autorisés à manifester devant ses trois entrepôts, à Anjou, Montréal et Québec.

L'organisme d'État fait valoir que les cadres, les camionneurs ainsi que les employés qui ne sont pas membres du syndicat en grève, ont été à maintes reprises l'objet d'intimidation par les grévistes en se rendant au travail dans les entrepôts. Les agents de l'escouade tactique sont d'ailleurs intervenus à quelques reprises pour permettre au personnel et aux camionneurs d'entrer ou de quitter les lieux.

La SAQ soutient également que de nombreux actes de vandalisme ont été posés par les piqueteurs

notamment en faisant voler en éclats quelques pare-brise.

Les 640 membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la SAQ sont en grève depuis le 10 octobre. Il s'agit des 350 employés d'entrepôts, des employés à l'entretien technique, des techniciens de l'usine d'embouteillage ainsi que les personnels des cafétérias et de la sécurité. Hier les parties se sont rencontrées pour une deuxième journée consécutive en présence du conciliateur. Une autre rencontre est prévue aujourd'hui.

Par ailleurs, la SAQ soutient que ses magasins sont actuellement en mesure d'offrir 75 pour cent des produits disponibles en temps normal et que cette proportion devrait augmenter dans les jours qui viennent. Des magasins dotés de petits entrepôts permettent également de desservir certaines succursales moins bien pourvues.

## Six ans de prison pour l'incendiaire du bar Midway

Jacques Picard, 27 ans, qui avait causé la mort de quatre personnes en mettant le feu au bar Midway, du boulevard Saint-Laurent, a été condamné à purger six autres années de pénitencier par le juge Gérard Rouleau, de la Cour du Québec, mercredi.

Ces six ans s'ajoutent aux 15 mois d'emprisonnement préventif purgés par Picard depuis son arrestation.

Picard avait d'abord été accusé de quadruple meurtre, mais il a finalement plaidé coupable à quatre accusations d'homicide involontaire.

Le crime est survenu le 10 juin 1989.

Ce soir-là, Picard se présente au bar Midway en fin de soirée. Il arrive là avec sa bicyclette toute neuve, qu'il hérite énormément.

Mais voilà: il n'a pas de cadenas et, de peur qu'on la lui vole, espère qu'on le laissera la mettre à l'intérieur du bar.

Le barman refuse catégoriquement et va porter la bicyclette à l'arrière du bar, rue Saint-Dominique.

«Si jamais je me la fais voler, toi, tu ne travailleras plus ici! Ça va sauter ici ce soir si je me fais voler ça!», menace alors Picard.

Picard sort du bar aux alentours de minuit. Comme on pouvait s'y attendre, la bicyclette a été volée.

Picard s'empare aussitôt d'un bidon d'essence et met le feu à l'arrière du bar. Il y avait de 125 à 140 clients ce soir-là, au Midway. Quatre sont morts asphyxiés en tentant de sortir. Il s'agit de Richard Morissette, Paul Fontaine, Jean Soucy et Marcel Larose.

VIVEZ BIEN  
INFORMÉ!

Aujourd'hui,  
nos vedettes de l'heure  
s'entretiennent à tour de rôle  
avec Suzanne Lévesque...

**Roch Voisine**

Le numéro UN de la francophonie

**Marina Orsini**

Personnage principal de la nouvelle télésérie «Les filles de Caleb».

**Pierre Curzi**

Vedette du téléroman «Un signe de feu».

Dès 8h45!

SUZANNE LÉVESQUE

**TOUCHE-À-TOUT**

du lundi au vendredi 8h45 à 11h45



**CKAC 73AM**  
La super station de Montréal

**La Cour suprême lève des accusations contre des prévenus en raison de délais trop longs**

Presse Canadienne

OTTAWA

La Cour suprême du Canada a ordonné hier la suspension des accusations contre quatre individus, qui ont dû attendre près de trois ans après leur arrestation avant d'obtenir un procès.

L'un des juges du plus haut tribunal du pays, le juge Peter Cory, a déclaré qu'un délai aussi long violait le droit constitutionnel des inculpés à une justice expéditive.

L'accusation de conspiration pour commettre une extorsion contre Peter Belmont a été portée en 1983 contre Elijah Askov, Samuel Gugliotta, Ralph Hussey et Eddie Melo.

Les accusés, à l'exception de Gugliotta, ont alors passé six mois en prison avant d'être admis à cautionnement. Il leur a fallu attendre l'enquête préliminaire pendant deux ans et le procès n'a été fixé que 34 mois après l'arrestation.

Le juge Cory n'a pas manqué de rappeler que le palais de justice de Brampton, en Ontario, était « bien connu pour le temps démesurément long qu'on met à fixer une date de procès ».

Il a signalé que ce district judiciaire avait besoin d'un plus grand nombre de cours et d'avocats de la couronne.

Le juge a suggéré d'installer des cours dans d'autres bâtiments du gouvernement, a-t-il suggéré, et même tenir des procès dans d'autres districts judiciaires moins achalandés.

Le juge Cory, qui est un ancien membre de la Cour d'appel de l'Ontario, a tenu les hommes politiques responsables de cette situation.

« Les justiciables ne devraient pas fermer les yeux et accepter une situation où les présumés auteurs de crimes graves ne subissent jamais de procès pour la seule raison que les délais sont trop longs. »

**CRÉMENTEUR!**  
de DEREK BENFIELD

**CE SOIR, JUSQU'À DIMANCHE!**

**UNE AUTRE COMÉDIE GAGNANTE AVEC MICHEL FORGET**

ET HENRI CHASSÉ • LUCIE ROUTHIER  
DENISE CHARLIER  
SOPHIE FAUCHER

**THÉÂTRE ST-DENIS 2**  
1590 ST-DENIS  
**17 AU 21 OCTOBRE**

BILLETTS EN VENTE AU THÉÂTRE 849-4211  
TICKETRON • TÉLÉTRON 288-2525  
(franc de service)

**À propos de vos épargnes...**

**VOUS MONTREZ-VOUS?**

Comment s'assurer que vos épargnes vous font vraiment gravir les échelons? Voilà une question à laquelle la Banque Royale répond entre autres par trois outils tous plus performants les uns que les autres.

**LE COMPTE PLACEMENT ROYAL®\***

Avec ses taux d'intérêt qui s'élèvent au rythme de vos économies et sa grande flexibilité, le compte Placement Royal vous propose le meilleur des deux mondes. Votre intérêt est calculé quotidiennement et vous pouvez effectuer des retraits ou des dépôts en tout temps. Votre argent est en toute sécurité parce que la Banque Royale du Canada vous offre une garantie inconditionnelle.

Voici nos taux:

Sur chaque dollar lorsque votre solde se situe entre:			Le taux indiqué s'applique sur la partie du solde entre	Le taux indiqué s'applique sur la partie du solde de
\$5,000 et \$9,999.99	\$10,000 et \$24,999.99	\$25,000 et \$59,999.99	\$60,000 et \$99,999.99	\$100,000 et plus
<b>9.60 %</b>	<b>9.76 %</b>	<b>10.21 %</b>	<b>11.37 %</b>	<b>11.37 %</b>

Les intérêts sont versés mensuellement.

Taux en vigueur en date du 16 octobre 1990.

**LES CERTIFICATS DE PLACEMENT\***

Accroissez vos revenus d'intérêt en plaçant un minimum de \$1,000 dans un de nos certificats. Vous n'avez qu'à choisir le terme qui vous convient entre 1 et 5 ans. Car nous vous garantissons un des plus hauts taux sur le marché. Voici un exemple de nos taux basés sur une année:

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
<b>11.50 %</b>	<b>11.00 %</b>	<b>11.00 %</b>	<b>11.00 %</b>	<b>11.00 %</b>

Les intérêts sont versés annuellement.

Taux en vigueur en date du 16 octobre 1990.

**NOS DÉPÔTS REER**

Côté REER, la Banque Royale vous offre une véritable échelle d'options. Agissez maintenant afin que votre investissement commence tout de suite à travailler pour vous. Sans compter que vous évitez ainsi la «ruée vers les REER» du mois de février.

Comparez nos taux:

Dépôts à terme de retraite sans privilège de retrait				
1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
<b>11.50 %</b>	<b>11.00 %</b>	<b>11.00 %</b>	<b>11.00 %</b>	<b>11.00 %</b>

Les intérêts sont versés annuellement.

Taux en vigueur en date du 16 octobre 1990.

Le Placement Royal, les dépôts à terme et les REER de la Banque Royale—les outils qui vous faut pour prendre un nouvel essor!

Pour savoir comment faire travailler intelligemment votre argent à plein et en toute sécurité, composez sans frais: de Montréal, le 987-8000; de l'extérieur, le 1-800-363-3967.

\*Offerts par la Société d'hypothèques de la Banque Royale et garantis inconditionnellement par la Banque Royale du Canada  
\*Marque déposée de la Banque Royale du Canada



**BANQUE ROYALE**

Les services bancaires les mieux pensés au pays

**MANUFACTURIER D'UNITÉS MORALES**  
**OUVERT AU PUBLIC**

**PRIX INCROYABLES**  
**3 JOURS SEULEMENT**  
**VENDREDI 19 OCT. — SAMEDI 20 OCT. — LUNDI 22 OCT.**

**CHEZ GREEN HEART**  
MFG., INC. MANUFACTURING INC.

ST-LAURENT  
MANUFACTURE  
VERVILLE  
MEILLEUR  
L'ACADIE  
SAUVÉ  
PORT-ROYAL

MODELE 6500/80  
SPÉCIAL  
**\$399**

MODELE 3000/02/03  
SPÉCIAL  
**\$395**

MODELE 6200/02/03  
SPÉCIAL  
**\$475**

MODELE 460  
SPÉCIAL  
**\$169**

LES MODÈLES: 6500/80 • 3000/02/03 • 6200/02/03 3 UNITÉS COMPLÈTES AVEC VITRES TEINTÉES, ÉCLAIRAGE, BAR. CHOIX DE 6 COULEURS. • LE MODÈLE: 460 VITRES ET GARNITURE NON INCLUSES CHOIX, DE 6 COULEURS

**HEURES D'OUVERTURE:** du lundi au mercredi de 9 h à 18 h; jeudi et vendredi de 9 h à 21 h; samedi de 10 h à 17 h.

**9850, rue Verville 385-5543**  
(2 rues à l'est du boul. de l'Acadie, près de la rue Sauvé)

## Augmenté à 38 cents, le mazout passerait à 40 cents le litre

Malgré les craintes d'une nouvelle hausse, il n'y a pas de ruée chez les fournisseurs; les gens magasinent et s'informent

GILLES ST-JEAN

Le mazout domestique a été augmenté sans tambour ni trompette à environ 38 cents le litre, depuis une semaine dans la région de Montréal. C'est une augmentation de deux à trois cents par rapport au début du mois qui peut représenter une augmentation sensible de la facture de chauffage de plusieurs citoyens.

Aucun des porte-parole des trois grandes raffineries montréalaises n'a été loquace à ce sujet, hier: seule Mme Sonia Larin de chez Shell a répondu à notre appel; aucun rappel par contre de chez Ultramar et Petro-Canada.

Quoi qu'il en soit, malgré les craintes d'une nouvelle hausse due à la crise du Golfe persique, plus tard cet automne, il ne semble pas y avoir de ruée chez les fournisseurs de mazout interviewés hier par *La Presse*. Les gens magasinent davantage et s'informent des augmentations à venir, «ce que nous ne pouvons malheureusement pas prédire», a signalé l'un d'entre eux.

«Comme il ne fait pas froid, les gens ne se pressent pas de faire emplir leurs réservoirs. Beaucoup appellent ici, se renseignent sur les

prix et tentent de savoir si ça va augmenter encore. Mais ça, on est pas capables de le dire: nous-mêmes, quand ça augmente, on le sait juste la veille», a noté au cours d'un entretien téléphonique M. Sylvain Vaillancourt, gérant chez Bouthillier et Rioux, un fournisseur de mazout domestique de l'est de Montréal.

Une étude faite par la division des hydrocarbures du ministère québécois de l'Énergie, des Mines et des Ressources montre que le mazout coûtait 36,87 cents le litre, en moyenne au Québec, le 1er octobre dernier.

«Évidemment, a précisé M. Jean-Noël Vallières, du ministère, ce n'est pas le prix de gros mais le prix ordinaire, le gros prix quoi.»

Pour fins de comparaison, le prix moyen était de 35,21 cents le litre, alors, dans la région de Montréal, contre 38,25 cents en Estrie, 39,07 cents dans la région de Québec, 39,79 cents dans l'Outaouais, et 44,15 cents en Abitibi.

Le prix moyen au Québec le 1er octobre de chaque année, depuis 1987, est passé de 29,41 cents en 87, à 28,44 cents en 88, à 29,79 cents en 89 et à 36,87 cents cette année. Dans la région de Montréal, cette augmentation s'est faite comme suit d'une année à l'autre: 28,01

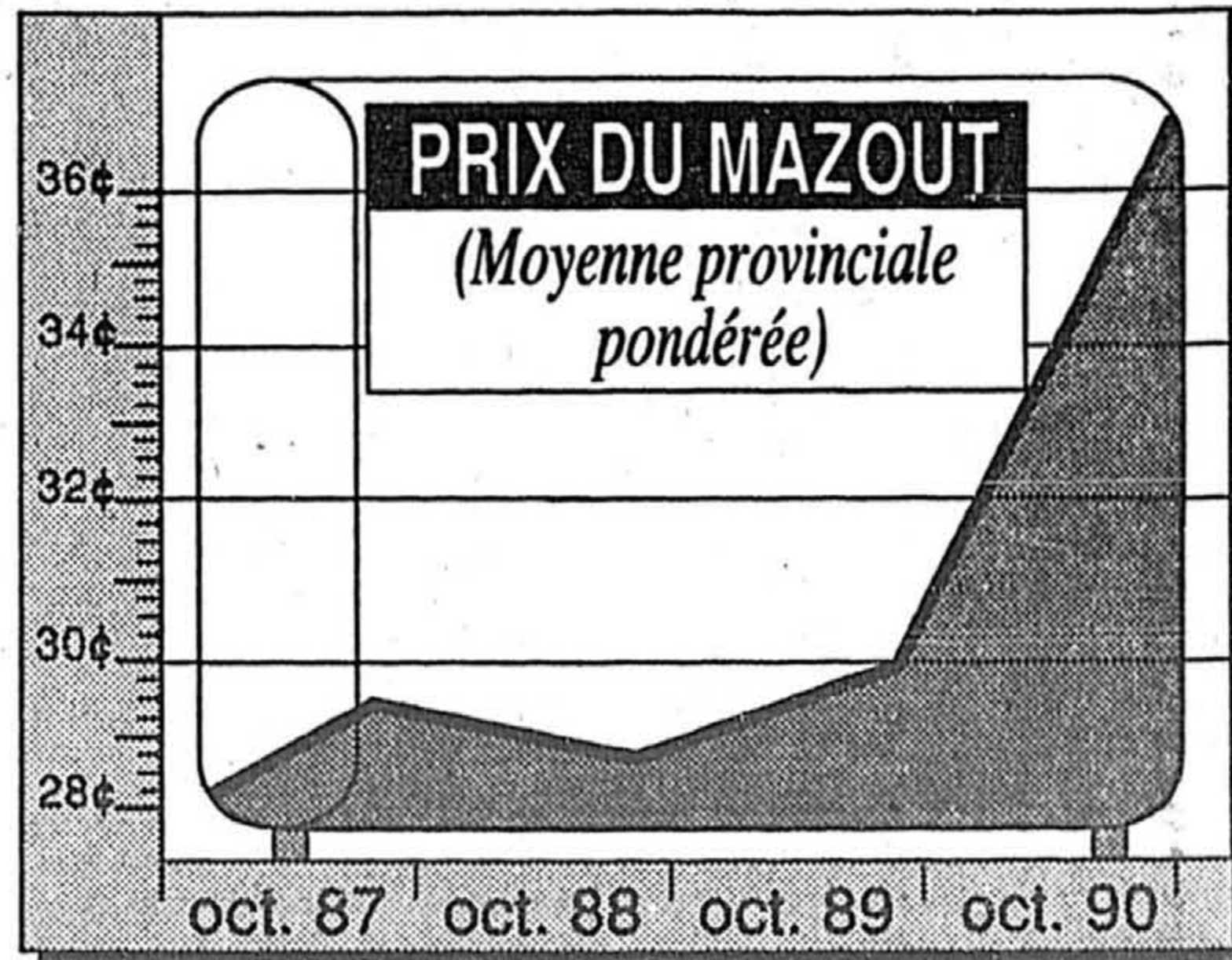
cents en 87, à 26,66 cents en 88, à 27,86 cents en 89, et à 35,21 cents cette année.

### À 40 cents

En tout cas, M. Robert Charbonneau, président de Charbonneau et Frère, du quartier Ville-Émard, prévoit que le prix du litre de mazout passera bientôt à 40 cents dans la région de Montréal.

Et comme M. Vaillancourt, M. Charbonneau était un peu surpris de ne pas avoir eu davantage de commandes de mazout étant donné le climat d'incertitude.

«Il faut dire que le commerce n'est plus ce qu'il était: j'ai déjà eu deux camions de livraison et je n'en ai qu'un depuis cinq ans. On était une vingtaine de concurrents dans la région et je suis rendu le seul. Faut croire que les gouvernements voulaient tuer le commerce et qu'ils ont réussi, avec les taxes et les subventions à la conversion», cit M. Charbonneau. D'après lui, si le litre monte à 40 cents dans la région de Montréal, comme ça s'est vu en 1981 ou 1982, encore plus de clients laisseront tomber le mazout au printemps, sinon pendant l'hiver, comme ça s'est vu à cette époque.



Source: Ministère Énergie Mines et ressources du Québec. Infographie La Presse

### Baisse du dollar et remontée du taux d'escompte

GILLES ST-JEAN

La Banque du Canada a remonté hier son taux d'escompte de sept centièmes de point par rapport à la semaine dernière. Le taux d'escompte est passé de 12,59 à 12,66 p. cent.

Le gouverneur de la banque centrale, M. John Crow, a déclaré qu'il était toujours préoccupé par les pressions inflationnistes causées par la hausse du prix du pétrole et les demandes salariales des Canadiens.

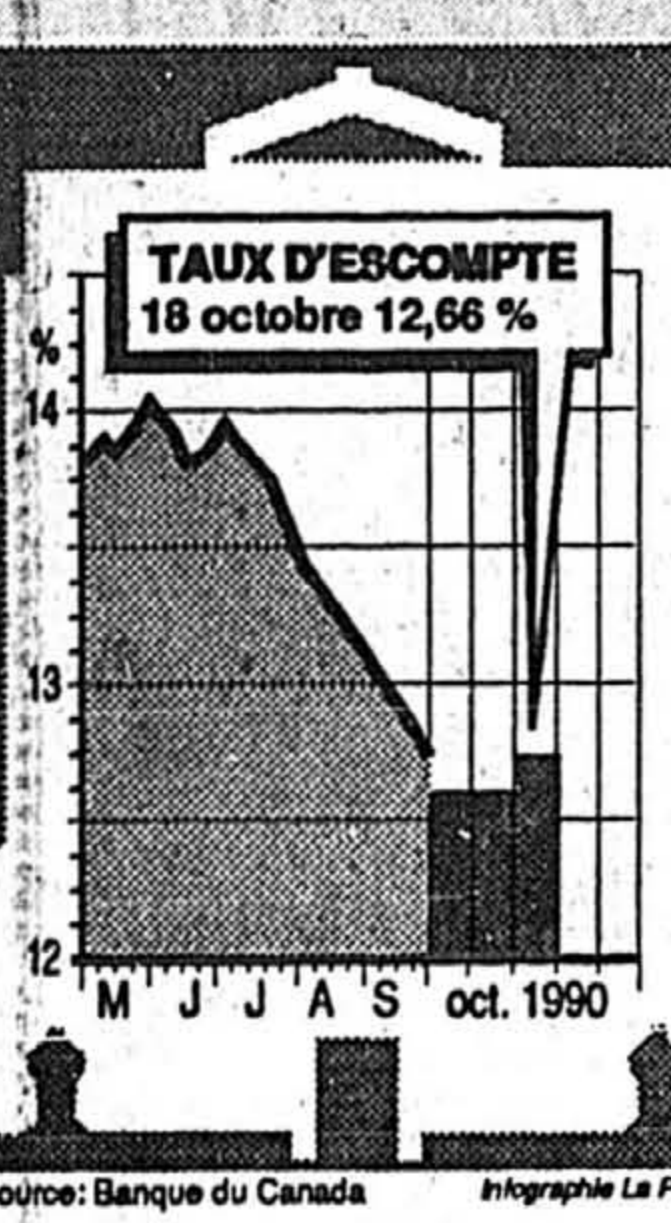
Interrogé devant le Comité des finances de la Chambre des Communes, M. Crow a souligné que les conventions collectives conclues en août dernier signifiaient en moyenne des hausses salariales annuelles de 6,7 p. cent, contre 6,5 p. cent en juillet et 5,5 p. cent pendant le deuxième trimestre de 1990.

M. Crow a dit que la légère hausse des taux d'intérêt à court terme, ces derniers jours, reflétait la faiblesse du dollar canadien plus qu'un resserrement de la politique monétaire dû à la résurgence de l'inflation. Le huard a perdu près de deux cents cette semaine. Il a clôturé en hausse de huit centièmes à 85,51 cents US hier après-midi, après être passé sous la barre des 85 cents plus tôt dans la journée.

La banque centrale est intervenue sur les marchés internationaux pour soutenir la devise canadienne, que plusieurs investisseurs étrangers ont laissé tomber ces derniers temps, particulièrement les Japonais qui ont rapatrié des capitaux pour financer des pertes immobilières chez eux, selon les cambistes.

De leur côté, les investisseurs allemands ont vendu plus de 100 millions de dollars canadiens mercredi afin de financer la réunification de leur pays.

«Les Japonais ont peut-être 40 milliards \$ au Canada, souligne Philippe Brunet, cambiste principal à la Banque de Montréal. Ils se retirent un tant soit peu d'Amérique du Nord pas tellement par manque de confiance, que pour se recapitaliser chez eux.»



Source: Banque du Canada. Infographie La Presse



### La nouvelle cuvée d'obligations

La vente de la nouvelle cuvée d'obligations d'épargne du Canada a débuté hier, malgré la grève des 126 employés de bureau de la succursale de Montréal de la Banque du Canada. Cette année, les obligations d'épargne canadiennes rapportent un taux d'intérêt de 10,75 p. cent. Selon les spécialistes, la nouvelle émission devrait s'écouler rapidement compte tenu de la baisse des taux dans les grandes institutions financières ces dernières semaines. Sur la photo, un employé de la Banque du Canada à Ottawa jette un dernier coup d'œil aux certificats sortant des presses.

## Stephen Jarislowsky, le gourou de la gestion de fonds, boude le Canada

LAURIER CLOUTIER

Stephen A. Jarislowsky, qui gère 11 milliards \$ d'actif pour de nombreuses institutions financières et fonds de pensions, boude le Canada dans ses investissements.

À la tête de Jarislowsky Fraser & Co, de Montréal, le gourou de la gestion de fonds du Canada, précise en interview à *La Presse* qu'il n'est plus le seul aujourd'hui à investir à l'étranger.

«Les investisseurs sortent du Canada, en masse, avec d'énormes capitaux. Il vaut mieux sortir du bateau avant qu'il coule.»

Le gestionnaire chevronné de 65 ans, qui siège au conseil d'administration d'une dizaine d'entreprises dont la Régie des rentes du Québec, recommande d'investir dans des actions de compagnies internationales, non cycliques et montrant une forte croissance dans le monde. Il cite Coca-Cola, Phillip Morris et des compagnies pharmaceutiques.

«Je préfère investir aux États-Unis et dans le monde parce que je n'ai pas confiance dans le gouvernement canadien du tout, lâche-t-il. Je n'y trouve pas la volonté politique de gérer le pays, de mettre l'accent sur nos graves problèmes économiques. Le Canada ne fonctionne plus comme pays. Il faut mettre sur pied les régions économiques du Canada et cette nouvelle structure nécessitera des années d'efforts acharnés. Si 91 sera difficile, 92 sera aussi difficile, parce que tout le monde au Canada est trop endetté, et en devises étrangères en plus», précise Stephen Jarislowsky.

### «Le dollar ne vaudra rien»

«Le dollar canadien ne vaudra pas grand chose demain parce qu'il faudra finir par payer la dette étrangère. Le gouvernement n'a rien appris de l'histoire de l'Amérique latine d'il y a 10 ans. Il veut être réélu et les Canadiens veulent profiter de la

maintenant. Le gouvernement ne s'attaque même pas au déficit budgétaire.»

Le gestionnaire, très coté dans les cercles financiers de Toronto et Montréal, juge sévèrement le ministre fédéral des Finances, respecté encore récemment. «Michael Wilson n'a rien fait, sauf assurer que le Canada maintienne sa cote de crédit afin de pouvoir continuer à emprunter à l'étranger», déclare M. Jarislowsky.

Le dollar devrait tomber à 70 cents US «mais alors la dette étrangère prendrait une taille colossale». La dette nationale approche des 400 milliards. S'ajoute les emprunts des provinces, des municipalités, des compagnies et des particuliers. Environ «200 milliards de dettes sont libellées en devises étrangères. Pendant la période de forte croissance économique de 82-90, le Canada n'a pas épargné un cent.»

### «Peut-être déjà trop tard»

Que faire alors? «Le gouvernement doit vulgariser au plus vite le dossier du déficit budgétaire afin que le public comprenne et lui permette de couper ses dépenses. Il est peut-être déjà trop tard pour éviter une catastrophe.»

Stephen Jarislowsky presse Ottawa d'au moins décider de réduire son déficit avant 91, de couper les emprunts étrangers et d'offrir de vrais rendements aux investisseurs.

«Mon ami Pierre Elliott Trudeau n'a rien compris durant son mandat de premier ministre mais il savait un peu mieux maintenant. Brian Mulroney est entêté. Jean Chrétien n'est qu'un autre populiste.»

Comme l'Europe avec sa monnaie unique, le Canada devrait se donner une parité fixe avec le dollar américain et abandonner un peu de son indépendance dans ses programmes gouvernementaux, affirme le financier. «C'est la solution à long terme mais aussi à court terme. Les exportations augmenteraient, suivies des profits», conclut-il.

## Finances personnelles

MICHEL GIRARD



Avec la Réforme des pensions, le gouvernement fédéral a changé les règles du jeu des contributions au REER. Depuis l'an passé, les retraités peuvent transférer dans le REER de leur conjoint jusqu'à 6000 \$ de revenus de pension. Mais pas n'importe quels!

Par ailleurs qui doit déclarer les revenus de placements des enfants?

Le fiscaliste consulté cette semaine: Daniel Lachapelle, de la firme Raymond Chabot Martin Paré.

### Le transfert de 6000 \$ dans le REER du conjoint

■ Je suis retraité depuis deux ans. Au cours des dix dernières années, j'ai toujours souscrit à des REER. Cependant, si j'ai bien compris, à partir de cette année, le fisc ne permettrait plus de souscrire à même les revenus de pension, mais seulement à même les revenus tirés d'un salaire. Est-ce exact?

De plus, j'aimerais avoir des explications au sujet du montant de 6000 \$ qu'il nous est permis de transférer à notre conjoint. Est-ce que pour ce faire il faut que notre conjoint ait déjà été, ou soit encore sur le marché du travail?

J.P.G. Saint-Jean

□ Le calcul de notre contribution au REER est basé sur ce que les gouvernements appellent le revenu gagné. Or dans le cadre de la réforme des pensions, le gouvernement fédéral (et le provincial a emboîté le pas) a modifié la définition du revenu gagné. Cette modification entre en vigueur cette année, touchant par le fait même les contributions REER de 1990.

N'entrent plus maintenant dans le calcul du revenu gagné la pension de la sécurité de la vieillesse, les rentes du Québec, les allocations de retraite, les prestations de retraite, les prestations consécutives à un décès, les montants perçus à

même un REER, un FERR ou un RPDB (régime de participation différée aux bénéfices).

Par ailleurs, il vous est possible de transférer dans le REER de votre conjoint jusqu'à concurrence d'une somme de 6000 \$ par année de revenus périodiques provenant d'un régime de pension agréé ou d'un régime de participation différée aux bénéfices. Ce genre de transfert annuel sera permis jusqu'en 1994.

Que votre conjoint ait été ou pas sur le marché du travail ne change absolument rien. Ce transfert de 6000 \$ donne droit à une déduction fiscale à la personne qui fait le transfert.

■ Pour m'éclairer au sujet du transfert d'un maximum de 6000 \$ dans le REER de ma conjointe, j'ai téléphoné à quatre personnes au bureau de l'impôt fédéral sur le revenu et on m'a répondu quatre réponses différentes et très ambiguës. Je suis un retraité qui ne vit que d'intérêts de placement et d'une rente viagère provenant d'un REER que j'ai été obligé de retirer à cause de mon âge (j'ai eu 72 ans).

Voici ma question; est-ce que ce 6000 \$ que je peux transférer à ma conjointe peut provenir d'une rente viagère (achetée avec l'argent de mon REER)?

L. H. Berthierville

□ Au bureau de Revenu Canada, à Montréal, on nous assure qu'une rente viagère n'est pas admissible au calcul du transfert d'une somme de 6000 \$ dans le REER de sa conjointe.

Ce 6000 \$ doit provenir de revenus périodiques issus d'un régime de pension agréé par le gouvernement ou d'un régime de participation différée aux bénéfices.

### Les enfants et les revenus de placements

■ Mes deux enfants, cinq ans et un an et demi, viennent de recevoir en héritage 2500 \$ et 1700 \$. Selon les vœux de la personne qui leur a fait ces dons, l'argent ne pourra être touché avant qu'ils aient atteint l'âge de 25 ans.

Ma question: que va-t-il arriver avec les revenus d'intérêt qui vont s'accumuler d'ici à ce que les enfants puissent sortir l'argent?

G.G. Montréal

□ Comme vous savez, il faut maintenant déclarer les revenus d'intérêt à tous les ans. Ce sont vos enfants qui devront les déclarer. Mais comme ils n'ont pas des revenus suffisamment élevés pour payer de l'impôt, du moins pendant un sacré bout de temps, ils ne sont pas tenus de produire des déclarations d'impôt à Québec et à Ottawa, à moins qu'on le leur demande.

personnels seront suffisamment élevés pour payer de l'impôt.

En outre, le parent qui réclame la déduction pour enfants devra inclure dans sa déclaration les revenus des enfants. Jusqu'à 2500 \$ de revenus annuels, le parent n'est pas pénalisé au fédéral. Mais au provincial, les revenus des enfants réduisent d'autant la déduction pour enfants à charge. Donc, indirectement, les revenus des enfants affectent, au provincial, le revenu imposable des parents.

Donc, il n'y a pas de quoi de s'inquiéter. Ils feront une déclaration le jour où leurs reve-

Pour toutes questions touchant vos finances personnelles, veuillez écrire à: LA PRESSE, Finances personnelles, AS Michel Girard, 7 rue St-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. NDLR: Les renseignements fournis dans ce courrier proviennent d'informations que nous croyons fiables. Ils ne constituent pas cependant une garantie. À partir de cas particuliers, nous généralisons notre étude de manière à répondre au plus grand nombre de lecteurs possible.

MONTRÉAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
1642,16 (+25,90) (+1,60%)	3080,02 (+36,64) (+1,21%)	2452,72 (+64,85) (+2,72%)	\$370,10 (+3,40) (+0,92%)	\$ 0,8551 +8/100

Econo-flashes

LA BOURSE DE MONTREAL resserre ses normes

Des modifications à la politique de divulgation d'information occasionnelle en temps opportun de la Bourse de Montréal entreront en vigueur le 22 octobre 1990. Le principal objectif de ces modifications est de réduire la durée et la fréquence des arrêts de transactions lors de la diffusion d'information par les sociétés inscrites et de préciser les exigences quant aux méthodes de dissémination et au contenu des communiqués de presse. En outre, la Bourse pourra fixer une heure précise de reprise des négociations si une société tarde à s'expliquer après avoir demandé l'arrêt des négociations sur ses titres: Cette nouvelle procédure a été adoptée conjointement avec la Bourse de Toronto.

**BOURSE DE MONTREAL**

Hausse des profits de SPORTSCÈNE

Les Restaurants Sportsène (La cage aux sports, Biddle's Jazz et Le Bijou) a terminé son dernier exercice financier, le 26 août, avec des revenus nets de 26,8 millions, une augmentation de 51 p. cent par rapport à l'an dernier. Le bénéfice net, à 1,7 million, représente une hausse de 88 p. cent par rapport à l'an dernier. Le bénéfice par action est passé de 32 cents à 1,05 \$, ce qui reflète l'impact de la restructuration du capital-actions de la compagnie entreprise l'an dernier, allège la compagnie dans un communiqué. Par ailleurs, la compagnie a déposé à la Bourse de Montréal un avis de renouvellement de son offre publique de rachat visant jusqu'à 67 170 de ses actions de catégorie A avec droit de vote (soit cinq p. cent des actions en circulation) ainsi que 109 983 actions privilégiées (ou 10 p. cent des actions détenues publiquement). Sportsène a ainsi racheté 41 700 actions de catégorie A et 137 250 actions privilégiées depuis un an. L'entreprise dit estimer que ses titres sont sous-évalués.



IVANHOE: un placement avec GOLDEN STAR

La société d'exploration minière Golden Star Resources, d'Edmonton, vient de conclure un placement privé avec Ivanhoe Capital Corporation. Selon les dispositions de l'entente, Ivanhoe a souscrit 1 million pour des obligations non garanties convertibles, ce qui lui permettra d'acquérir un million d'actions de Golden Star à un prix de 1 \$ l'action et un million de bons de souscription pour ces mêmes actions. Ivanhoe pourra aussi acquérir un maximum de 65 p. cent de la mine de diamant Mazaruni, en Guyane, en avançant un capital de 2 millions pour le financement de travaux d'exploration.

CANADIAN PARTNER double ses vols vers Dorval

Canadian Partner, exploitée par Ontario Express et membre de la famille de Canadian International, doublera ses vols entre l'aéroport de Dorval et celui de Toronto à Buttonville dès le 28 octobre prochain. Le nouvel horaire offrira huit vols quotidiens, du lundi au vendredi, tant au départ de Montréal que d'Ottawa. La nouvelle fréquence des liaisons au départ de Buttonville complètera les 14 vols quotidiens offerts par Canadian International à partir de Montréal et d'Ottawa vers l'aéroport Pearson.



PEERLESS subit de lourdes pertes

Pour le premier semestre terminé le 31 août dernier, la Corporation des tapis Peerless a subi une perte de 4,3 millions, ou 49 cents par action, comparativement à un bénéfice de 1,9 million, ou 23 cents par action, pour la même période en 1989. Son chiffre d'affaires a atteint 269,2 millions, contre 191,6 millions l'an dernier. La compagnie explique qu'elle a comptabilisé une charge extraordinaire de 4,5 millions liée à l'établissement d'une provision pour perte éventuelle résultant de la faillite de Carpita Corporation. Peerless précise que la récession touche les marchés du tapis en Amérique du Nord, alors que les consommateurs perdent confiance en l'économie. Pour le deuxième trimestre, le chiffre d'affaires s'est établi à 134,6 millions par rapport à 132,3 millions l'an dernier; la société a subi une perte de 2,2 millions, ou 26 cents par action, contre un profit de 220 000 \$, ou trois cents par actions, en 1989.



GREICHE & SCAFF a un nouveau siège social

La Société Greiche & Scaff, Optométristes, a inauguré hier son nouveau siège social au 9745 du boulevard de l'Acadie à Montréal et a célébré en même temps l'anniversaire de ses 20 ans de pratique en services d'optométrie au profit de la population du Québec. La chaîne compte présentement 45 bureaux d'optométrie, soit six de plus qu'il y a six mois alors que l'entreprise amorçait sa politique de franchisage auprès des professionnels de l'optique visuelle du Québec.

La SID investit dans BOIS FRANC ROYAL

La Société d'investissement Desjardins a acheté hier, auprès de la société à numéro 2524-9509 Québec Inc. contrôlée par M. Guy Roy, 800 000 actions ordinaires de Bois Franc Royal, une entreprise québécoise de transformation et de commercialisation de bois d'ébénisterie et de finition. Suite à cette transaction, la participation de la Société d'investissement Desjardins dans Bois Franc Royal Ltée est maintenant de 18 p. cent. Cette acquisition, explique la SID, «constitue une occasion intéressante de placement qui cadre bien dans nos politiques générales d'investissement».

CINRAM achète une compagnie américaine

Le fabricant de disques compacts et de cassettes audio pré-enregistrées Cinram, de Scarborough en Ontario, a acquis PRC Tape Company, de Richmond en Indiana. Les modalités de la transaction n'ont pas été dévoilées. Le président de Cinram, M. Isidore Philostrate, a fait savoir dans un communiqué que l'achat avait été financé à même la trésorerie de Cinram, dont les liquidités et quasi-espèces s'élevaient à près de 18 millions au deuxième trimestre de 1990. PRC Tape, qui emploie plus de 200 personnes, fabrique des cassettes pré-enregistrées destinées aux secteurs de la musique, de l'enseignement, de l'édition et des loisirs pour enfants.

STI: un contrat de 800 000 \$

Services techniques Informatiques STI vient de décrocher un contrat de 800 000 \$ pour l'installation d'un système composé de logiciels de gestion financière et de ressources humaines au Centre hospitalier Anna-Laberge. Cet équipement s'ajoute au système de gestion des soins intégrés acheté en début d'année.

Le Vatican est dans le rouge

Le déficit du Vatican a été en 1989 de 74 millions US, alors que les prévisions initiales faisaient état d'un trou de 86 millions, selon un communiqué diffusé hier par le Saint-Siège. Les cardinaux argentiers de l'Eglise, chargés d'examiner deux fois par an les problèmes économiques du Saint-Siège, ont constaté qu'après avoir atteint le chiffre record de 53 millions en 1988, la générosité de fidèles à l'égard du pape a baissé en 1989.

MICHELIN se dégonfle

Le groupe industriel français Michelin (pneumatiques) va replonger dans le rouge cette année, avec une perte attendue d'au moins 2,31 milliards de francs (462 millions US), ont indiqué hier ses dirigeants. Cette perte annoncée s'entend comme un minimum puisqu'elle ne prend pas en compte les charges exceptionnelles ni les conséquences financières de l'acquisition du groupe américain Uniroyal-Goodrich (UGTC). Or «les mesures de restructuration envisagées se traduiront par des provisions importantes qui seront portées en grande partie au second semestre», selon les dirigeants. Michelin avait dégagé un bénéfice net de 2,65 milliards de francs (530 millions US) l'an dernier. Et, en début d'année, les analystes tablaient encore sur un bénéfice net de l'ordre du milliard et demi de francs.



Desjardins s'entend avec le Crédit mutuel de France

Presse Canadienne QUÉBEC

Le Mouvement Desjardins et son cousin français, le Crédit mutuel de France, prévoient instaurer pour l'été 1991 la compatibilité de leurs cartes de guichet automatique à l'intention de leur clients.

Les négociations à ce sujet ont été entreprises le 14 décembre 1989 et se poursuivent, ont indiqué hier en conférence de presse le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, et son vis-à-vis français, Etienne Pflimlin, président de la Confédération nationale du Crédit mutuel de France.

Déjà, un service de dépannage a été instauré pour les membres du Mouvement Desjardins en voyage en France. Les Québécois victimes de perte ou de vol d'argent peuvent s'adresser à la caisse de Crédit mutuel de l'Île-de-France tandis que les mutualistes français de passage au Québec et placés dans des circonstances semblables pourront très prochainement jouir du même avantage auprès des caisses populaires.

MM. Béland et Pflimlin ont insisté sur le caractère semblable de leurs organismes. Les deux mouvements coopératifs comptent chacun des milliers de caisses locales, environ cinq millions de membres respectivement, des dépôts qui dépassent les 35 milliards dans chaque cas et plusieurs milliers d'employés.

La compagnie d'assurance du Crédit mutuel a pour sa part souscrit 15 millions dans la filiale Assurances générales Desjardins.

«Nous poursuivons les échanges pour des projets communs en matière d'investissement, de représentation à l'étranger, de formation de personnel, de communications et de télématique», a déclaré M. Béland. Les deux groupes coopératifs étudient notamment l'ouverture d'un bureau commun à New York pour le marché américain et partagent des informations pour une collaboration dans les pays de l'Europe de l'Est.

Le directeur du Crédit mutuel a indiqué que sa coopérative avait déjà mis le pied en Union soviétique pour équiper ce pays d'un système bancaire moderne à l'occidental.

clipinc.



M. MICHEL LECOMPTÉ

M. André Lecompte, président de CLIP inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Michel Lecompte au poste de directeur de cette société.

CLIP inc. (Centre de lecture des informations de presse) est une société associée à Telbec inc., les deux ayant leur siège social à Montréal et bénéficiant d'une solide réputation auprès d'un grand nombre d'organismes divers (gouvernementaux, industriels, syndicaux, etc.) au Québec, au Canada ainsi qu'à l'étranger.

SI VOUS VOULEZ FAIRE PLACE À LA NOUVEAUTÉ, NOUS AVONS UNE PLACE POUR VOUS!

Un important fournisseur canadien de préassurance paramédicale et de services connexes touchant l'évaluation médicale et la sélection des risques recherche des professionnels expérimentés, motivés et dynamiques. Bureaux à ouvrir un peu partout au Canada. Formation médicale vivement souhaitée.

- Nous offrons:
- Formation complète
  - Travail au bureau et à l'intérieur
  - Campagne de publicité nationale/provinciale
  - Assistance/évaluation en cours
  - Évaluation systèmes de financement en cours
  - Outils pour parfaire vos compétences

Si vous avez 150 000 \$ et si vous répondez à nos exigences, nous sommes prêts à vous faire de la place!

Contactez: Terry Gibson - Directeur du franchisage Rapid-Med Plus Franchise Corp. 505 Consumer Road, Suite 308 Willowdale, Ontario M2J 4V8 (416) 490-1987

**RAPID-MED PLUS**

NOMINATION JOHN LABATT LIMITÉE



John F. Morgan

M. Sidney M. Oland, président et chef de la direction de John Labatt Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de M. John F. Morgan au poste de président des Brasseries Labatt du Canada ayant pris effet au 1er septembre 1990.

Dans son nouveau rôle, M. Morgan sera responsable de toutes les activités de brassage de Labatt au Canada. Il demeure aussi membre du comité de direction de John Labatt Limitée. Avant sa nomination, M. Morgan était président des Brasseries Labatt d'Europe et avait la responsabilité de l'expansion stratégique du secteur brassicole de John Labatt en Europe, y compris la mise en place de partenariats au Royaume-Uni et l'acquisition des brasseries Birra Moretti et Prinz Brau en Italie.

M. Morgan est chez Labatt depuis 1975. Il a occupé des postes de direction générale et de direction supérieure en marketing dans toutes les régions du Canada avant d'être nommé en Europe.

John Labatt Limitée oeuvre principalement dans les industries du brassage, de l'alimentation et du spectacle.

La récession ne touche pas Cabano Expéditex

MICHEL VAN DE WALLE

Malgré la récession, la direction de la société de camionnage Cabano Expéditex prévoit quand même réaliser cette année un bénéfice au moins équivalent à celui de l'an dernier, qui avait été de 4 millions.

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires qui se tenait hier à Montréal, le président J.-Arthur Servant s'est dit confiant qu'en dépit de la dégradation de la conjoncture économique, l'entreprise réussirait à dégager un profit «au moins comparable» à celui du dernier exercice financier.

Cette confiance, M. Servant la tire de l'acquisition faite cet été de la société Clarke Transport qui, affirme-t-il, constitue «un parfait mariage avec Cabano». En intégrant les opérations de ce concurrent, Cabano Expéditex accroît son volume d'affaires et réalise des économies d'échelle. Cela ne se fait toutefois pas sans heurts puisqu'à l'issue de cette transaction, quelque 80 personnes affectées à des tâches administratives chez Clarke Transports ont perdu leur emploi, de même que 40 camionneurs-artisans.

M. Servant souligne également qu'hormis un terminus en Beauce, les autres points de chute de Clarke Transport n'ont pas été acquis, ce qui a permis d'éviter des dédoublements et un prix d'acquisition trop élevé.

Avant l'achat de Clarke, Cabano Expéditex prévoyait que ses revenus en 1990-91 allaient diminuer, de 138 millions l'année dernière à 132 millions cette année. Les profits auraient chuté de 4 à 2 millions. Mais avec l'achat du concurrent, soutient M. Servant, le chiffre d'affaires de Cabano Expéditex devrait atteindre 160 à 165 millions cette année tandis que les bénéfices devraient se maintenir au niveau de l'an dernier.

Au premier trimestre l'exercice en cours, Cabano Expéditex a dégagé un profit de 1,4 million, un peu moins que le 1,7 million du trimestre équivalent l'année dernière. Il faut préciser que ce premier trimestre couvre la période allant de mai à juillet, soit avant l'achat de Clarke survenu au mois d'août.

Questions d'argent

MICHEL GIRARD

Cette chronique fait le point sur des sujets traités lors de l'émission Questions d'argent, diffusée à Radio-Québec le jeudi, 19h30. Reprise le lundi à 22h. L'émission est animée par Lise LeBel, avec la participation de Michel Girard, de LA PRESSE, et Diane Bellemare, de l'UQAM.

Un rendement bien ordinaire

En payant 10,75 p. cent, c'est un rendement bien ordinaire que le gouvernement Mulroney a décidé d'accorder sur les obligations d'épargne, dont la nouvelle série est en vente depuis hier.

Il s'agit d'une baisse de trois-quarts de point de pourcentage par rapport au rendement actuellement offert sur les obligations d'épargne du Canada (OEC). Ces dernières rapportent 11,5 p. cent jusqu'au premier novembre prochain, jour d'échéance pour l'achat des nouvelles obligations d'épargne. On se souviendra qu'il y a cinq mois le gouvernement fédéral avait été obligé d'augmenter le rendement de ses obligations de 10,5 à 11,5 p. cent, et ce en raison de la forte hausse des taux d'intérêt.

Le premier novembre est également la date annuelle où toutes les séries d'OEC en circulation affichent leur nouveau rendement, soit le même que celui offert sur les nouvelles obligations.

Attention! Les détenteurs de la série S38, émise en 1983, doivent encaisser leurs obligations (ou les échanger contre des nouvelles) car elles viennent à échéance le premier novembre. Après cette date, la série S38 ne rapportera plus aucun rendement.

À 10,75 p. cent de rendement, les obligations d'épargne se trouvent à rapporter un point de pourcentage de moins que le rendement offert par certains fiduciaires sur les certificats de placement garantis d'un an, soit, entre autres, Wellington, Trust Standard, Trust National, Trust Prenor, Fiducie Sun Life, Bonaventure Trust.

La plupart des autres fiduciaires offrent sur ce genre de placements du 11,5 p. cent alors que les grandes banques canadiennes y vont d'un 11,25 p. cent.

Notons que les certificats de placements garantis bénéficient de la protection de l'assurance-dépôt dans la grande majorité des institutions financières ayant pignon sur au Québec. Pour en être certain, il suffit de poser la question au personnel de l'institution avec qui on fait affaires.

Les épargnants qui n'envisagent pas avoir besoin de toucher à leurs économies avant un an, devraient investir dans des certificats de placement garantis au lieu des obligations d'épargne du Canada, le rendement y étant plus élevé.

De plus, les épargnants qui croient avoir besoin de leurs épargnes d'ici les trois prochains mois ne devraient pas

investir dans les nouvelles obligations car ces dernières ne rapporteront aucun rendement si on les encaisse avant le premier février prochain.

Somme toute, les personnes qui devraient investir une partie de leurs économies dans les nouvelles obligations d'épargne sont celles qui croient devoir encaisser leurs nouvelles obligations entre février et septembre prochains. Autre catégorie pour qui c'est un placement intéressant: les employés qui participent au Mode d'épargne sur le salaire.

Système bancaire américain

Le système bancaire américain est rudement mis à l'épreuve depuis quelques mois. Des banques et des caisses d'épargne ferment leurs portes à cause de problèmes financiers. Des scandales pour fraudes et conflits d'intérêt éclatent ici et là.

De toute façon, quand la deuxième plus importante banque de votre pays est dans le trouble, comme c'est actuellement le cas avec la Chase Manhattan, cela laisse présager une nette détérioration du système bancaire. Des provisions pour mauvaises créances de 1 milliard \$, des pertes de 625 millions \$... voilà brièvement le genre de nouvelles qu'annonçait récemment la Chase Manhattan.

Mais la Chase Manhattan n'est pas la seule grosse banque américaine à connaître des temps difficiles. Nombre d'autres traversent aussi une période de grandes difficultés.

Raisons expliquant la plupart de ces difficultés: les banques américaines ont trop tardé à prendre des provisions pour pertes sur les prêts aux pays en voie de développement; elles ont financé nombres d'acquisitions d'entreprises par effet de levier; elles ont investi trop massivement dans le marché immobilier.

Comme les États-Unis connaissent eux aussi un ralentissement économique, la liste des entreprises en faillite ou en très sérieuses difficultés financières risque de s'allonger encore. Conséquences pour les banques américaines: elles devront en être quittes pour augmenter leurs provisions pour pertes.

On estime qu'il y aurait aux États-Unis quelque 35 banques en sérieuses difficultés financières. Une des principales causes expliquant cette situation porte sur le fait que la surveillance du système bancaire américain a souffert ces dernières années d'un dangereux laisser-aller.

**QUESTIONS D'ARGENT** jeudi 19h30 (R) lundi 22h00  
Radio Québec

**FORMONS LES CHEFS CANADIENS DE DEMAIN**

La Conférence d'étude canadienne du Gouverneur général de 1991 accepte dès maintenant les mises en candidature.

Les entreprises privées et publiques, syndicats, universités, gouvernements, services communautaires et organismes de bénévoles sont invités à nous faire parvenir les noms de leurs candidats et candidates.

Les personnes choisies devront posséder les qualités essentielles d'un chef de file, être déjà à mi-carrière et enfin, être considérées par leurs organismes ou entreprises comme de futurs dirigeants et dirigeantes du pays.

225 participants et participantes, représentant diverses régions canadiennes, seront sélectionnés. Parler anglais ou français est essentiel pour profiter pleinement du programme. Être bilingue constitue un atout.

La Conférence d'étude débute à Vancouver le 30 mai et se termine à Québec le 16 juin 1991. Seuls les frais de voyage vers Vancouver et au retour de Québec seront déboursés par les responsables de l'endossement.

Pour recevoir un formulaire de mise en candidature, téléphoner au (514) 874-3291 ou écrire dès maintenant ou au plus tard le 31 octobre 1990 à:

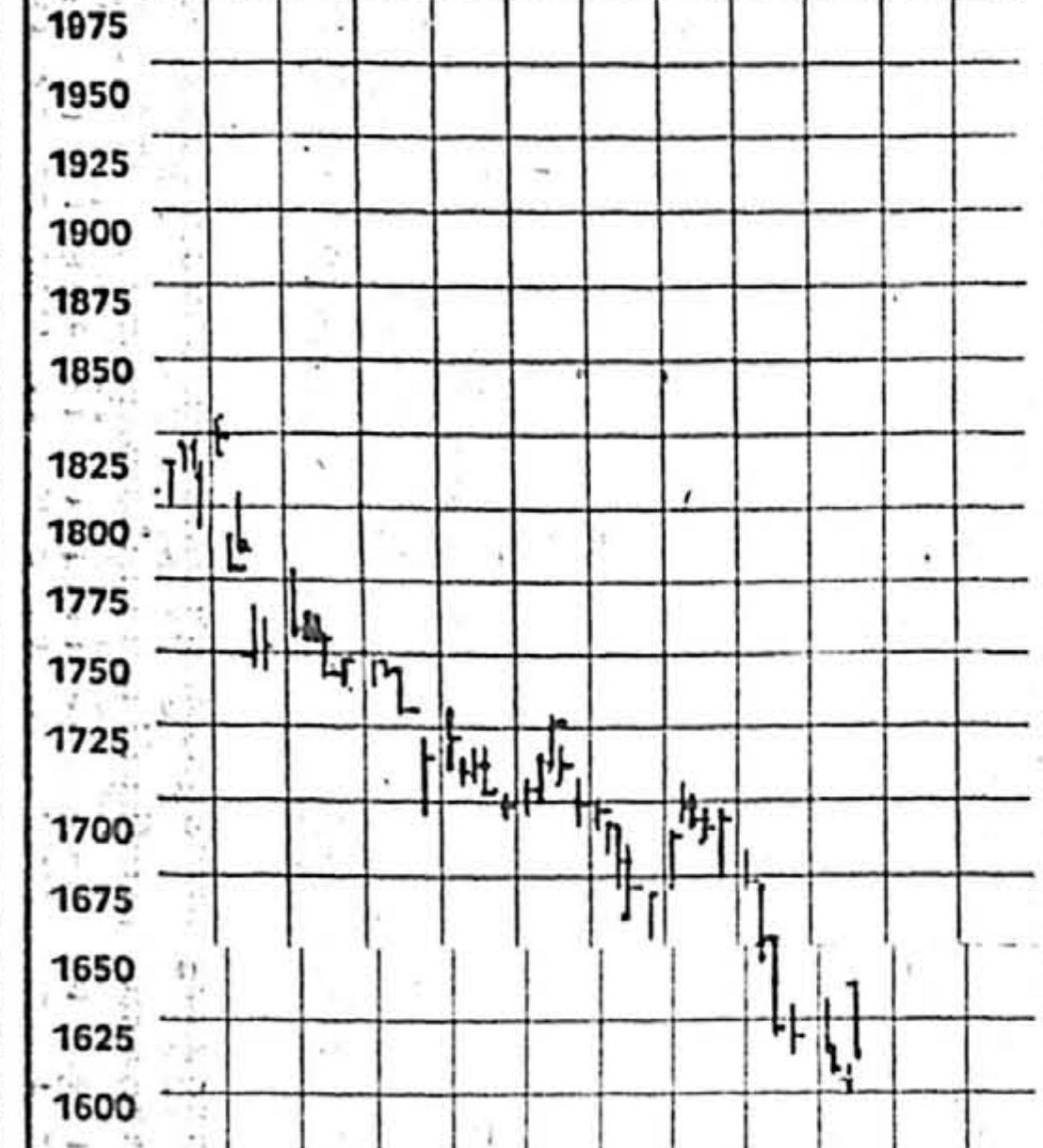
La Conférence d'étude canadienne du Gouverneur général  
Boîte postale 1013, Station A,  
Montréal, (Québec) H3C 2W9

LA CONFÉRENCE D'ÉTUDE CANADIENNE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
Engagement et leadership:  
Contribuer activement à l'essor de la communauté nationale.

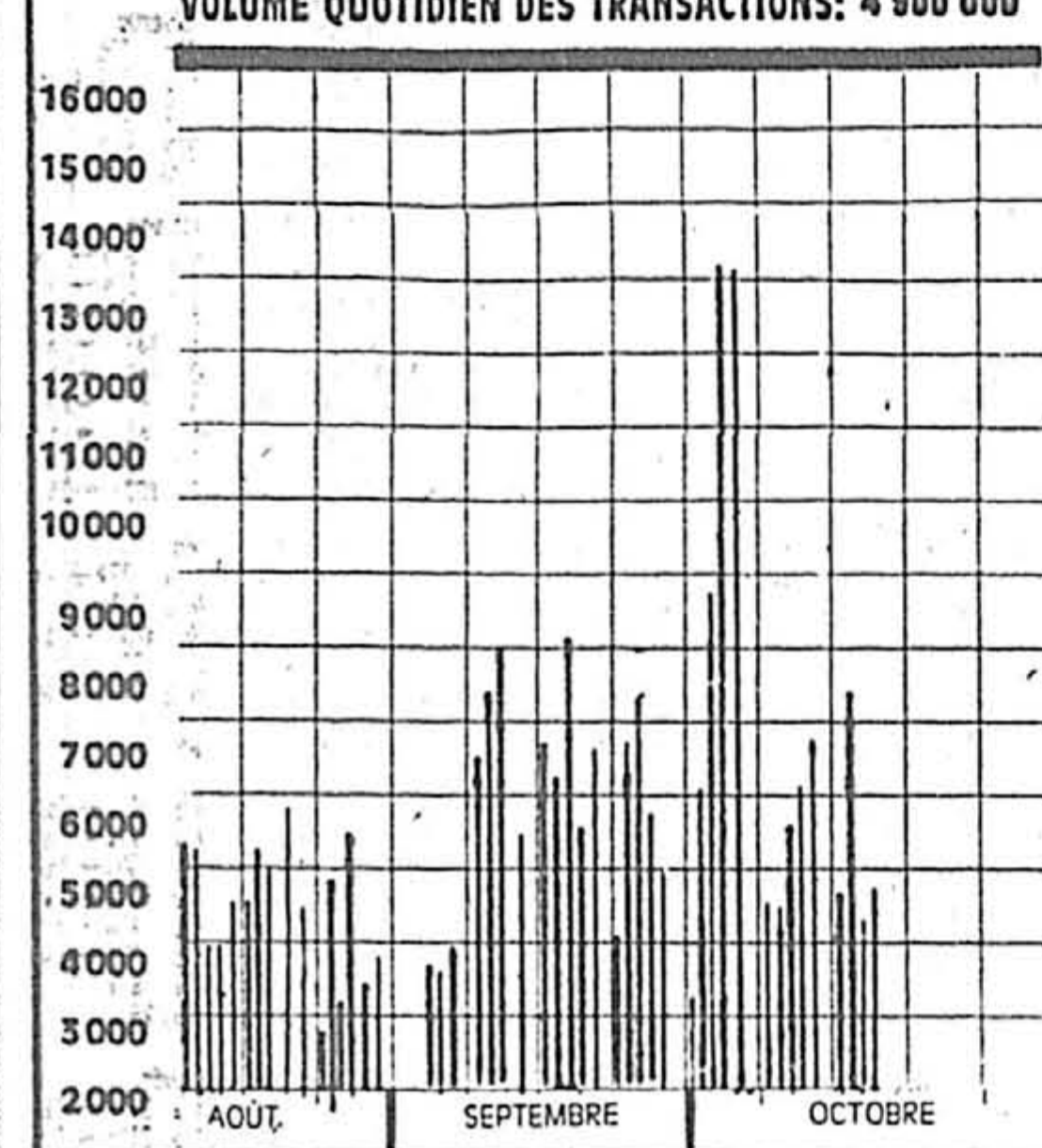
MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ (Indice canadien 25 titres)

Haut: 1642,16 Fermeture: 1642,16 Bas: 1624,60



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 4 900 000



INDICES DE MONTRÉAL

Table with 2 columns: Index Name and Value. Includes MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDRO CARB. (XCO), MINESMETALL (XCM), PROD.FORESTIERS (XCF), BIENS D'ÉQUIP. (XCI), SERV. PUBLICS (XCU).

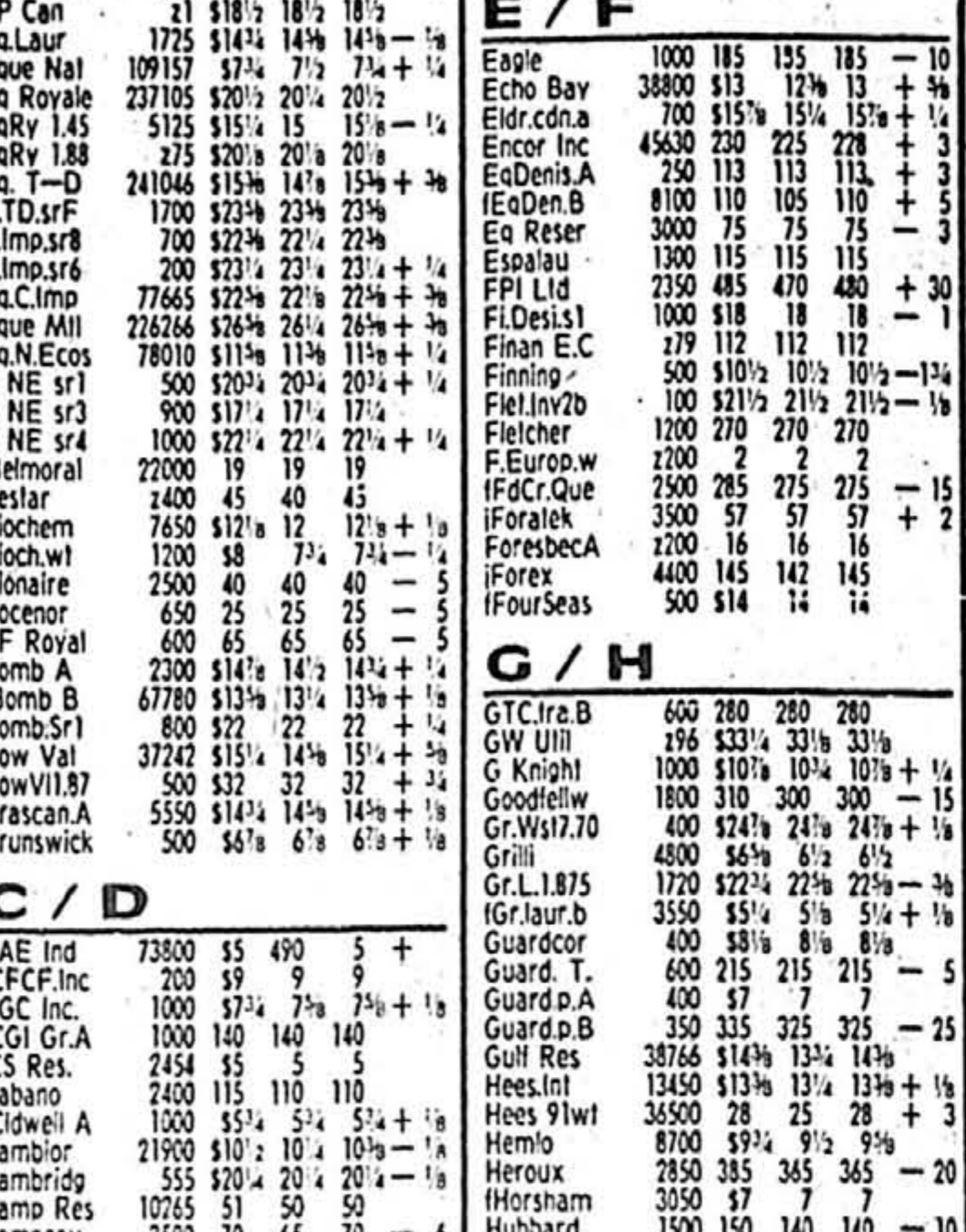
COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention « \$ » apparaît.

EXPLICATION DES CODES BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO p ou e = Titre assujéti à une réglementation spéciale. f = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

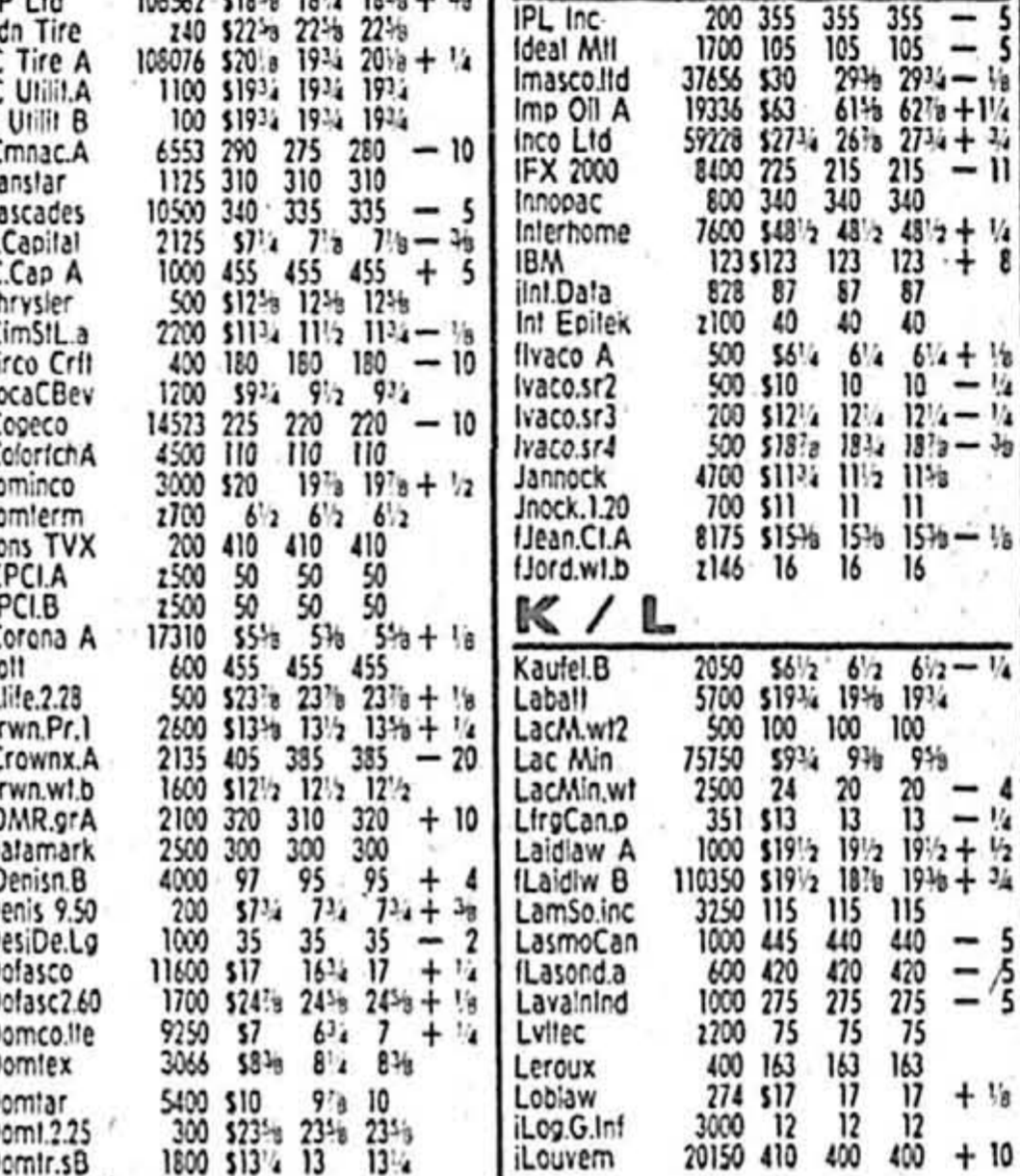
Table listing various stocks with columns for company name, price, and change. Includes A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z.

INDICES DE NEW YORK

Haut: 2401,63 Fermeture: 2452,72 Bas: 2391,63



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 205 288 000



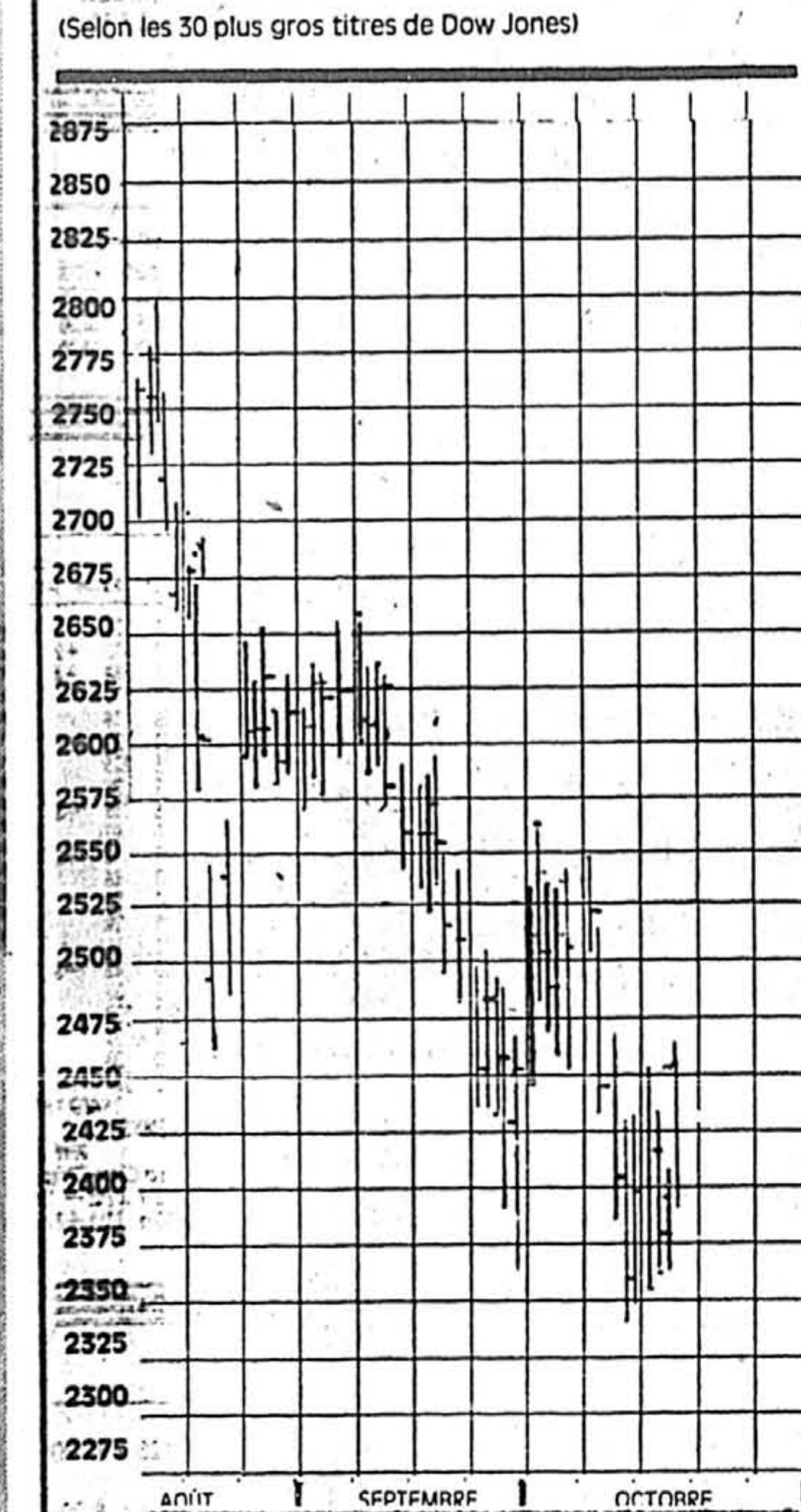
LA DIVISION INTERNATIONALE À MONTRÉAL

Table listing international stocks with columns for company name, price, and change. Includes sections for (EN DOLLARS CANADIENS) and (EN DOLLARS AMÉRICAINS).

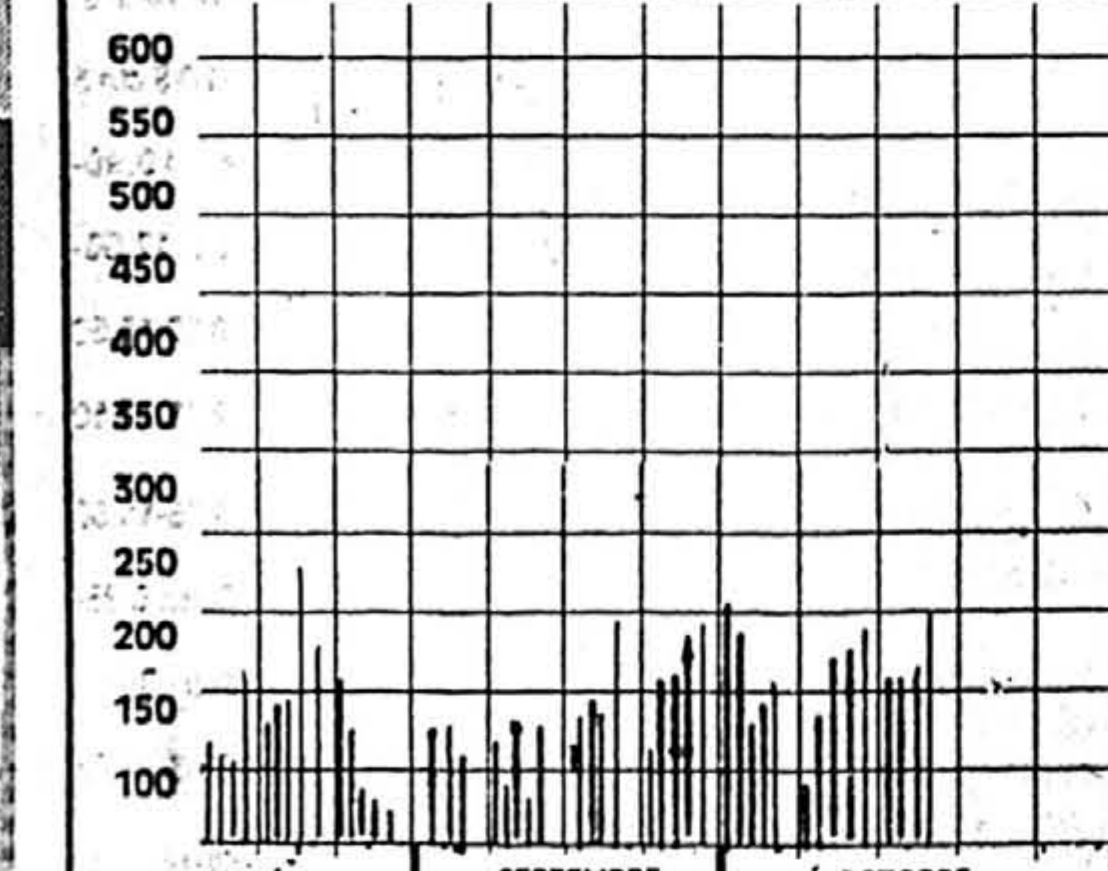
NEW YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ (Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)

Haut: 2401,63 Fermeture: 2452,72 Bas: 2391,63



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 205 288 000



INDICE DE NEW YORK

Haut: 2401,63 Fermeture: 2452,72 Bas: 2391,63

Table listing various stocks with columns for company name, price, and change. Includes sections for A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z.

CONTRAT À TERME

CONTRAT À TERME DU GVT DU CANADA

Table listing government contracts with columns for contract name, price, and change. Includes sections for \$100 000, \$250 000, and \$500 000.

CONTRAT À TERME

CONTRAT À TERME DE TITRES FINANCIERS

Table listing financial contracts with columns for contract name, price, and change. Includes sections for \$100 000, \$250 000, and \$500 000.

ACCEPTATIONS BANCAIRES CANADIENNES

Table listing Canadian bank acceptances with columns for bank name, price, and change.

ACCEPTATIONS BANCAIRES AMÉRICAINES

Table listing American bank acceptances with columns for bank name, price, and change.

ACCEPTATIONS BANCAIRES EUROPÉENNES

Table listing European bank acceptances with columns for bank name, price, and change.

ACCEPTATIONS BANCAIRES JAPONAISES

Table listing Japanese bank acceptances with columns for bank name, price, and change.

ACCEPTATIONS BANCAIRES SUÉDOISES

Table listing Swedish bank acceptances with columns for bank name, price, and change.

ACCEPTATIONS BANCAIRES SUISSES

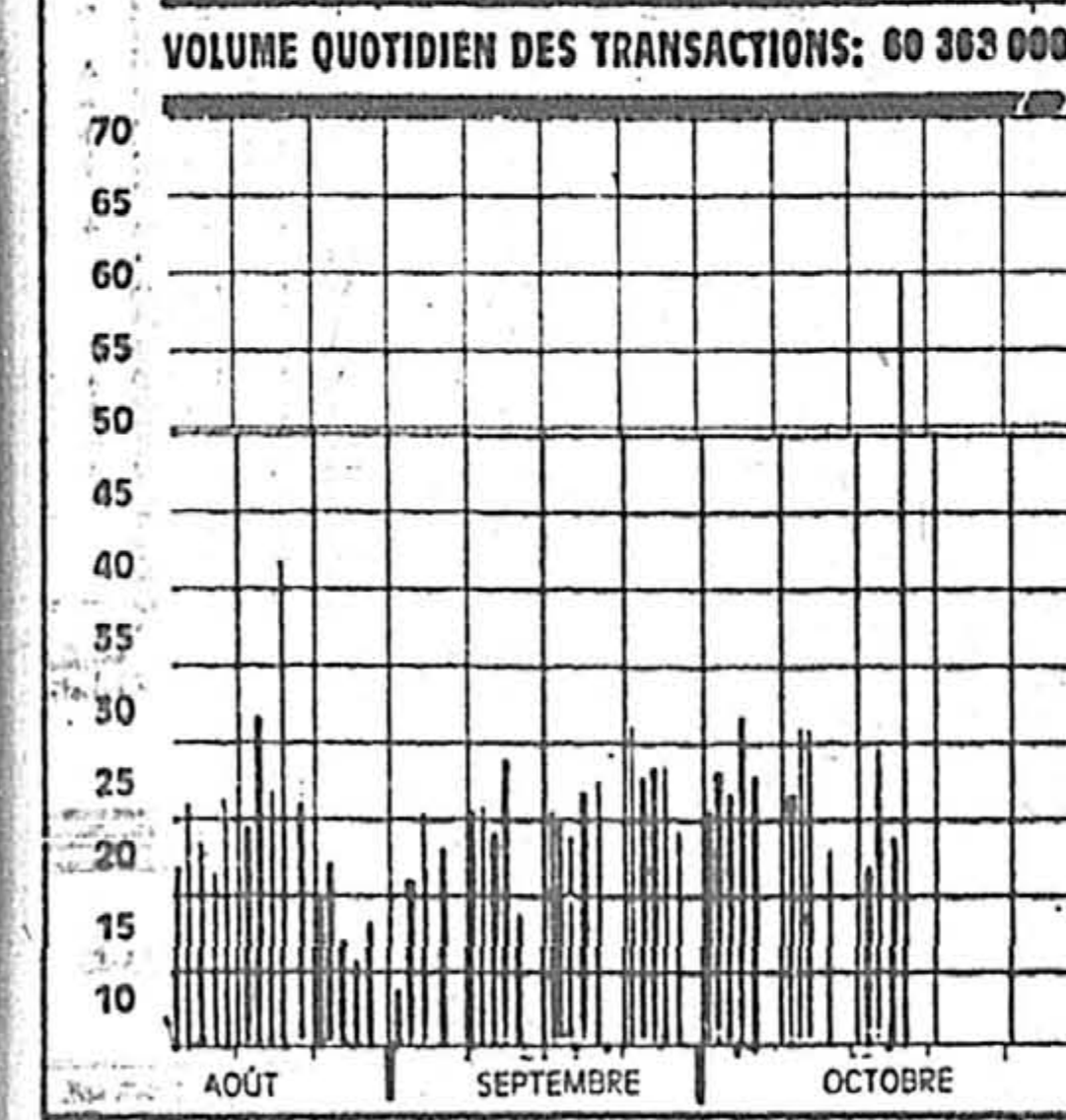
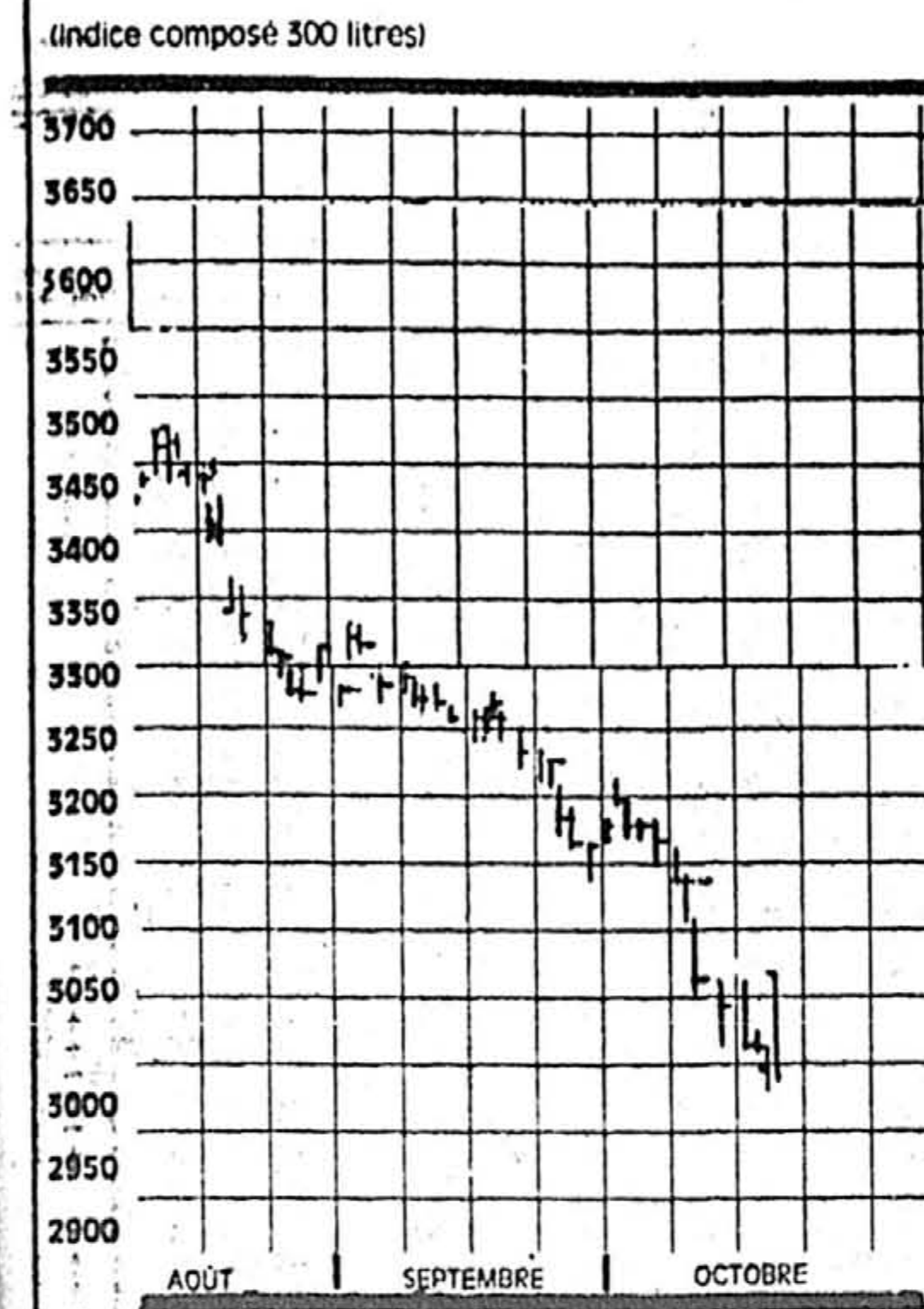
Table listing Swiss bank acceptances with columns for bank name, price, and change.

ACCEPTATIONS BANCAIRES BRÉSILIENNES

Table listing Brazilian bank acceptances with columns for bank name, price, and change.

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ (indice composé 500 litres)



INDICES DE TORONTO: 900/COMPOSÉ, 3060.02; SERV. FINANCIERS, 2135.71; MINES ET MÉTAUX, 2650.29; PÉTROLES ET GAZ, 4147.54; INDUSTRIELLES, 1545.21.

SOUS INDICES DE TORONTO: AURIFÈRES, 5480.87; PÂPETERIES, 2976.57; CONSOMMATION, 4237.01; IMMOBILIER, 7150.78; TRANSPORT, 7472.17; PIPELINES, 3720.65; SERV. PUB., 3602.42; COMMUNICATIONS, 5634.70; DÉTAIL, 3496.26; GESTION, 3889.56; HAUTE TECHNOLOGIE, 658.00.

INDICE TSE 35: HAUT, 172.25; FERMETURE, 172.11 (+2.59); BAS, 169.35; VOLUME, 5 701 292.

Table of stock market movements for various companies, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z, and various sectors like Energy, Metals, and Services.

Table of stock market movements for various companies, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z, and various sectors like Energy, Metals, and Services.

Table of stock market movements for various companies, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z, and various sectors like Energy, Metals, and Services.

Table of stock market movements for various companies, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z, and various sectors like Energy, Metals, and Services.

VANCOUVER

VOLUME: 15 003 140; INDICE GÉNÉRAL; FERMETURE: 605 11 + 3 14

Table of stock market movements for various companies in Vancouver, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z, and various sectors like Energy, Metals, and Services.

Table of stock market movements for various companies in Vancouver, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z, and various sectors like Energy, Metals, and Services.

Table of stock market movements for various companies in Vancouver, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z, and various sectors like Energy, Metals, and Services.

Table of stock market movements for various companies in Vancouver, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z, and various sectors like Energy, Metals, and Services.

Table of stock market movements for various companies in Vancouver, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z, and various sectors like Energy, Metals, and Services.

LA BOURSE DE TOKYO: L'INDICE NIKKEI; FERMETURE: 24 357 08; Variation: +507 72.

LE PÉTROLE: NEW YORK (AP) Prix par baril en US \$; West Texas Intermediate: 36.00.

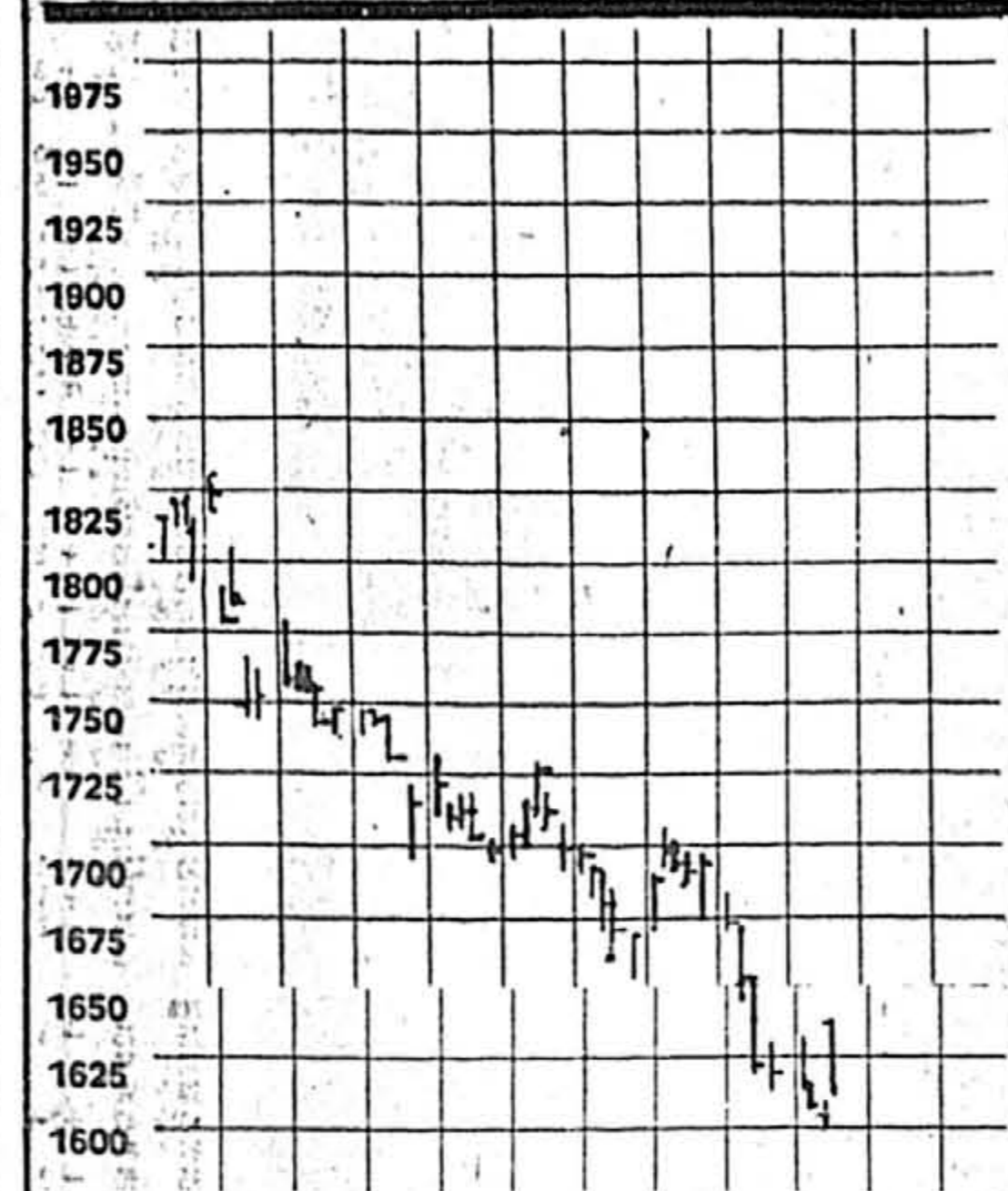
FRUITS/LÉGUMES: (PC) - Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes jeudi, dans la région montréalaise.

DÉTERGENTS AGRICOLES: (PC) - Cours des détergents agricoles au Québec.

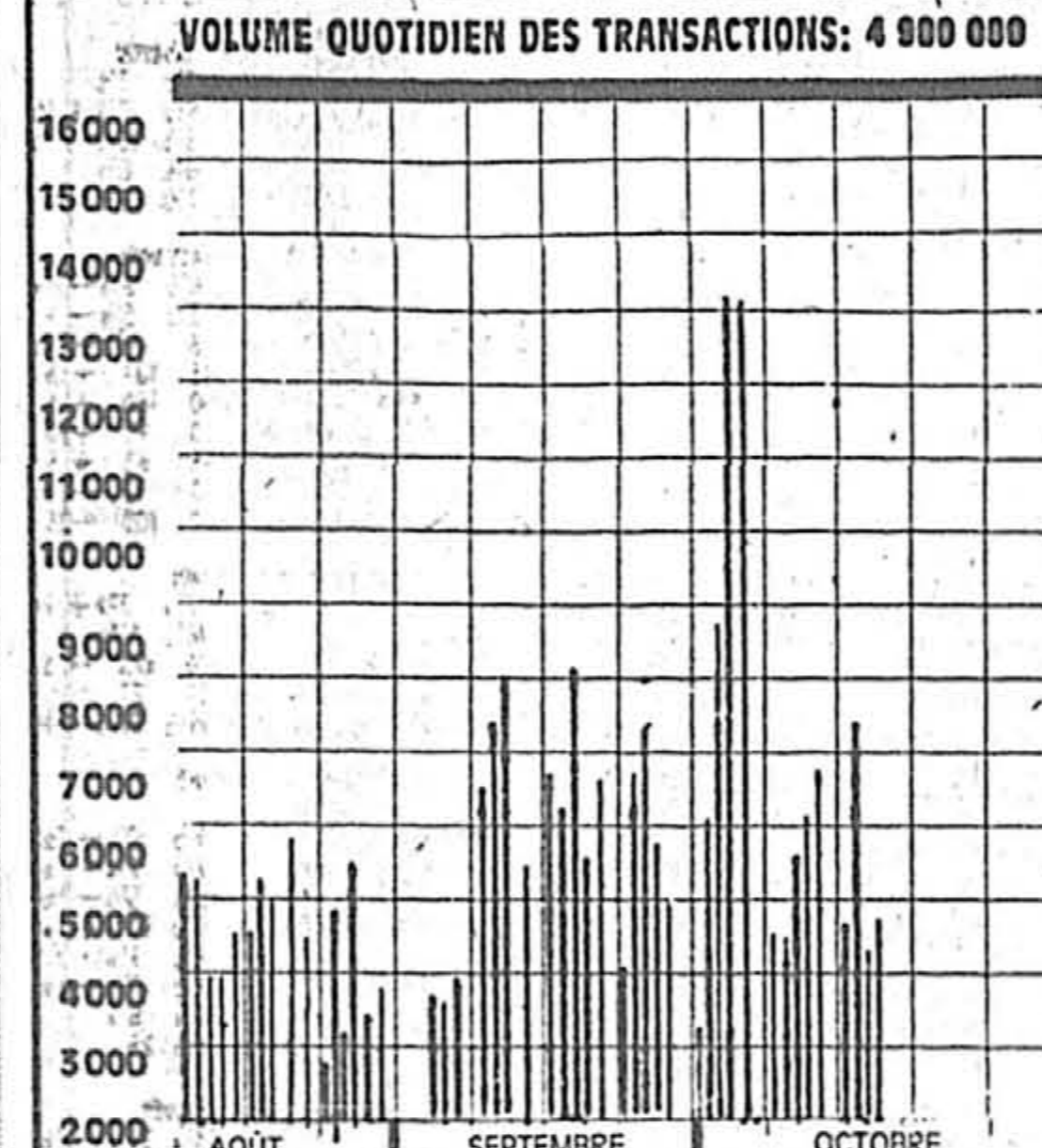
MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES... Haut: 1842,18... Fermeture: 1842,18... Bas: 1824,50

(Indice canadien 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 4 800 000



INDICES DE MONTRÉAL

Table listing various market indices such as MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDRO CARB. (XCO), etc., with their respective values and changes.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de sociétés. Seuls apparaissent les titres négociés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf la mention « \$ » apparaît.

EXPLICATION DES CODES

- BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou u = Titre coté sous une réglementation spéciale.
= Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

Table listing various stock symbols and their corresponding market data, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z.

INDICES DE NEW YORK

Table listing various market indices such as COMPOSÉ, INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, SERVICES PUBLICS, FINANCE, with their respective values and changes.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de sociétés. Seuls apparaissent les titres négociés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf la mention « \$ » apparaît.

EXPLICATION DES CODES

- BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou u = Titre coté sous une réglementation spéciale.
= Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

Table listing various stock symbols and their corresponding market data, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z.

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTRÉAL

Table listing international market data, including various indices and stock prices for different regions.

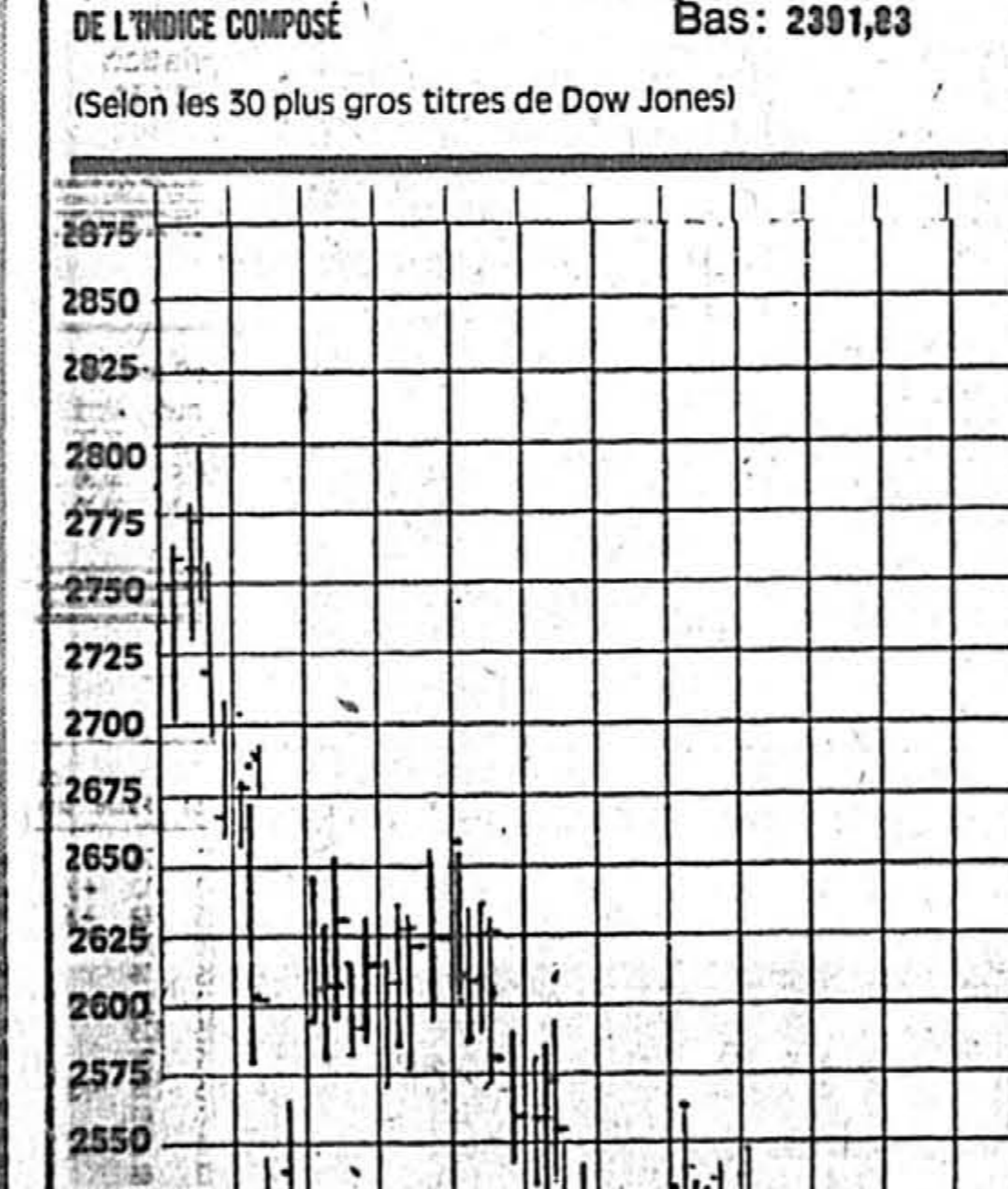
CONTRAT A TERME SUR OBLIGATIONS DU GVT DU CANADA

Table listing government bond contracts and their corresponding market data.

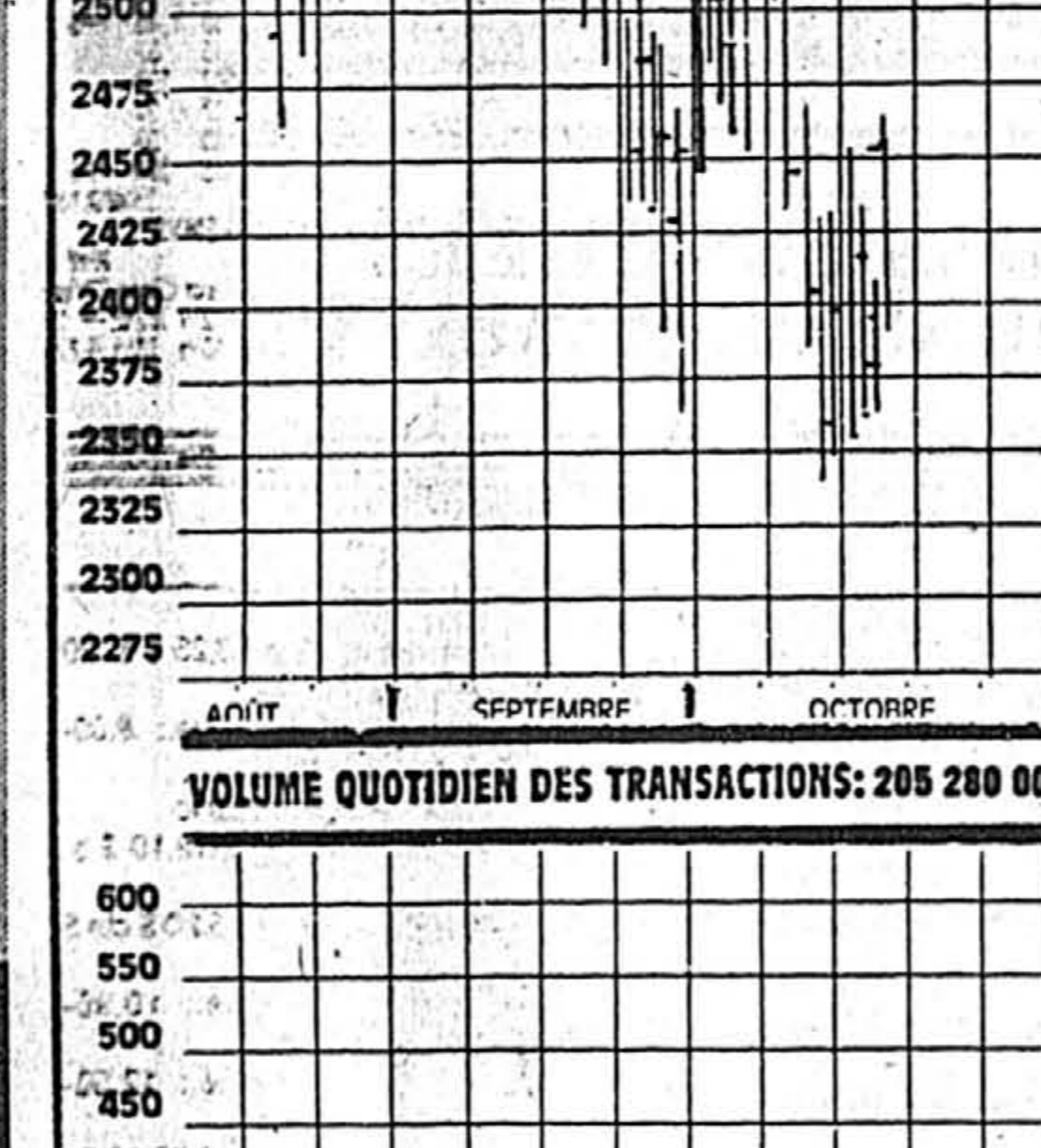
NEW YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES... Haut: 2461,93... Fermeture: 2462,72... Bas: 2391,83

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 205 280 000



INDICE DE NEW YORK

Table listing various market indices such as COMPOSÉ, INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, SERVICES PUBLICS, FINANCE, with their respective values and changes.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de sociétés. Seuls apparaissent les titres négociés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf la mention « \$ » apparaît.

EXPLICATION DES CODES

- BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO
p ou u = Titre coté sous une réglementation spéciale.
= Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

Table listing various stock symbols and their corresponding market data, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z.

CONTRAT A TERME SUR OBLIGATIONS DU GVT DU CANADA

Table listing government bond contracts and their corresponding market data.

CONTRATS A TERME DE TITRES FINANCIERS

Table listing financial instrument contracts and their corresponding market data.

CONTRATS A TERME DE TITRES FINANCIERS

Table listing financial instrument contracts and their corresponding market data.

ALBERTA
Table listing various stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

OPTIONS SUR L'OR
Canada, Europe, Australie
Table listing options for gold with columns for Series, Vol. contr., and Bid/Ask prices.

LES METAUX
Table listing metal prices for various commodities like copper, zinc, and nickel.

MINES ET PÉTROLES
(OFFRE ET DEMANDE À TORONTO)
Table listing mining and oil stocks with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

TORONTO (PC)
Table listing Toronto stock market data including indices and major stock movements.

LES DEVICES
Table listing various electronic devices and their prices.

L'ARGENT
Table listing silver prices and related market information.

TORONTO (PC)
Table listing Toronto stock market data, including a section for 'Les cotations sur le comptoir'.

TORONTO (PC)
Table listing Toronto stock market data, including a section for 'Les cotations sur le comptoir'.

TORONTO (PC)
Table listing Toronto stock market data, including a section for 'Les cotations sur le comptoir'.

TORONTO (PC)
Table listing Toronto stock market data, including a section for 'Les cotations sur le comptoir'.

TORONTO (PC)
Table listing Toronto stock market data, including a section for 'Les cotations sur le comptoir'.

TORONTO (PC)
Table listing Toronto stock market data, including a section for 'Les cotations sur le comptoir'.

TORONTO (PC)
Table listing Toronto stock market data, including a section for 'Les cotations sur le comptoir'.

AMÉRIQUE
Table listing American stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

AMÉRIQUE
Table listing American stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

AMÉRIQUE
Table listing American stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

AMÉRIQUE
Table listing American stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

AMÉRIQUE
Table listing American stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

AMÉRIQUE
Table listing American stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

AMÉRIQUE
Table listing American stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

AMÉRIQUE
Table listing American stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

AMÉRIQUE
Table listing American stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

AMÉRIQUE
Table listing American stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

AMÉRIQUE
Table listing American stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

AMÉRIQUE
Table listing American stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

AMÉRIQUE
Table listing American stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

AMÉRIQUE
Table listing American stocks and commodities with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

FONDS MUTUELS
Table listing mutual funds with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

FONDS MUTUELS
Table listing mutual funds with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

FONDS MUTUELS
Table listing mutual funds with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

FONDS MUTUELS
Table listing mutual funds with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

FONDS MUTUELS
Table listing mutual funds with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

FONDS MUTUELS
Table listing mutual funds with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

FONDS MUTUELS
Table listing mutual funds with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

FONDS MUTUELS
Table listing mutual funds with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

FONDS MUTUELS
Table listing mutual funds with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

FONDS MUTUELS
Table listing mutual funds with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

FONDS MUTUELS
Table listing mutual funds with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

FONDS MUTUELS
Table listing mutual funds with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

FONDS MUTUELS
Table listing mutual funds with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

FONDS MUTUELS
Table listing mutual funds with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)
Table listing options market data for Chicago with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)
Table listing options market data for Chicago with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)
Table listing options market data for Chicago with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)
Table listing options market data for Chicago with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)
Table listing options market data for Chicago with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)
Table listing options market data for Chicago with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)
Table listing options market data for Chicago with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)
Table listing options market data for Chicago with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)
Table listing options market data for Chicago with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)
Table listing options market data for Chicago with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)
Table listing options market data for Chicago with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)
Table listing options market data for Chicago with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)
Table listing options market data for Chicago with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)
Table listing options market data for Chicago with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)
Table listing Toronto market offers and demands with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)
Table listing Toronto market offers and demands with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)
Table listing Toronto market offers and demands with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)
Table listing Toronto market offers and demands with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)
Table listing Toronto market offers and demands with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)
Table listing Toronto market offers and demands with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)
Table listing Toronto market offers and demands with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)
Table listing Toronto market offers and demands with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)
Table listing Toronto market offers and demands with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)
Table listing Toronto market offers and demands with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)
Table listing Toronto market offers and demands with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)
Table listing Toronto market offers and demands with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

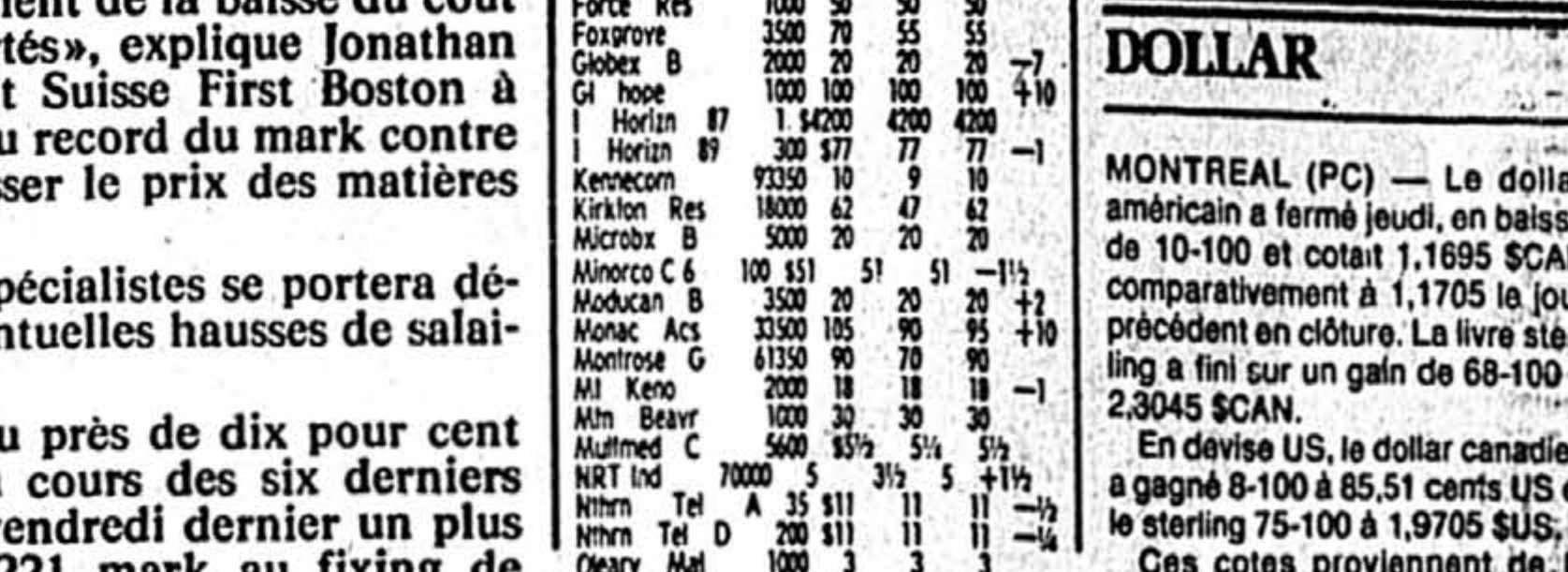
OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)
Table listing Toronto market offers and demands with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)
Table listing Toronto market offers and demands with columns for Name, Bid, Ask, and Volume.

L'OR
Text article discussing gold prices and market trends, including a quote from a gold trader.

LES OBLIGATIONS
Text article discussing bond markets and interest rates, including a quote from a bond analyst.

TITRES AU COMPTOIR (DE TORONTO)
Text article discussing Toronto market transactions and price movements, including a quote from a market participant.

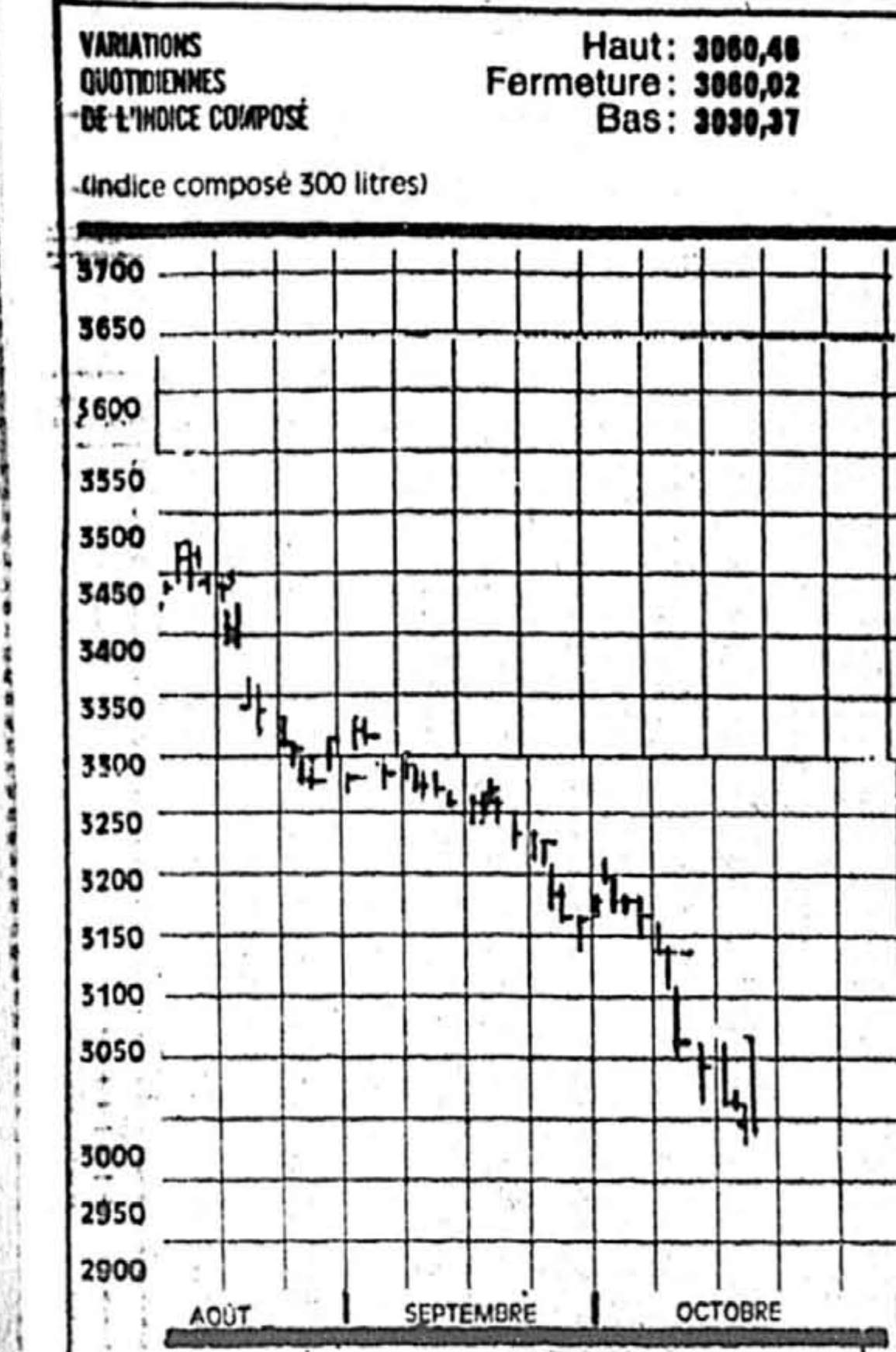


LES METAUX
Table listing metal prices for various commodities like copper, zinc, and nickel.

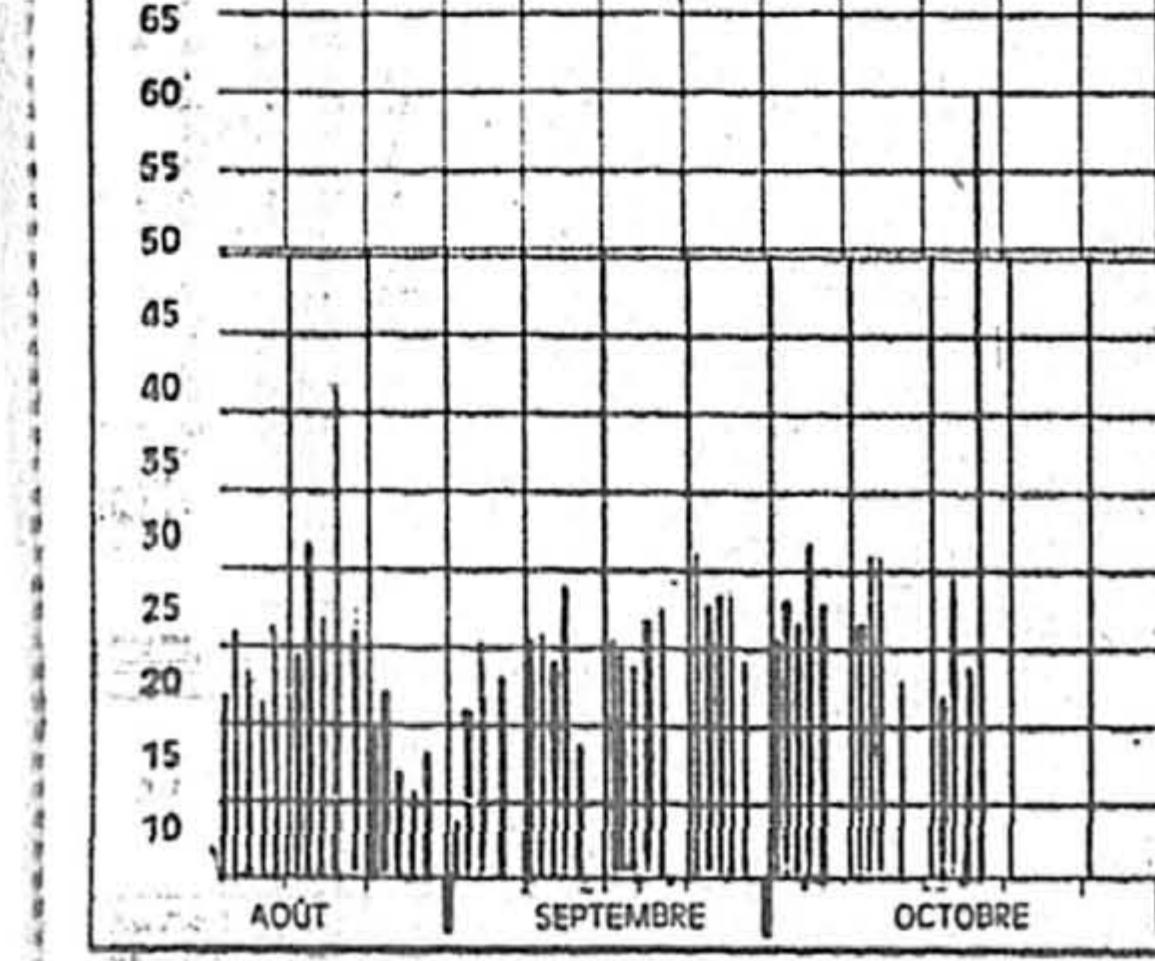
LES OBLIGATIONS
Table listing bond market data and interest rates.

TITRES AU COMPTOIR (DE TORONTO)
Table listing Toronto market transactions and price movements.

TORONTO



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 60 263 000



INDICES DE TORONTO

Table of market indices: 300/COMPOSÉ (3060.02, +36.64), SERV. FINANCIERS (2135.77, +23.51), MINES ET MÉTAUX (2650.29, +51.68), PÉTROLES ET GAZ (4147.54, +21.21), INDUSTRIELLES (1545.21, +16.07).

SOUS INDICES DE TORONTO

Table of sub-indices: AGRIFÈRES (5480.87, +95.97), PÂPÉTIÈRES (2976.57, +41.26), CONSOMMATION (4237.01, +54.74), IMMOBILIER (7150.78, -37.07), TRANSPORT (7472.17, +210.80), PIPELINES (3720.65, +31.02), SERV. PUB. (3602.42, +22.55), COMMUNICATIONS (5634.70, +53.84), DÉTAIL (3496.26, +16.41), GESTION (3889.56, +59.30), HAUTE TECHNOLOGIE (658.00, +6.10).

INDICE TSE 35

Table of TSE 35 index: HAUT FERMETURE (172.25, 172.11 (+2.59)), BAS (169.35), VOLUME (5 701 292).

Large table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sections for A/B, C/D, and G/H.

Large table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sections for I/J, K/L, and M/N.

Large table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sections for O/P, Q/R, and U/Z.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sections for U/Z, Dénrées Agricoles, and Le Pétrole.

VANCOUVER

Table of Vancouver market data: VOLUME: 15 093 140, INDICE GÉNÉRAL (645 11 + 3 14), FERMETURE.

Table of Vancouver stock market data, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sections for A/B, C/D, and G/H.

Table of Vancouver stock market data, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sections for I/J, K/L, and M/N.

Table of Vancouver stock market data, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sections for O/P, Q/R, and U/Z.

Table of Vancouver stock market data, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sections for U/Z, Dénrées Agricoles, and Le Pétrole.

Table of Vancouver stock market data, including columns for stock symbols, prices, and changes. Includes sections for U/Z, Dénrées Agricoles, and Le Pétrole.

LA BOURSE EN BREF

Table of stock market data for Montreal and Toronto, including volume, gains/losses, and top active values.

Table of stock market data for New York and NASDAQ, including volume, gains/losses, and top active values.

L'excédent commercial du Canada a baissé de 278 millions en août

Les exportations canadiennes ont baissé plus rapidement que les importations au mois d'août, a annoncé Statistique Canada, hier matin. Il en résulte que l'excédent commercial a chuté à 960 millions, en baisse de 278 millions par rapport à l'excédent enregistré en juillet dernier.



L'agence fédérale a précisé que cette baisse est toutefois beaucoup plus faible que celle de 639 millions observée entre juin et juillet. L'excédent pour les huit premiers mois de 1990 est beaucoup plus élevé que celui observé à la même période en 1989 (7,2 milliards) par rapport à 5,2 milliards.

Source: Statistique Canada (PC)

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table of Trans-Canada options transactions, listing various stock options and their status.

La crise du Golfe n'a pas causé de pénurie, affirme un spécialiste

Il n'y a pas de pénurie de pétrole découlant de la crise du golfe Persique et les marchés pétroliers se débrouillent bien mieux qu'ils n'ont fait durant les précédents conflits du Moyen-Orient, affirme M. Jim Hughes, gérant chargé des analyses chez Imperial Oil.

La hausse de prix qui est survenue depuis l'invasion du Koweït, le 2 août, ont réduit la demande et donc augmenté les réserves de pétrole, redonnant un nouvel équilibre au marché, a déclaré M. Hughes hier.

La hausse que subit actuellement le prix du pétrole est due à la crainte de ce qui se produira s'il y a un conflit armé, nullement à une véritable insuffisance des réserves, a-t-il dit devant le Petroleum Society de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie.

«A moins d'une aggravation sérieuse de la situation dans le Golfe, le système retrouve un certain équilibre».

Il faut préciser que les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont augmenté leur production pour compenser les approvisionnements perdus à la suite de l'embargo sur le pétrole en provenance de l'Irak et du Koweït. «Nous avons comblé la majeure partie sinon toute la production perdue», a dit M. Hughes.

En août, le Canada a enregistré un excédent de 1,4 milliard avec les États-Unis, en baisse par rapport à l'excédent de 1,7 milliard enregistré en juillet.

Les exportations de marchandises pour le mois d'août se sont chiffrées à 12,0 milliards, en baisse de 528 millions par rapport aux exportations de 12,6 milliards enregistrées en juillet.

Une part importante de la baisse observée en août est attribuable à la diminution des exportations de voitures particulières, de camions et d'avions.

Les importations ont diminué de 249 millions au mois d'août pour passer à 11,1 milliards par rapport à 11,3 milliards en juillet. Les importations de machines et d'équipement ont flechi de 308 millions, tandis que les importations de pièces de véhicules automobiles ont diminué de 341 millions. Cette dernière baisse est en partie compensée par une augmentation des importations de voitures particulières, ce qui correspond à une chute globale de 52 millions pour le secteur des produits de l'automobile.

Dernière proposition de Trump aux détenteurs d'obligations du Taj Mahal

Agence France-Presse NEW YORK

L'homme d'affaires new-yorkais Donald Trump a proposé hier un nouveau plan de restructuration de sa dette aux détenteurs d'obligations de son casino géant Taj Mahal, tout en les avertissant qu'il demanderait la protection de la loi sur les faillites en cas de rejet de cette offre.



Donald Trump

Un représentant des détenteurs de ces obligations a immédiatement rejeté cette proposition en indiquant qu'un recours à la législation sur les faillites serait préférable au plan Trump.

La restructuration proposée par les deux filiales du groupe Trump, Trump Taj Mahal Associated LP, donnerait aux détenteurs d'obligations une participation de près de 20% dans le casino d'Atlantic City en contrepartie d'une modification des termes de paiement des 675 millions d'obligations à taux d'intérêt élevé et à haut risque dits «junk bonds».

Ce plan, déposé auprès de l'agence fédérale de contrôle des opérations boursières et de changes (SEC: Securities and Exchange Commission), propose notamment une réduction de 14% à 9% du taux d'intérêt sur ces obligations et la possibilité de régler les intérêts dus le 15 novembre prochain avec une nouvelle émission d'obligations.

Dans le document transmis à la SEC, Donald Trump souligne que cette proposition de restructuration «est la seule alternative au dépôt de bilan».

«Le groupe Trump et ses associés estiment, a-t-il poursuivi, que les termes de cette proposition sont plus avantageux pour les détenteurs de ces obligations» que le traitement qu'ils recevraient de la part d'un juge des faillites.

Un représentant des détenteurs d'obligations Taj Mahal, Wilbur Ross, est d'un avis contraire. «Nous ne pouvons pas accepter de faire des concessions de plusieurs centaines de millions de dollars au groupe Trump» contre seulement 20% de participation dans le casino Taj Mahal, a déclaré M. Ross qui représente dix groupes d'investisseurs détenant ensemble environ un tiers des obligations du Taj Mahal.

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

Table of financial reports for various companies, including Pearless Carpet, Bathmans Inc., and others.

BESTIAUX

Rapport hebdomadaire (PC) - Les arrivages cette semaine aux Encans de la Ferme Inc. de Saint-Hyacinthe totalisaient 854 bovins, 1055 veaux, 202 porcs et 421 moutons. Les prix, communiqués par Agriculture Canada, division des Bestiaux, s'établissent ainsi: Taureaux, B et commercial: ventes insuffisantes pour faire une cotation. Vaches, D1-2: 54,00-63,00; D-3: 49,00-57,00; D-4: 44,00-51,00. Prix moyen du porc à l'indice 100 au Québec, lundi: 161,43 les 100 kg (163,49 \$ en Ontario); mardi: 164,03 \$ (165,68 \$); mercredi: 164,92 \$ (161,94 \$).

Table of market prices for various commodities like wheat, corn, and soybeans.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

Advertisement for business proposals, including sections for 705 Hypothèques, 710 Occasions d'affaires, 712 Associations demandées, 717 Services spécialisés, and 718 Argent demandé.

Table of Standard & Poor's indices and Chicago options data.

# SOLDE UNIQUE

## HABILLEZ VOTRE FAMILLE

# POUR L'HIVER!

# 30%

DE RABAIS\*

# SUR TOUS

NOS MANTEAUX, HABITS DE NEIGE, BOTTES  
ET ACCESSOIRES D'HIVER

# 2 JOURS SEULEMENT

## LES 19 ET 20 OCTOBRE

**LES  
GRANDS  
MAGASINS**



■ Région de MONTRÉAL: 4325, rue Jean-Talon Est, 725-2416 ■ Place Versailles, 351-3200 ■ Place Alexis Nihon, 931-3861 ■ Carrefour Laval, 688-6350 ■ Centre commercial Pont-Viau, 669-1791 ■ Galeries des Sources, 683-3200 ■ Les Galeries Lachine, 637-4481  
■ Place LaSalle, 365-5213 ■ 180, boul. Anjou à Châteauguay, 691-3730 ■ Place Longueuil, 679-6190 ■ Les Promenades St-Bruno, 653-1355 ■ Mall Champlain à Brossard, 465-4850 ■ QUÉBEC et environs: Place Belvédère à Sherbrooke, 669-9765 ■ 250, boul. Fiset à Sorel, 742-4521 ■ Centre commercial Les Rivières à Trois-Rivières, 379-1524 ■ Place Ste-Foy à Québec, 653-2891 ■ Les Galeries Charlesbourg à Québec, 626-7341 ■ NULL: Les Galeries de Hull, 770-8234 ■ OTTAWA: Bayshore Shopping Center, 829-9191.  
Solde en vigueur les 19 et 20 octobre 1990, jusqu'à épuisement des stocks. Pas de bons d'achat différés. Achats en magasin seulement.  
\*Les rabais s'appliquent sur la marchandise à prix ordinaire seulement.